



Les revendications salariales se multiplient dans les entreprises françaises

LA CONJONCTURE très favorable et les négociations sur les 35 heures, qui réduisent le nombre d'heures supplémentaires et incitent à la modération en matière de salaires, provoquent des tensions sociales grandissantes. Les salariés revendiquent, dans de nombreux secteurs, de meilleures rémunérations. Ainsi, chez des sous-traitants du constructeur automobile Smart, certains grévistes ont obtenu, mardi 16 novembre, une rallonge annuelle de 7 000 francs. Le mécontentement prend aussi de l'ampleur dans les transports urbains. Les grèves qui paralysent Lyon et Marseille depuis deux jours ont notamment pour origine des revendications salariales. Une grève de cinq jours, début novembre, à l'usine Renault de Flins, s'est conclue par le versement d'une prime de 1 000 francs.

Lire page 20

Au Kosovo, le malheur serbe

DEUX RAPPORTS, le premier de l'ONU, le second de l'OSCE, dénoncent les graves atteintes aux droits des minorités ethniques au Kosovo : Serbes, Tsiganes et Musulmans slaves. L'administration provisoire, dirigée par Bernard Kouchner, estime le rapporteur des Nations unies, Jiri Dientsbier, ne parvient pas à faire respecter leurs droits, tandis que la KFOR ne réussit pas à assurer leur sécurité. Les actes de vengeance se multiplient de la part des Kosovars. M. Kouchner répond que la criminalité est en baisse, mais ajoute que le multiethnicisme est désormais quasi impossible dans la province.

Lire page 3 et notre éditorial page 17

Décentralisation sans « schproum »



PIERRE MAUROY

M. JOSPIN devait installer, mercredi, la commission chargée de réfléchir sur l'avenir de la décentralisation. « Lionel Jospin recherche le consensus. Il n'y aura pas de propositions qui risquent de faire du schproum », déclare au Monde Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille et président de cette commission.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1118 - 7,50 F



Corse : deux rapports accusent l'Etat

- L'Assemblée nationale et le Sénat ont enquêté sur la politique de sécurité en Corse
- Guerre des polices, rivalités entre juges, gendarmerie peu efficace : leurs rapports sont accablants pour les services de l'Etat ● La fuite d'Yvan Colonna alimente les polémiques

LES RAPPORTS sur la Corse établis par deux commissions d'enquête parlementaires, du Sénat et de l'Assemblée nationale, sont accablants pour les services de l'Etat chargés de la sécurité. Les sénateurs notent que le taux d'élimination des affaires criminelles relevant du banditisme ou du terrorisme est « catastrophique », que la police est « peu efficace », la gendarmerie « largement exclue de

la société » et les juges antiterroristes minés par des « rivalités commandées par des egos parfois surdimensionnés ». Les députés s'inquiètent de la « relative impuissance de l'Etat dans le domaine de

la sécurité », d'une absence de coordination entre les magistrats antiterroristes. La commission d'enquête de l'Assemblée nationale propose de rattacher les préfets directement aux services du premier ministre, et de créer un pôle antiterroriste à Bastia.

Les deux rapports consacrent une large place aux conditions dans lesquelles Yvan Colonna, présenté par la justice comme l'assassin présumé du préfet Claude Erignac, a pu échapper à la police. Ils font état des versions contradictoires livrées par des juges et des policiers. Ainsi, le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, interrogé par les députés, accuse *Le Monde* d'avoir favorisé la fuite d'Yvan Colonna et « joué contre les intérêts supérieurs de l'Etat », accusation que réfute la commission d'enquête. Pour sa part, Roger Marion, ancien chef de la division nationale antiterroriste, met en cause les renseignements généraux.

Lire pages 6 et 7



SUSAN WALSHAP

CATASTROPHE Le crash d'EgyptAir

Les enquêteurs chargés d'élucider le drame du Boeing 767 d'EgyptAir, qui s'est abîmé le 31 octobre avec 217 personnes à bord, ont écarté, mardi 16 novembre, après l'examen des boîtes noires (photo), l'hypothèse de l'accident. Ils ne laisseraient ouverte que l'hypothèse d'un acte criminel, mais la décision de transférer l'enquête au FBI a été retardée, à la demande des Egyptiens. Selon les informations parues dans la presse américaine, les enquêteurs seraient convaincus qu'un des membres d'équipage a délibérément provoqué le crash de l'avion. p. 5

Qui avait piégé la boîte de cigares meurtrière de la préfecture du Bas-Rhin ?

STRASBOURG et PRAGUE de nos correspondants

17 mai 1957, fin de matinée. A Strasbourg, le préfet André-Marie Trémaud reçoit sous les ors de la préfecture. Il fête sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre du Mérite agricole. De nombreuses personnalités locales, dont le futur président du Conseil, Pierre Pflimlin, alors député du Bas-Rhin, sont de la cérémonie. Dans les appartements du préfet, Hélène Trémaud supervise les préparatifs d'un déjeuner privé qui doit suivre. Elle avise une boîte de cigares reçue quelques jours plus tôt, prend un couteau pour l'ouvrir. Au moment où sa femme de chambre quitte la pièce, la boîte de havanes explose, tuant sur le coup l'épouse du préfet.

L'attentat semble signé. Dans les jours précédents, la préfecture et certains élus locaux ont reçu des lettres de menaces. Adressées aux « oppresseurs français », elles les avertissent qu'« ils n'échapperont pas au juste verdict des Allemands, libres et indomptés », et promettent un « châtiment équitable » aux « espions, agents et enseignants » de la France. La boîte piégée avait été postée le 13 mai dans le 12^e arrondissement de Paris, expédiée par un soi-disant Carlos Garcia

Soldevillad, représentant général de La Havane pour l'Europe. Si elle avait été ouverte dès son arrivée à Strasbourg, le 14, elle aurait explosé au milieu d'une réception des représentants de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

La revendication néonazie est prise au sérieux, mais l'enquête fait chou blanc. Dix ans plus tard, un transfuge tchécoslovaque, Ladislav Bittmann, met en cause les services secrets de Prague : l'attentat aurait été imaginé par le KGB et organisé par leurs collègues tchécoslovaques de la STB, pour envenimer les rapports franco-allemands et gêner la construction européenne. En 1986, Thierry Wolton, dans son livre *Le KGB en France*, donne les noms des quatre spécialistes tchèques qui auraient perpétré l'attentat. Il les tient de l'espion tchèque Josef Frolík, réfugié en Grande-Bretagne. Nul, alors, n'est inquiété.

Mais les temps ont changé. Depuis la « révolution de velours » a été créé à Prague l'Institut de documentation et d'enquête sur les crimes du communisme (UDV). Son travail a permis d'instruire plusieurs dizaines de cas de tortures des années 50, mais, pour l'instant, peu de res-

ponsables ont été jugés. L'Institut a rouvert le dossier Trémaud en 1996 et vient de remettre ses conclusions au parquet de Prague. « Les terroristes tchèques n'ont toujours pas été condamnés », titre le quotidien pragois *Lidové Noviny*, qui révèle cette enquête. Selon le journal, l'UDV a découvert trois des quatre responsables de l'attentat, dont l'un, Ladislav Kouba, est mort il y a quelques mois, à soixante-dix-sept ans. Stanislav Tomes, soixante-douze ans, a déclaré au journal ne rien savoir de cette affaire. « Le juge d'instruction devra déterminer s'il ment ou s'il dit la vérité », commente le quotidien de Prague. Les autres agents, Robert Thér et Milan Kopecky, sont introuvables, pour la presse.

« Vis-à-vis de l'Union européenne, contre laquelle était dirigé l'attentat et à laquelle Prague souhaite aujourd'hui adhérer, interroge *Lidové Noviny*, ne serait-il pas juste d'ouvrir les archives de la STB et de dévoiler toutes les sales opérations menées par les services secrets tchécoslovaques, en général pour le compte du KGB ? » On saurait enfin, avec certitude, qui a tué Hélène Trémaud.

Jacques Fortier et Martin Plichta

ACTIVE:LMQPAG:WMQ1811--00-busy

Les trains de nos rêves

Cordillère des Andes, Rocheuses, steppes sibériennes, désert de Gobi, brumes et rizières du Vietnam, luxe de l'Orient-Express, rudes couchettes du Hanoi-Lao-Cai : le train au long cours, ce voyage pour le plaisir, revient à la mode.

Huit pages spéciales pour rêver

POINT DE VUE

Génocide russe en Tchétchénie

par Zbigniew Brzezinski

LES services de renseignement d'Europe centrale ont récemment fourni des précisions très alarmantes concernant les projets qu'a la Russie de détruire totalement la Tchétchénie. Le plan que le Kremlin est en train de mettre en place de façon on ne peut plus délibérée comporterait les étapes suivantes :

1. Bombardement massif des localités tchétchènes, contraignant tous les non-combattants à quitter le pays. Cette stratégie a déjà été appliquée dans une large mesure ;
2. Enveloppement militaire progressif des résistants, poussés dans des concentrations urbaines ou semi-urbaines où les Tchétchènes peuvent espérer reprendre les tactiques qui leur ont déjà permis d'infliger de lourdes pertes aux Russes ;
3. A la différence du précédent conflit, cependant, les Russes n'ont cette fois aucune intention de s'engager dans de coûteux combats de rue contre des hommes retranchés et déterminés.

L'idée est en revanche d'utiliser des armes nouvelles contre des

Tchétchènes pris au dépourvu, en associant explosifs et agents chimiques (au nombre desquels des gaz asphyxiants), afin d'anéantir littéralement - à distance respectable - les dizaines de milliers de combattants qui se concentrent dans les ruines des cités sous la pression exercée par les Russes. Des masques à gaz ont déjà, semble-t-il, été distribués aux troupes russes. Parmi les armes qu'il est prévu d'employer figureraient également les explosifs dits « fuel-air », qui répandent sur le terrain visé des émanations inflammables dont l'explosion généralisée sème la mort partout.

Suite et autres points de vue p. 18-19
Entretien avec Boris Brzezinski, reportage sur les morts russes de la guerre p. 2-3

Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller pour la sécurité de l'ex-président américain Jimmy Carter, est membre du Center for Strategic and International Studies (Washington, DC)

JEAN-CHRISTOPHE RUFIN



LES CAUSES PERDUES

roman

Ph. J. Sissier ©

Calligram - 372 206 733 R.C.S. Paris-B.



EXPOSITION

La pub au musée

Le point d'orgue de la 4^e Semaine de la publicité, secteur en croissance euphorique mais toujours en butte aux critiques sur son omniprésence, est l'ouverture au public, le 18 novembre, du nouveau Musée de la publicité. Ce musée, conçu par l'architecte Jean Nouvel au pavillon de Marsan du Musée du Louvre, consacre sa première exposition à l'affichiste René Gruau. p. 22 et 31

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Météorologie, jeux... 30	
Régions.....	13	Culture.....	31
Carnet.....	14	Guide culturel.....	33
Horizons.....	16	Abonnements.....	34
Entreprises.....	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

Bœuf britannique : Bruxelles lance une procédure contre la France

Un compromis entre Paris et Londres sur une levée de l’embargo reste possible

La Commission européenne ayant lancé une procédure d’infraction contre la France, Paris dispose de quinze jours pour présenter sa dé-

STRASBOURG (Union européenne) *de notre correspondant*

David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la protection des consommateurs, a annoncé au Parlement européen, mardi 16 novembre, sa décision d’ouvrir une procédure d’infraction contre la France dans le différend qui oppose Paris à Londres sur le dossier des importations de produits bovins en provenance du Royaume-Uni. Le représentant de Bruxelles a, en outre, indiqué qu’une lettre allait être adressée dans les prochains jours au gouvernement allemand (qui, à l’instar de la France, maintient son embargo sur le bœuf britannique, afin que Berlin affiche ses intentions. Il s’agit, a-t-il précisé, d’une procédure de « préinfraction » (lire ci-dessous).

Les pourparlers, qui se prolongent depuis un mois et demi entre Français et Britanniques, arbitrés par la Commission, se sont intensifiés ces derniers jours et pouvaient laisser croire que la saisine de la Cour de justice de Luxembourg allait être évitée. Alors même qu’il annonçait le lan-

fense. Si les Français campent sur leurs positions, Bruxelles sera alors en droit de saisir la Cour de justice européenne, qui statue en gé-

nement d’une action contre la France, M. Byrne assurait : « *Nous sommes à un cheveu d’un accord.* » La position inconfortable du premier ministre britannique, Tony Blair, harcelé par l’opposition conservatrice, a sans doute conduit la Commission de Bruxelles à tirer les conséquences qui s’imposaient après la décision prise à l’unanimité, le 29 octobre, par le Comité scientifique directeur (CSD) de l’Union, présidé par le Français Gérard Pascal. Les experts européens avaient conclu à « la sécurité du bœuf britannique. »

QUINZE JOURS DE RÉFLEXION

Après réception par la France de cette lettre dite de « mise en demeure », Paris aura quinze jours pour présenter sa défense. Si la réponse n’est pas convaincante – comment pourrait-elle l’être, sauf à envisager un revirement de Paris ? –, la Commission adressera aux autorités françaises un « avis motivé » dans lequel elle les enjoindra de lever l’embargo dans un délai compris entre une semaine et deux mois. Dans l’hypothèse où les Français campent sur leurs positions, Bruxelles sera alors en droit

tâche délicate, puisque plusieurs responsables politiques des Länder se sont prononcés contre la levée de l’embargo. « *Tous les Länder ne sont pas sur la même ligne, mais la plupart sont très réticents et le gouvernement ne peut risquer de voir son texte repoussé* », explique un haut fonctionnaire.

PAS DE FRONT COMMUN

Une première réunion a eu lieu, vendredi 5 novembre, entre gouvernement et Länder, qui a permis de formuler des exigences communes. Les responsables allemands entendent trouver « un chemin concret pour assurer la traçabilité de la viande britannique jusqu’au consommateur », par le biais, entre autres, d’un meilleur étiquetage.

« *Pour nous, il est important que la transparence sur l’origine de la viande soit assurée de façon fiable* », soulignait la ministre de la santé, l’écologiste Andrea Fischer, fin septembre, à l’issue d’une rencontre « de clarification » avec le ministre de l’agriculture britannique, Nick Brown.

L’Allemagne plaide également pour

de saisir la juridiction de Luxembourg qui, dans ce genre d’affaire, statue, en règle générale, dans un délai de un à deux ans.

Autant dire que les frontières françaises ne sont pas prêtes de s’ouvrir si la position intransigeante, défendue par Martine Aubry, ministre de l’emploi et de la solidarité, devait l’emporter au sein du gouvernement de Lionel Jospin. Et si, par conséquent, un compromis n’intervenait pas dans un bref délai entre Paris et Londres, comme le prévoit M. Byrne.

Conscients que la France conserve la main malgré tout, les députés européens conservateurs ainsi que leurs adversaires travaillistes ont littéralement pris à partie le commissaire, s’indignant qu’il ait accordé quinze jours de réflexion supplémentaires aux Français. De son côté, la Française Marie-Anne Isler-Béguin (Verts) s’est insurgée contre la décision de la Commission qui, selon elle, fait fi du principe de précaution mis en avant par les scientifiques français de l’Afsaa.

Les parlementaires allemands, singulièrement discrets jusqu’ici, sont sortis du bois. C’est le cas no-

« l’amélioration et l’élargissement des tests » de diagnostic de la maladie de la « vache folle » sur le bétail. Son objectif, comme en France, est de parvenir à « l’optimisation de la protection des consommateurs », indique le ministre.

« Il est certain que ces préoccupations sont très proches de celles exprimées par la France », commente un fonctionnaire allemand, même si l’Allemagne s’est refusée à faire front commun avec son voisin lors des derniers pourparlers. Cette situation, confortable pour le gouvernement allemand puisqu’elle lui a permis d’éviter pour le moment une crise avec Londres et la Commission, devrait se prolonger au minimum quelques semaines : les négociations avec les Länder doivent se poursuivre, mais aucune date n’est encore fixée.

Il n’est donc pas certain du tout que le texte sur la levée de l’embargo soit à l’ordre du jour des deux dernières sessions plénières du Bundesrat cette année, le 26 novembre et le 17 décembre.

Philippe Ricard

Jordi Pujol réélu

pour un sixième mandat en Catalogne

MADRID. Jordi Pujol a sauvé dignement la face. Au premier tour de scrutin, le vieux président de la région autonome de Catalogne a été réélu, après dix-neuf ans de pouvoir, pour un historique sixième mandat, avec 68 voix favorables, 55 contre et 12 abstentions au Parlement catalan. Mais ce scrutin, préparé par quelque trois semaines de tractations politiques, montre à quel point le mandat qui commence repose sur des bases fragiles : face aux 55 parlementaires socialistes et Verts qui ont voté contre lui, M. Pujol n’a pu compter, à part les 56 votes de sa propre coalition, Convergencia i Unió (CiU), que sur les 12 voix du Parti Populaire (PP, au pouvoir à Madrid), pour parvenir à la majorité absolue. Et ce, après avoir fait toute sa campagne en jurant, à qui voulait bien le croire, qu’il ne pactiserait pas, cette fois, avec le PP, qui, en Catalogne, plus qu’ailleurs, a l’image très marquée d’un parti nationaliste espagnol. – *(Corresp.)*

Accord franco-jordanien

sur la dette du royaume

PARIS. Le roi Abdallah II de Jordanie et le premier ministre français, Lionel Jospin, ont assisté, mardi 16 novembre, à la signature d’accords entre les deux pays portant notamment sur une conversion en investissements et un rééchelonnement d’une partie de la dette d’Amman à l’égard de Paris. Un accord portant sur une aide alimentaire de 8 000 tonnes de blé a également été signé. Quatre cents millions de francs de dette seront convertis en investissements français en Jordanie, et 72 autres millions seront rééchelonnés. Un précédent accord de conversion en investissements de 325 millions de francs de la dette avait été conclu en juillet 1996. Dans l’après-midi, le monarque et son épouse, la reine Rania, ont inauguré une avenue de Paris qui portera désormais le nom du roi Hussein, décédé en février. – *(AFP)*

Différend israélo-palestinien

sur les redéploiements en Cisjordanie

GAZA. Le président palestinien, Yasser Arafat a nié à Israël le droit d’imposer la carte du retrait militaire israélien de Cisjordanie qui aurait dû intervenir la veille selon l’accord de Charm el Cheikh, mais qui a été différé en raison d’un désaccord entre Palestiniens et Israéliens sur la localisation des zones à évacuer. « *Personne n’a le droit de nous imposer des cartes du retrait* », a déclaré, mardi 16 novembre M. Arafat après une rencontre à Gaza avec le ministre de l’information des Emirats arabes unis, Abdallah ben Zayed Al Nahyane. Auparavant, le gouvernement israélien avait décidé de ne pas procéder cette semaine au retrait militaire de Cisjordanie. L’accord de Charm el Cheikh ne précisant pas quels secteurs Israël doit évacuer, l’Etat hébreu estime qu’il a le droit d’agir de manière unilatérale, bien que l’accord ne le stipule pas explicitement. Tsahal aurait dû évacuer lundi une zone de 2 % de la Cisjordanie et transmettre les pouvoirs civils à l’Autorité palestinienne sur une zone supplémentaire de 3 %. – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **VATICAN : Jean Paul II a reçu Abdelaziz Bouteflika**, lundi 15 novembre, au premier jour de la visite du président algérien en Italie. Les deux hommes ont exprimé « l’espoir que les efforts de pacification » en Algérie puissent aboutir. La communauté chrétienne ne compte plus que quelques centaines de membres en Algérie. Une vingtaine de religieux ont été assassinés entre 1994 et 1996, dont sept moines trappistes et l’évêque d’Oran, M^{re} Pierre Claverie, dans des attentats attribués aux islamistes armés. – *(AFP)*

■ **CÔTE D’IVOIRE : Alassane Ouattara, candidat déclaré à la présidentielle d’octobre 2000**, a indiqué, mardi 16 novembre, qu’il différerait son retour au pays après la condamnation, le 12 novembre, des principaux responsables du RDR à deux ans de prison par le tribunal correctionnel d’Abidjan, suite à des violences lors d’une manifestation. M. Ouattara avait annoncé son retour pour cette semaine. – *(AFP)*

■ **IRAN : le président Mohamad Khatami a appelé**, mardi 16 novembre, des centaines de milliers de ses partisans rassemblés à Ispahan à participer en force aux législatives de février 2000, cruciales pour l’avenir de sa politique de réformes. La visite de M. Khatami à Ispahan intervient après que 18 formations politiques, religieuses et professionnelles soutenant ses réformes se sont coalisées au sein du « Front du 2 khordad » (23 mai dans le calendrier grégorien) par référence à la date de l’élection de M. Khatami. Elles projettent de présenter des candidats communs aux futures législatives. – *(AFP)*

■ **MAROC : le roi Mohammed VI a remplacé**, mardi 16 novembre, les directeurs de l’agence officielle Maghreb Arab Press (MAP) et de la première chaîne de la télévision publique par deux de ses proches. Le souverain a nommé Mohammed Yassine Mansouri, trente-sept ans, directeur général de la MAP, en remplacement d’Abdeljalid Fenjiro, qui occupait ce poste depuis 1974. Le roi a également nommé un autre de ses amis, Fayçal Laraachi, directeur de la première chaîne de télévision publique (TVM), en remplacement de Mohammed Issari. – *(AFP)*

■ **ALGÉRIE : dix-neuf personnes, dont onze membres d’une même famille**, ont été assassinées par un groupe d’islamistes armés dans la nuit de lundi à Ouled Djilali-Benyahia, près de Chlef (200 kilomètres à l’ouest d’Alger), ont annoncé, mardi 16 novembre, les services de sécurité. Ce massacre porte à plus de 500 le nombre des victimes des groupes armés depuis la promulgation, le 13 juillet, de la loi sur la réconciliation nationale, approuvée massivement lors d’un référendum le 16 septembre. – *(AFP)*

■ **CONGO-KINSHASA : le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan**, a nommé un diplomate tunisien, Kamel Morjane, représentant spécial en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) pour aider au processus de paix, a indiqué l’ONU mardi 16 novembre. L’ONU envisage l’envoi de 500 observateurs militaires en RDC pour y surveiller une trêve de plus en plus menacée. Ces observateurs pourraient préfigurer une opération de maintien de la paix de grande envergure. Les six pays en guerre depuis août 1998 et les rebelles congolais ont signé en juillet et août à Lusaka un cessez-le-feu. – *(AFP)*

L’AZT trop cher pour l’Afrique du Sud

LE CAP. L’Afrique du Sud n’a pas les moyens de se procurer le médicament AZT pour combattre l’épidémie de Sida, a déclaré, mardi 16 novembre, la ministre sud-africaine de la santé, justifiant ainsi le refus gouvernemental d’autoriser l’utilisation de cet antiviral. L’administration de l’AZT aux séropositifs, estimés à 4 millions dans le pays, coûterait au gouvernement dix fois le budget total de la santé, a expliqué au Parlement la ministre Manto Tshabalala-Msimang. De nombreux appels ont été lancés dans le pays en faveur de l’accès au traitement pour les personnes malades du Sida, les victimes de viols et les femmes enceintes atteintes du virus, pour combattre le taux élevé de la maladie en Afrique du Sud. Selon les statistiques gouvernementales, en juillet 1999, un Sud-Africain sur 11 était séropositif. – *(AFP)*

FRANCFORT

de notre correspondant

Bien que plus discrète, l’Allemagne est l’autre pays de l’Union qui n’a toujours pas levé l’embargo contre le bœuf britannique. Et cette situation commence à préoccuper Bruxelles, qui a décidé d’adresser une « lettre ayant un caractère de préinfraction » à Berlin.

Officiellement, le gouvernement fédéral se retranche derrière la lenteur des procédures administratives, c’est-à-dire l’attitude des seize Länder, pour justifier la non-application de la levée de l’embargo sur la viande de bœuf britannique. Ce sont eux qui doivent se prononcer sur cette décision communautaire, car la loi encadrant la reprise des importations en provenance du Royaume-Uni devrait être votée par le Bundesrat, la chambre haute du Parlement composée de représentants des régions.

En fait, le ministère fédéral de la santé, qui gère ce dossier, n’a pour l’instant déposé aucun projet de loi, et a fait savoir qu’il entendait se mettre d’accord avec les Länder avant de soumettre son projet au Bundesrat. Une

Bill Clinton met en avant le soutien américain à la Turquie

ISTANBUL

de notre correspondante

Sous une pluie torrentielle et dans le froid, le président Bill Clinton a rendu visite aux survivants du tremblement de terre meurtrier d’Izmit (17 août) installés dans un village de tentes abritant 9 000 sinistrés mis sur pied par les Marines américains. A quelques dizaines de kilomètres plus à l’est, de nombreux rescapés du séisme du 12 novembre grelottaient, sans même une tente pour les protéger des éléments.

Arrivé en Turquie deux jours après ce récent sinistre, Bill Clinton a annoncé que les Etats-Unis enverraient immédiatement 10 000 tentes. Des garanties de crédits d’une valeur totale de 1 milliard de dollars seront également fournies par l’Eximbank américaine pour aider à remettre sur pied les entreprises turques affectées par les tremblements de terre.

Pour les Turcs, cette visite, qui précède le sommet de l’OSCE auquel Bill Clinton participera les 18 et 19 novembre à Istanbul,

marque un moment important pour une relation à laquelle ils attachent une importance particulière : contrairement aux Européens, qui soulèvent fréquemment la question des droits de l’homme, l’intérêt des Américains est motivé largement par la position stratégique de la Turquie, un pays allié qu’ils considèrent comme un acteur important sur l’échiquier politique régional.

Devant les membres de l’Assemblée nationale turque, rassemblés à Ankara, Bill Clinton a fait un tour d’horizon des relations entre les deux pays et affirmé que « le futur de la Turquie serait déterminant pour façonner le XXI^e siècle ». Le président américain a voulu mettre en valeur l’image d’une future Turquie « forte, laïque, une nation moderne, fière de ses traditions, faisant entièrement partie de l’Europe », une nation, membre de l’OTAN, qui pourrait servir de modèle à d’autres pays musulmans. Il a cependant insisté que des progrès étaient encore nécessaires dans le domaine des droits de l’homme et de la liberté d’expression.

MANŒUVRES CONJOINTES

Le président américain s’est indirectement adressé aux dirigeants européens, qui se réuniront à Helsinki prochainement et discuteront de la possibilité d’inclure la Turquie sur la liste officielle des pays candidats, et il a rappelé qu’il avait toujours soutenu l’idée d’une « intégration européenne qui irait plus loin, plus rapidement, et qui inclurait la Turquie ».

Depuis la guerre du Golfe, au cours de laquelle Turgut Ozal, alors premier ministre, avait fer-

Fouquet's Premier

Au premier étage du *Fouquet's*
un nouvel espace
réservé à vos déjeuners d'affaires :

Menu-Carte à 320 FF TTC*

Service voiturier, Accueil privilégié
Et votre

Carte Fouquet's Premier

Renseignements/réservation : 01-47-23-83-88

Fouquet's

99, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS

* hors boisson, le midi du lundi au vendredi

Le copilote du Boeing d'EgyptAir aurait provoqué la chute de l'appareil

Alors que les enquêteurs américains sur la catastrophe du 31 octobre, qui a coûté la vie à 217 personnes, écartent la thèse de l'incident technique et privilégient un acte de sabotage, les autorités égyptiennes demandent des contre-expertises sur le contenu des enregistreurs de vol

Le Bureau national américain de la sécurité des transports (NSTB) chargé de l'enquête sur la catastrophe du Boeing 767 d'EgyptAir, qui s'est abîmé dans l'océan Atlantique le 31 octobre avec 217 personnes à bord, a

officiellement écarté mardi 16 novembre la thèse de l'incident technique. Après l'analyse des « boîtes noires » retrouvées par les robots de l'US Navy, les enquêteurs penchent pour l'hypothèse d'un sabotage

de la part d'un membre de l'équipage, qui aurait souhaité se suicider ou commettre un acte kamikaze. L'Égypte ayant demandé à ce que ses propres experts puissent examiner les « boîtes noires », le transfert de l'en-

quête au FBI, compétent en matière criminelle, a été reporté. L'ambassadeur égyptien à Washington devait être reçu, mercredi, au département d'Etat. Au Caire, la presse s'insurge contre les hypothèses

américaines qu'elle estime trop rapides. Les Égyptiens reprochent aux Américains de prendre prétexte de la « prière » en arabe entendue sur les enregistrements de vol pour conclure à un sabotage.

L'UN DES MEMBRES de l'équipage du Boeing 767 d'EgyptAir qui s'est abîmé au large du Massachusetts, le 31 octobre avec 217 personnes à bord, aurait pris le contrôle de l'appareil et provoqué volontairement sa chute dans l'Atlantique, a affirmé la presse américaine, mercredi 17 novembre, citant des responsables de l'enquête. Selon ces informations, non confirmées, il s'agirait de l'un des copilotes, Gamil El Battoutia, cinquante-neuf ans, un ancien aviateur des Forces armées égyptiennes. Pour des raisons inconnues, cet homme, qui n'était que le remplaçant du copilote en titre, se serait trouvé dans le cockpit au moment de l'incident, en l'absence du titulaire. Ce serait lui qui aurait prononcé la « prière » entendue sur l'enregistreur des conversations quelques secondes avant que le pilote automatique ne

soit désactivé, prière dont les enquêteurs américains se prévalent pour avancer que l'action – suicide ou acte de kamikaze ? – ait pu être préméditée.

Officiellement, le Bureau national de la sécurité des transports (NSTB) s'est cependant borné à écarter la thèse de l'incident technique, mardi 16 novembre à Washington, après l'analyse des « boîtes noires ». Les enquêteurs « n'ont jusqu'à présent trouvé aucun signe d'un incident technique ou d'un problème lié aux conditions climatiques », a indiqué le président du NSTB, Jim Hall. Contrairement à ce qui avait été annoncé la veille, l'enquête n'a toutefois pas été immédiatement transférée au FBI – compétent dès qu'apparaissent des soupçons d'action criminelle – l'Égypte ayant souhaité que ses propres experts aient le temps d'analyser les indices. « Cette en-

quête est extrêmement importante pour les peuples d'Égypte et des États-Unis, a indiqué M. Hall. Des experts égyptiens supplémentaires vont se joindre dès aujourd'hui à l'enquête ».

MANCEUVRES DIVERGENTES

Les enquêteurs américains espèrent que leurs homologues égyptiens pourront les aider à décrypter le sens des paroles entendues sur l'enregistreur des conversations de l'équipage. Selon le *New York Times*, citant des responsables de l'enquête, le déroulement normal du vol a commencé à être perturbé trente minutes après le décollage, soit à 1h49. Les enregistrements laissent alors entendre le bruit d'une porte qui s'ouvre et se ferme, ce que les enquêteurs interprètent comme le signe que le commandant de bord, Ahmed El Habashi, s'absente temporairement

du cockpit. C'est alors que le copilote répète calmement les mots : « *Tawakilt ala Allah* » (« *Je m'en remets à Dieu* »). Cinq secondes plus tard, selon cette version, le pilote automatique est désactivé. On entend alors le capitaine El-Habashi demander : « *Que se passe-t-il ?* » « *Il faut arranger cela* ».

Quelques secondes plus tard, le Boeing entame sa descente vers l'océan. Moins d'une minute plus tard, la « boîte noire » relève que les ailerons arrière de l'appareil – qui normalement bougent de manière symétrique – se positionnent dans des directions contradictoires, ce qui laisse penser que le pilote et le copilote ont tenté des manœuvres divergentes. Aucun signe de bagarre ne semblerait cependant établi formellement par les enregistrements.

Les hypothèses soulevées par les enquêteurs américains ont entraîné

des protestations en Égypte, où l'on estime que la thèse de l'incident mécanique a été écartée trop rapidement. L'ambassadeur égyptien à Washington, Nabil Fahmy, devait s'entretenir mercredi à ce sujet avec le sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques, Thomas Pickering.

Pour la presse du Caire, les enquêteurs américains cherchent à faire porter la responsabilité du drame aux Égyptiens, pour mieux éloigner les soupçons. « *L'Amérique a décidé de transformer la victime en assassin (...)* et de tuer les passagers une seconde fois », écrit mercredi le journal d'opposition libérale *el Wafâ*. Certains journalistes parlent de campagne d'intoxication. La prière prononcée par le copilote est l'exemple le plus fréquemment cité pour illustrer cette thèse.

Pour les journaux, comme pour des responsables d'EgyptAir et des

collègues du copilote Gamil El Battoutia, ce dernier a simplement prononcé la profession de foi musulmane : « *Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohamad est son prophète* » ; et cette réaction est jugée tout à fait normale de la part d'un musulman en danger de mort. Cette prière, estime-t-on au Caire, a été présentée par les médias américains comme une sorte de cri de kamikaze, alors que la thèse du suicide est totalement rejetée par les collègues du copilote, qui affirment que Battoutia était un bon musulman qui n'aurait jamais commis un acte considéré comme une faute inexplicable par l'islam. Ils rappellent également que Battoutia avait à son actif plus de douze mille heures de vol accomplies sans problèmes. La famille du copilote, présenté par ses collègues et les responsables d'EgyptAir comme « *parfaitement équilibré* », a pour sa part demandé la protection de la police pour éloigner les journalistes.

Pour le quotidien *el Wafâ*, il ne fait pas de doute que « *si l'enquête est confiée au FBI, la vérité sera enterrée pour toujours* ». « *Sommes-nous assez naïfs pour croire que les Américains admettront qu'il existe des failles dans leur système de sécurité (...)* ou un défaut de fabrication dont la firme Boeing [serait] responsable ? » interroge l'éditorialiste. Le rédacteur en chef du quotidien *el Ousbouh* évoque la possibilité que les « boîtes noires » aient été « *trafiquées* » par des agents des services secrets américains en vue de faire disparaître des informations compromettantes.

Corine Lesnes
avec Alexandre Bucciatti
au Caire

Le président indonésien propose un « vote » sur l'avenir d'Atjeh

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Luttant contre le temps, le président Abdurrahman Wahid a fait son choix. Lors d'un bref séjour à Tokyo et après avoir rencontré Bill Clinton à Washington, il a proposé, mardi 16 novembre, l'organisation d'Atjeh, dans un délai de sept mois, d'un « référendum » sur l'avenir de cette province indonésienne secouée par un fort courant séparatiste. Un mois pour y clarifier la situation et six mois pour y organiser un scrutin dont il s'est gardé de préciser l'objet et les modalités. L'enjeu est d'autant plus important que cette province, dans le nord de Sumatra, a participé à la fondation de l'Indonésie, dont l'indépendance a été proclamée le 17 août 1945.

Le chef de l'Etat, qui a été élu le 20 octobre, doit surmonter l'hostilité d'une majorité au sein du Parlement de Djakarta, qui redoute un choix en faveur de l'indépendance des Atjehnaï, mais aussi la profonde méfiance de ces derniers vis-

à-vis du pouvoir central. Il a, toutefois, réitéré sa conviction que la province ne souhaitait pas l'indépendance. Les voix des séparatistes, a-t-il dit, sont « *une minorité, une très petite minorité* ».

RÉACTIONS NÉGATIVES

Les premières réactions ont été négatives. « *Un référendum est notre affaire, notre unique objectif est l'indépendance* », a déclaré Abu Hadi, porte-parole d'Atjeh Merdeka (Atjeh libre), le mouvement séparatiste insurgé, en excluant toute négociation avec Djakarta. Il a néanmoins ajouté qu'il n'y avait pas d'opposition entre Atjeh Merdeka et les étudiants atjehnaï qui ont contribué à l'organisation d'une manifestation monstre en faveur d'un référendum le 8 novembre à Banda Atjeh, chef-lieu de la province. Il est vrai qu'à Atjeh, le terme référendum est synonyme d'indépendance.

A Djakarta, même ceux qui se sont récemment ralliés à l'idée d'un référendum estiment que le calen-

drier avancé par le président Wahid est trop court. Amien Rais, président d'une Assemblée consultative du peuple dont l'approbation est nécessaire, réclame un délai de deux ans. « *Un référendum qui offre une option en faveur de l'indépendance n'est pas conforme à la forte volonté de préserver l'unité de la nation* », a jugé, de son côté, Akbar Tandjung, président de l'Assemblée nationale. Quant au général Sudrajat, porte-parole des forces armées, il a estimé que seule une consultation sur l'autonomie était concevable, car un référendum sur l'indépendance « *conduira à un processus de balkanisation* ».

Le premier des sept mois proposé par « Gus Dur », nom familier d'Abdurrahman Wahid, devrait permettre d'atteindre le terme de l'interrègne en cours depuis début novembre. Les troupes non atjehnaïses se retirent progressivement de la province, et des milliers d'Indonésiens qui ne sont pas du cru en font autant, notamment par crainte de violences le 4 décembre, 23^e an-

niversaire de la « proclamation » de l'indépendance par Hasan di Tiro, soixante-quinze ans, fondateur d'Atjeh Merdeka et aujourd'hui exilé en Suède. Vers la fin de l'année, les Atjehnaï connaîtront donc une autonomie interne de facto. « Gus Dur » calcule ou, du moins, espère que la situation se détendra alors d'elle-même, surtout si les enquêtes sur les brutalités commises par les forces de l'ordre avancent dans l'intervalle.

Il reste à définir quels peuvent être les interlocuteurs de Djakarta sur place. Atjeh Merdeka, seule force insurrectionnelle, revendique 6 000 hommes en armes et l'armée

indonésienne lui en accorde 3 000. On ignore la chaîne de commandement au sein de ce mouvement indépendantiste et de quelle autorité dispose son président, Hasan di Tiro. Tout en militant pour un référendum, les étudiants et les activistes semblent opposés à ce type de restauration. Mais ils sont également favorables à l'indépendance. Mohammed Nazar, président du Centre pour un référendum à Atjeh, a déclaré que son mouvement ne voulait ni d'une offre d'autonomie ni de « *l'introduction d'un système fédéral* ».

Jean-Claude Pomonti

Les enfants d'Irak paient le plus lourd tribut à l'embargo

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Ils sont mendiants, vendeurs de riens ou voleurs d'occasion. Ils ont échappé aux statistiques, aux distributions de rations alimentaires autorisées par la résolution « Pétrole

REPORTAGE

La mortalité des moins de cinq ans a doublé dans le centre et le sud du pays, selon l'Unicef

contre nourriture », et aux derniers vestiges de l'encadrement social qu'assurait l'Etat irakien avant l'embargo. Aujourd'hui, ils dorment et vivent dans les « garages », les gares routières, lieux de passage et de trafics, ou dans les cimetières, pour échapper aux ramassages et à la violence réputée des centres de rétention comme celui de Topchi, à Bagdad. Les enfants des rues sont devenus désormais une réalité sociale de l'Irak.

Pour les membres de l'organisation non gouvernementale Enfants du monde, qui y consacre l'un de ses programmes, grâce à un financement de l'Unicef, « *un nouveau problème apparaît alors que l'Etat ne dispose plus des moyens nécessaires pour y répondre* ». « *La prise de conscience est là, mais c'est la suite qui ne vient pas. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir affecter un travailleur social pour 30 enfants en détresse, dans les centres de rétention, mais, dans certains cas, on en compte 3 pour 900 !*, précise Farida, qui coordonne ce programme. *Il faut savoir que les effectifs du ministère des affaires sociales ont chuté de 14 000 à 5 000 personnes au cours des dernières années. Plus personne ne veut travailler pour des salaires aussi bas.* » Un fonctionnaire de base gagne entre 2 et 3 dollars par mois,

ce qui le contraint à multiplier les petits boulots pour pouvoir subsister.

Enfants du monde est parvenu à mettre en fonction une maison d'accueil permettant aux enfants d'échapper à l'univers des délinquants qu'ils sont amenés à côtoyer dans les prisons, après avoir été ramassés dans les rues, selon des critères tels que l'absence de chaussures ou le degré de saleté. Une soixantaine d'enfants y sont aujourd'hui installés, autant dire une goutte d'eau, aussi encourageante soit-elle. « *Il est très difficile ensuite de ramener ces enfants dans leurs familles. S'ils viennent d'une ville un peu éloignée, il nous est pratiquement impossible de remonter jusqu'aux parents, faute de moyens* », regrette Farida.

SCOLARISATION EN BAISSÉ

Le problème des enfants des rues confirme que l'embargo décrété contre l'Irak afin de faire plier Saddam Hussein frappe surtout les populations les plus fragiles, dont les enfants. L'étude démographique publiée par l'Unicef au mois de juillet a souligné le doublement de la mortalité des moins de cinq ans dans les zones centre et sud du pays. Cette mortalité régresse dans le Nord, le Kurdistan irakien autonome de fait et où les populations kurdes reçoivent, en vertu de la résolution « Pétrole contre nourriture », en moyenne 30 % de biens alimentaires et sanitaires en plus que dans le reste du pays. La résolution permet à l'Irak de vendre des quantités limitées de pétrole pour acheter des biens alimentaires et sanitaires. Renouvelée tous les six mois, elle permet à peine de limiter les dégâts.

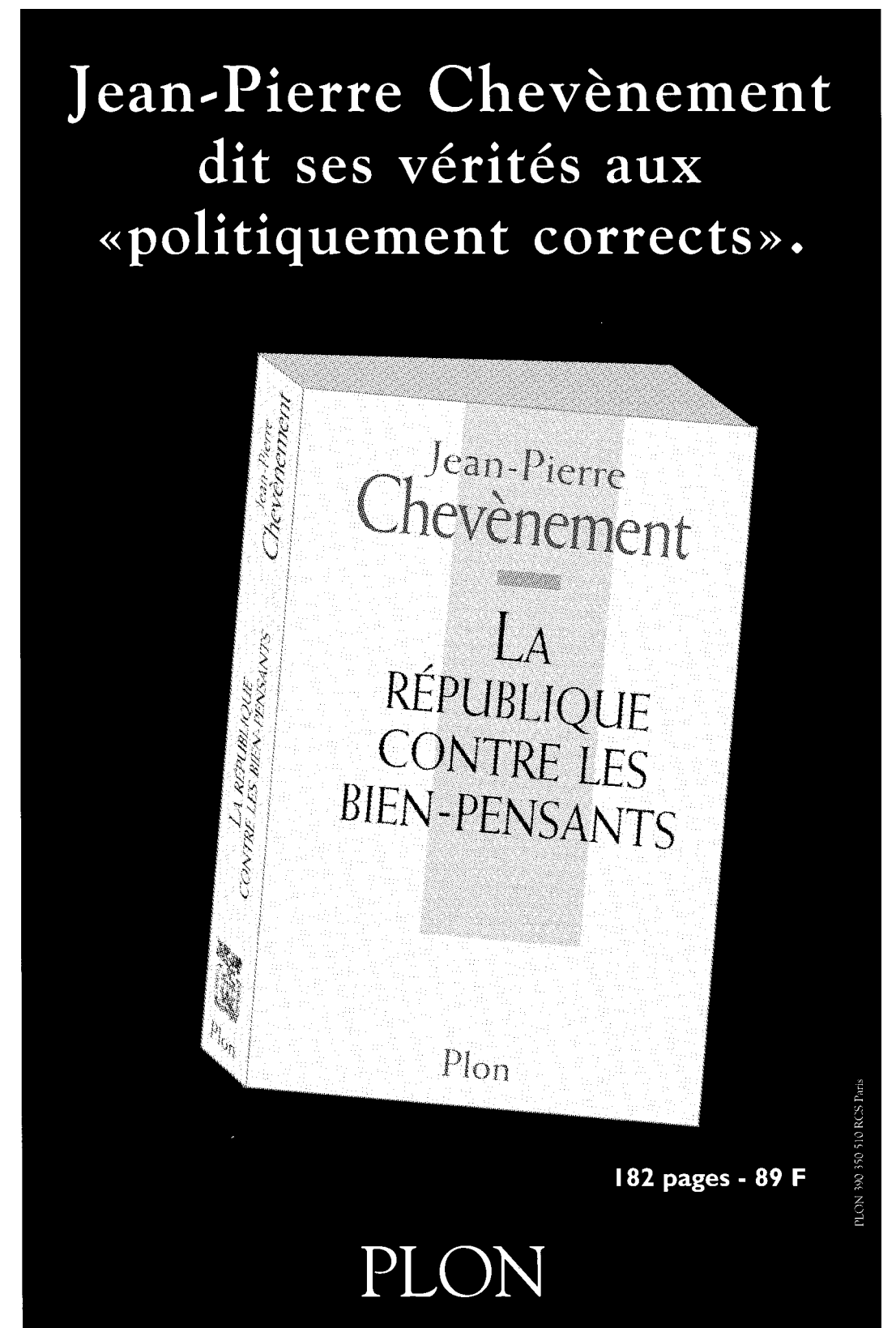
L'effondrement du taux de scolarisation continue à un rythme inquiétant, faute de moyens de la part des autorités comme des familles.

Alors que le pays connaissait un taux proche de 100 % il y a près de dix ans, il serait aujourd'hui de 70 %. « *D'ici un an ou deux, la scolarisation ne touchera plus qu'un enfant sur deux* », s'inquiète un diplomate.

Dans son bureau de Bagdad, le coordinateur des Nations unies pour le programme « Pétrole contre nourriture », Hans von Sponeck, tire de ses dossiers un classeur rempli de clichés pris dans une école de Saddam City, l'une des banlieues les plus pauvres de Bagdad. On y voit des salles de classe entièrement vides, à l'exception de parpaings posés à même le sol en guise de sièges. « *Ces photos, je les ai montrées au Conseil de sécurité. Dans cette école, les instituteurs gagnent 3 000 dinars par mois (entre 2 et 3 dollars) et le directeur, après trente ans de service, 3 500 dinars* », ajoute M. von Sponeck. Instrumentalisés par le régime qui n'a jamais rechigné à organiser, pour sa propagande, des funérailles publiques de petits malades morts faute de moyens appropriés, les enfants d'Irak, pour la plupart nés après le début de l'embargo, en 1990, continuent de lui payer le plus lourd tribut.

Gilles Paris

■ Le Conseil de sécurité de l'ONU devait reconduire, mercredi 17 novembre, la résolution « Pétrole contre nourriture » pour une nouvelle période de six mois. Par ailleurs, les discussions ont « *beaucoup progressé* » au sein du Conseil pour parvenir à l'adoption d'une résolution à l'ONU sur les sanctions imposées à Bagdad. Les cinq membres permanents essayent depuis des mois de refaire leur unité sur les moyens de réinstaurer un contrôle sur l'arsenal irakien, en échange d'une suspension de l'embargo économique en place depuis neuf ans. – (AFP)





Chronique de la violence insulaire

- **11-12 janvier 1996** : conférence de presse nocturne à Tralonca, en présence de plusieurs centaines de militants cagoulés et armés. le FLNC-canal historique y annonce une trêve à quelques heures de l'arrivée dans l'île du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.
- **6 février** : Claude Erignac préfet à Ajaccio.
- **1^{er} juillet** : attentat à la voiture piégée sur le port de Bastia. Charles Pieri, dirigeant d'A Cuncolta nazionalista, est blessé ; un militant est tué.
- **6 octobre** : attentat contre l'hôtel de ville de Bordeaux, dont Alain Juppé, premier ministre, est le maire.
- **Septembre et novembre 1997** : série d'attentats (contre les locaux de l'ENA à Strasbourg, contre la gendarmerie de Pietrosella) par le groupe des « cent sigles », qui revendiquera plus tard l'assassinat de Claude Erignac.
- **6 février 1998** : assassinat de Claude Erignac.
- **13 février** : Bernard Bonnet, préfet, s'installe au palais Lantivy.
- **1^{er} juin** : création du groupe de pelotons de sécurité (GPS).
- **7 et 14 mars 1999** : au premier tour des élections territoriales, les nationalistes, quoique désunis, dépassent leur résultat de 1992 avec 23,45 % des suffrages.
- **18 mars** : première réunion commune de la quinzaine d'organisations nationalistes de l'île, à Ghisonaccia (Haute-Corse).
- **19 avril** : incendie criminel, de nuit, du restaurant de plage Chez Francis, installé sans autorisation.
- **3 mai** : mise en garde à vue de M. Bonnet.
- **4 mai** : dissolution du GPS.
- **23 mai** : les assassins présumés du préfet Erignac, arrêtés, à l'exception d'Yvan Colonna, suspecté d'être le tireur, revendiquent leur acte.
- **Juin** : autodissolution du Mouvement pour l'autodétermination (MPA).
- **2 juillet** : le préfet Bonnet est remis en liberté.
- **20 août** : Armata Corsa revendique l'assassinat, un mois plus tôt, d'un commis boucher de Belgodère.
- **26 août 1999** : les nationalistes réunis dans le comité de Fium'orbu confirment leur démarche de réconciliation du 3 juillet, à Migliacciaru.
- **6-7 septembre 1999** : en Corse, Lionel Jospin fait dépendre un dialogue sur l'« évolution institutionnelle de l'île » de la condamnation de la violence par les élus nationalistes. Dix jours plus tard, la Corse est secouée par une série d'attentats simultanés.

Dialogue brut entre Roger Marion et les sénateurs : « Quel service informait Colonna ? Les RG ? - Bien sûr »

Le 6 octobre, Roger Marion, alors numéro deux de la police judiciaire, a été entendu pour la seconde fois par la commission d'enquête du Sénat. Celle-ci livre, en annexe de son rapport, des extraits du dialogue de M. Marion avec Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, le président de la commission.

VERBATIM
Jean-Patrick Courtois (RPR, Saône-et-Loire) et Michel Caldaguès (RPR, Paris). Les échanges portent essentiellement sur les responsabilités dans la fuite d'Yvan Colonna, assassin supposé du préfet Claude Erignac :

M. Marion : Est-ce que vous savez ce que c'est que de mener les interrogatoires des auteurs présumés d'un assassinat ?
M. Charasse : Non, je ne le sais pas, mais chacun son métier.
M. Marion : Chacun son métier. Je vous dis que c'étaient les renseignements généraux qui étaient chargés d'assurer la surveillance d'Yvan Colonna.
M. Charasse : Je vous demande simplement si vous ne vous êtes pas posé la question de savoir pourquoi il y avait eu cette interview [d'Yvan Colonna sur TF 1, en direct, le 22 mai à 20 heures].
M. Marion : Je ne me pose pas la question, M. Charasse, parce que, pendant les gardes à vue, je ne regarde pas la télévision !
M. Charasse : Vous avez bien des gens qui vous renseignent.
M. Marion : Non !
M. Charasse : Je n'arrive pas à vous croire ! Je pense que, même en cours d'interrogatoire, on doit venir vous porter des informations qui peuvent paraître intéressantes (...). Je n'arrive pas à croire que personne chez vous, homme ou femme, ne soit venu vous dire : « Il est à la télé ! »
M. Marion : Je n'ai pas de personnel pour faire des surveillances (...).

M. Charasse : Vous pouvez nous faire pleurer tant que vous voudrez... (...)
M. Marion : Il faut savoir qu'avant d'être à TF 1, le soir, il y a un article dans *Le Monde* qui le désigne. (...) Est-ce que vous trouvez normal que le nom d'Yvan Colonna...
M. Charasse : M. Marion, ce n'est pas une enquête sur moi, mais sur vous.
M. Marion : Moi, je vous pose une question. Je vous dis qu'il est anormal que vous ayez des responsables qui...
M. Charasse : Excusez-moi, mais il ne faut pas inverser les rôles ! Nous ne sommes pas dans un cabinet d'instruction.
M. Caldaguès : (...) Je voudrais essayer de comprendre (...). M. Colonna figurait-il parmi les gens que les renseignements généraux avaient pour mission de surveiller ?
M. Marion : Oui.
M. Caldaguès : J'en étais presque sûr, mais je voulais en avoir la confirmation. Quand les renseignements généraux surveillent des gens (...), ou bien ils s'échappent sans qu'on s'en aperçoive - c'est alors ce qu'on appelle un « loupé » -, ou bien ils s'échappent et on s'en aperçoit, auquel cas je suppose qu'on

leur court après et qu'on les appréhende, non ?
M. Marion : Exactement.
M. Caldaguès : Donc, que s'est-il passé entre ces deux hypothèses ? (...)
M. Marion : Il faut quand même comprendre que le travail sur le terrain de façon discrète est excessivement difficile, surtout là-bas. (...) On ne peut pas surveiller les personnes vingt-quatre heures sur vingt-quatre et jour et nuit. Yvan Colonna, non content d'avoir été prévenu par les articles du *Monde* et par certaines indiscretions sur lesquelles je ne m'étendrai pas...
M. Caldaguès : Mais si, justement ! Vous êtes là pour cela, M. l'inspecteur général. Quelles étaient ces indiscretions ?
M. Marion : Yvan Colonna a été prévenu des surveillances dont il faisait l'objet.
M. Caldaguès : Prévenu par qui ? Vous ne pouvez pas ne pas le dire ! (...)
M. Marion : Je ne suis pas en correctionnelle. Vous n'avez qu'à demander à M. Charasse... (Rires) Je dis cela parce qu'il a au moins l'honnêteté de ne pas répondre aux convocations des juges...
M. Charasse : ... qui n'ont pas à me convoquer, en effet.

M. le président : (...) Vous avez dit qu'il y a une fuite qui a atterri dans la presse.
M. Marion : (...) J'ai lu l'interview de M. [Raymond] Forni, président de la commission d'enquête sur la Corse à l'Assemblée nationale, dans *L'Est républicain*.
M. Caldaguès : Lui, c'est lui, et nous, c'est nous.
M. Charasse : Excusez-moi, mais il est très grave de dire que M. Colonna a été informé de la surveillance dont il faisait l'objet.
M. Marion : Non seulement il en a été informé, mais il a trouvé une balise qui avait été placée sous sa voiture ! Maintenant, quelle est cette balise et de quel service vient-elle ? Je n'en sais rien.
M. Charasse : Qui informait M. Colonna ? Vous ne pouvez pas vous dérober, parce que c'est une faute des services et c'est l'un des objets de notre commission d'enquête.
M. Marion : (...) Si je vous dis quelque chose, je ne pourrai que vous rapporter des informations dont j'ai eu connaissance au sein du ministère de l'intérieur.
M. Charasse : (...) Vous nous dites : « J'ai été informé au sein du ministère de l'intérieur du fait qu'Yvan Colonna bénéficiait d'informations », c'est-à-dire était au courant qu'il était suivi, surveillé, etc., par un ou plusieurs services. Quel est ce service ? On ne vous demande pas le nom. On ne vous demande pas de dire : « C'est M. Dupont dans tel service. » On vous demande de dire quel est ce service.
M. le président : On est dans le cadre de la commission d'enquête...
M. Charasse : ... qui enquête sur la coordination et les dysfonctionnements des services de sécurité de la Corse.
M. Marion : Cela ne peut pas être un autre service que celui qui avait la responsabilité de la surveillance.
M. le président : Donc les RG ?
M. Marion : Bien sûr.

La promotion « hâtive » du directeur de la PJ

Dans les conclusions de leur rapport sur la Corse, les sénateurs membres de la commission d'enquête s'interrogent sur quelques « décisions hâtives », selon eux, que le gouvernement de Lionel Jospin a prises, récemment, « à l'issue de l'affaire des paillotes ». Ils estiment ainsi que « le premier ministre a pris certaines décisions dictées par les événements sans toujours prendre le recul nécessaire », comme l'annonce, le 4 mai, de la dissolution du groupe de pelotons de sécurité (GPS) de la gendarmerie, mis en cause dans l'incendie de Chez Francis. Sur tout, la commission se dit « surprise » par la nomination, en octobre, de Roger Marion, patron de la division nationale antiterroriste (DNAT) comme « numéro deux » de la police judiciaire, « alors que les succès imputables à la DNAT n'apparaissent plus, après examen, aussi évidents et que sa personnalité semble, comme on l'a vu, plus le pousser à favoriser les controverses stériles que le travail en bonne harmonie avec les autres services de police ».

D'UN SIMPLE CLIC DE SOURIS, DOUBLEZ VOS MILES AVEC LES NEUF COMPAGNIES AÉRIENNES MEMBRES DU RÉSEAU STAR ALLIANCE.

www.double-miles.com

Laissez votre souris vous conduire jusqu'à l'offre Double Miles Star Alliance.* Vous pourrez ainsi multiplier par deux vos miles pour n'importe quelle destination dans le monde, sur les neuf compagnies membres du réseau Star Alliance.* Vous pourrez également planifier et réserver votre prochain voyage sur le site Web. Alors, avant toute autre visite, rendez-vous sur www.double-miles.com

AIR CANADA AIR NEW ZEALAND ANA ANSETT AUSTRALIA LUFTHANSA SAS THAI UNITED AIRLINES VARIG

STAR ALLIANCE
Le monde à son réseau aérien.

*Pour pouvoir participer à la promotion Double Miles, vous devez résider en France, en Grande-Bretagne ou en Irlande. Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre sur le site Web, vous pouvez tout simplement appeler le 00800 444 6666 (appel gratuit). Cette offre est valable du 1^{er} au 15 décembre 1999 et du 3 janvier au 29 février 2000. Les bonus de miles sont valables pour tout billet acheté en Première Classe et Classe Affaires pendant la durée de l'offre. Le calcul de bonus de miles se base sur les miles payés parcourus (excepté sur SAS où la Classe empruntée sera prise en compte). Les participants doivent dans un premier temps réserver leur billet et souscrire à un programme de fidélisation d'une des compagnies membres du réseau Star Alliance. Par ailleurs, ils ne pourront participer à cette promotion qu'une seule fois. Les membres SAS Eurobonus, Air New Zealand Air Points et Ansett Australia Global Rewards gagneront les miles équivalents. Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion Star Alliance. Les conditions des programmes de fidélisation de chaque membre Star Alliance s'appliquent également.

JUSTICE La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a entamé, mardi 16 novembre, une série de consultations avec des parlementaires de toutes tendances afin de les convaincre de

voter, le 24 janvier, à Versailles, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. A droite, de nombreux parlementaires sont tentés de rejeter cette réforme lors du Congrès. ● PRÉ-

CISANT CERTAINS POINTS de son projet sur la responsabilité des magistrats, elle a laissé entendre que ce texte serait examiné avant l'examen en seconde lecture du projet de loi

parquet-chancellerie. ● RÉUNI MARDI 16 septembre, le bureau national du PS a approuvé les « critères » proposés par le premier secrétaire, François Hollande, selon lesquels un responsable

du parti mis en cause dans une affaire grave et mettant en cause la crédibilité du PS compte tenu de son niveau de responsabilité devrait se mettre en congé.

Elisabeth Guigou tente de sauvegarder sa réforme de la justice

La garde des sceaux a rencontré, mardi 16 novembre, plusieurs parlementaires de gauche comme de droite appelés à voter, le 24 janvier, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. La droite laisse toujours planer un doute sur ses intentions lors du vote au Congrès

LE COMPTE À REBOURS a débuté. Mardi 16 novembre, Elisabeth Guigou a entamé une série de consultations avec les parlementaires qui se prononceront, le 24 janvier, à Versailles, sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Pour être adoptée, celle-ci doit recueillir les trois cinquièmes des suffrages exprimés par les députés et les sénateurs. Nul ne peut dire si le compte sera bon, à droite comme à gauche.

La ministre de la justice consulte donc tous azimuts : mardi matin, elle s'est entretenue avec Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, avant de rencontrer l'ancien garde des sceaux Robert

Badinter (PS), puis le président de la commission des lois, Jacques Larché (DL). La tournée s'est poursuivie au Palais-Bourbon, avec les chefs de file de la majorité - Jean-Marc Ayrault (PS), Alain Bocquet (PC), Roger Gérard Schwartzberg (PRG), Georges Sarre (MDC) et Guy Hascoët (Verts) - en présence du ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. Lors de cette table-ronde, M. Sarre, sans doute le plus critique, a dénoncé la « *judiciarisation à grande vitesse* » de la société. Sept élus du Mouvement des citoyens - sur 8 au total - se sont abstenus en première lecture sur la réforme du CSM, le 3 juin 1998, ainsi que 3 élus du PC réunionnais, le reste

de la majorité ayant voté pour (*Le Monde* du 5 juin 1998). Mais la démission de Dominique Strauss-Kahn, le 2 novembre, a relancé le débat sur la présomption d'innocence et suscitée une attente à l'égard du projet de loi organique sur le statut des magistrats, qui ne pourra être examiné qu'une fois la réforme du CSM votée. M. Schwartzberg a émis le souhait que ce texte soit examiné avant la seconde lecture du projet de loi Parquet-Chancellerie, prévue en mars. M^{me} Guigou s'est dit « *ouverte* » à cet ajustement de calendrier. Elle a mis les députés en appétit, en donnant les grandes lignes de ce que pourrait être la responsabilité des magistrats : outre la création d'une commission d'examen des réclamations des justiciables, ce texte permettra la publication des sanctions disciplinaires prises à leur encontre.

Les cinq députés ont élargi le débat à la présomption d'innocence et au secret de l'instruction. « *On ne peut pas faire comme s'il n'y avait pas eu la démission de Dominique Strauss-Kahn* », a soupiré l'un d'entre eux, qui préfère rester anonyme. M^{me} Guigou s'est dit prête à « *enrichir* » le texte sur la présomption d'innocence, qui sera examiné en seconde lecture, à l'Assemblée, en février. Elle l'a redit, mercredi matin, sur RTL : « *J'accueille toutes les suggestions avec beaucoup d'intérêt, mais attention aux réponses simplistes* ».

A droite, les tentations sont

grandes, parmi ceux qui avaient approuvé la réforme du CSM en première lecture, de la rejeter lors du Congrès. Au lendemain de son entretien avec M^{me} Guigou, où il a réclamé des avancées « *précises* » sur la responsabilité pénale des élus locaux et la responsabilité des juges, M. Debré devait présider une réunion de son groupe, mercredi matin, consacrée à ce sujet.

EMBARRAS MANIFESTE

Une cinquantaine de députés RPR avaient refusé d'approuver le texte, en première lecture, malgré les consignes de l'Élysée. Ils pourraient être plus nombreux le 24 janvier. Tous les présidentiables du RPR, y compris Jean-Paul Delevoye, ont exprimé leurs réserves ou leur opposition à la réforme (*Le Monde* du 5 novembre). Parmi eux, Patrick Devedjian a préparé le terrain au re-

jet d'un texte initialement approuvé par le chef de l'Etat, en affirmant, dimanche, que « *la demande de réforme du président de la République a été trahie par le gouvernement* ». « *Le président est très réaliste*, souligne le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan. *Il sait que les trois-cinquièmes ne s'atteignent que par la conviction. Si le gouvernement ne fait pas ce qu'il faut pour convaincre, il en assumera la responsabilité* ».

A l'UDF, qui avait très largement approuvé le texte en première lecture, l'embarras est manifeste. Après avoir été débattu lors d'un séminaire, ce week-end, puis lors de la réunion du groupe, mardi matin, le sujet sera à l'ordre du jour d'une réunion des députés et sénateurs UDF, mercredi 24 novembre. « *Nous avons une position simple mais qui rend le vote difficile*, a indiqué au

Monde le président de l'UDF, François Bayrou. *Nous étions acquis à la réforme du CSM, mais le vote sur ce texte intervient avant tout le reste, sur lequel ne pourront plus peser les groupes de l'opposition* ».

Mardi matin, Pierre Méhaignerie a taché de convaincre ses collègues de voter la réforme du CSM. L'ancien garde des sceaux met en garde : « *la gauche va dire : "ils ne veulent pas de l'indépendance de la justice"* ». Porteparole du groupe, Pierre Albertini constate que « *la tendance est plutôt à un vote négatif* ». « *On ne souhaite pas que tout ceci se termine par un fiasco, mais on ne peut pas demander à l'opposition de venir au secours d'une réforme mal inspirée* ».

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

Comment les ministres de la justice et de l'intérieur s'informent sur les affaires

ANTICIPANT l'application de sa réforme, Elisabeth Guigou s'est interdit de donner la moindre instruction dans les affaires particulières. Ce principe général, jamais pris en défaut, a une contrepartie : la ministre exige de la direction des affaires criminelles et des grâces d'être informée, au jour le jour, de toutes les affaires pouvant intéresser le gouvernement. Le critère est vaste : il comprend les violences urbaines, les faits divers, ainsi que les affaires sensibles impliquant des hommes politiques.

Le canal de transmission des informations passe, le plus souvent, du procureur d'un tribunal au procureur général, puis à la direction des affaires criminelles et des grâces. Ce service de la chancellerie est destinataire de rapports généraux - sur l'application de la politique pénale dans une cour d'appel par exemple -, comme de rapports ponctuels sur tel ou tel dossier judiciaire. Puis, ces informations sont transmises à la ministre de la justice, qui exige parfois d'être mieux informée sur un dossier. La direction des affaires criminelles demande alors aux parquets de lui faire remonter, quasiment en temps réel, des pièces de procédure (rapports d'expertise, procès-verbaux d'audition, etc.)

L'information du garde des sceaux sur les procédures judiciaires en cours n'est pas une nouveauté : tous les ministres de la justice qui se sont succédés se sont tenus au courant du contenu des affaires. Dans le cas de M^{me} Guigou, cette information, pratiquée en temps réel, est ouvertement revendiquée. Son entourage explique que cette pratique est permise par le code de procédure pénale, et qu'elle ne viole en rien le secret de l'instruction : ce serait en vertu de ses fonctions hiérarchiques de chef du parquet que la ministre pourrait avoir connaissance du contenu des dossiers judiciaires. Si elle ne pose guère question dans la plupart des dossiers, cette pratique peut placer le garde des sceaux dans une situation frisant le conflit d'intérêts quand elle s'applique aux dossiers judiciaires visant des élus de la majorité. S'agissant de la MNEF, Elisabeth Guigou a pu se retrouver en possession d'éléments tirés de la procédure ouverte, nommément, contre Dominique Strauss-Kahn.

Remous autour d'une réforme des services de la chancellerie

ANNONCÉE sur fond d'affaire MNEF et de polémique sur la section financière du parquet de Paris, la suppression, au sein de la chancellerie, de la sous-direction des affaires économiques et financières crée un certain émoi au ministère de la justice (*Le Monde* du 4 novembre). Compétente pour l'élaboration et le suivi de la politique pénale, la direction des affaires criminelles et des grâces est le service de la chancellerie le plus sensible, celui par lequel passent l'ensemble des dossiers signalés. Pendant longtemps, cette direction a été réduite à la gestion des affaires : les directeurs qui s'y sont succédés se sont employés à relayer les instructions des gardes des sceaux dans les affaires individuelles, n'hésitant pas, à l'occasion, d'ordonner aux parquets de classer ou de retarder des procédures.

Rompant avec la tradition des instructions individuelles, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a décidé de réformer cette direction, dont l'appellation ne devrait plus comporter le terme « *affaire* ». La future direction de-

La ministre de la justice n'est pas la seule à être destinataire de ces informations. Son collègue de l'intérieur recueille lui aussi, au jour le jour, des informations sur les procédures traitées par la police judiciaire. Dans l'affaire de la MNEF, Jean-Pierre Chevènement en a fait l'aveu implicite, dimanche 7 novembre sur TF 1, en déclarant : « *Je peux vous dire qu'un certain nombre d'informations publiées dans la presse sur la rame de papier, les polices de caractère* [à propos de l'analyse de la police scientifique des documents justifiant le travail de M. Strauss-Kahn], *tout cela ne répond à aucune espèce de réalité* ».

Secret de Polichinelle pour les magistrats et les policiers, l'information du ministre de l'intérieur sur les procédures judiciaires n'est pas prévue par le code de procédure pénale. Celui-ci dispose, en effet, que la police judiciaire « *est exercée sous la direction du procureur de la République* » et « *est placée, dans chaque ressort de cour d'appel, sous la surveillance du procureur général et sous le contrôle de la chambre d'accusation* ». Cette tutelle judiciaire est doublée d'une tutelle administrative qui place les officiers de police judiciaire (OPJ) dans une situation compliquée : malgré le secret de l'instruction auquel ils sont soumis, ils réfèrent quotidiennement à leur hiérarchie du contenu des procédures qu'ils traitent. Ainsi, Jean-Pierre Chevènement, ou son proche entourage, est tenu au courant du contenu des affaires par le biais de rapports de synthèse remis par la direction centrale de la police judiciaire.

Cette pratique occulte a toujours été niée par les différents ministres de l'intérieur. A l'exception notable de Philippe Marchand, ministre de l'intérieur en 1991, qui déclarait le 6 février lors d'un colloque à Saintes : « *Il existe, dans ce pays, des pratiques qu'il ne faut pas avoir peur de dénoncer, qui ne doivent plus durer. Dès lors qu'un officier de police judiciaire mandaté par un magistrat interroge quelqu'un et dresse un procès-verbal, est-il normal qu'il le transmette au ministère de l'intérieur ?* » Cette question n'a reçu aucune clarification de la part du gouvernement.

Cécile Prieur

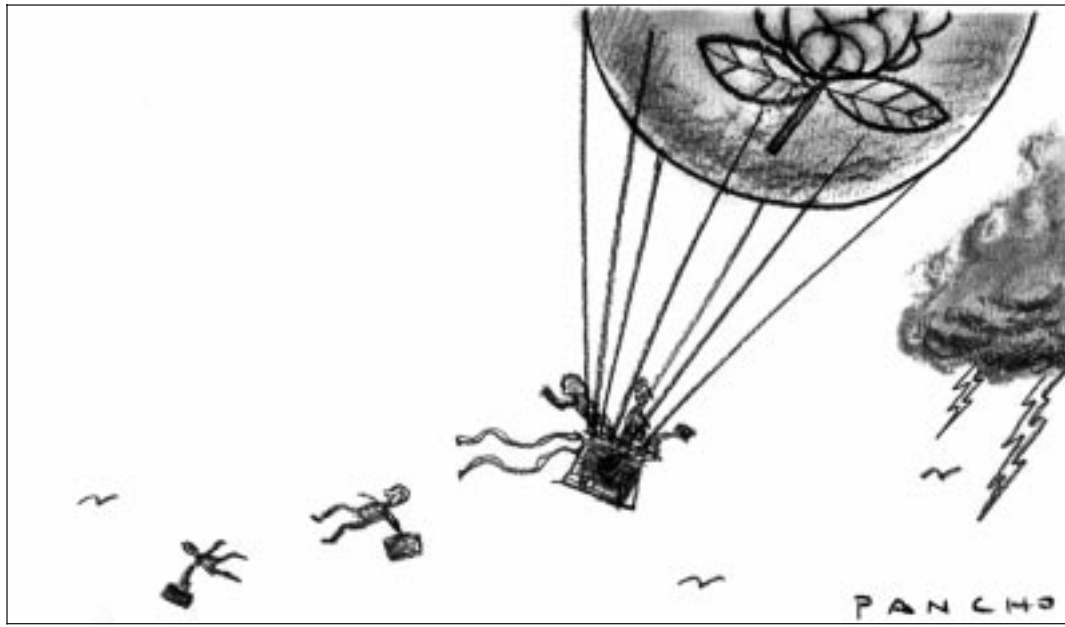
Vous allez bientôt entre-
prendre votre lecture de résidents AXS

0,38€/an
0,45€/an
0,69€/an

AXS

0 800 76 20 00

*Prix TTC depuis un poste fixe à partir d'une zone couverte par AXS Telecom. Tarifs résidentiels 09/99.



Le PS entre « exigences politiques » et présomption d'innocence

NI COMITÉ D'ÉTHIQUE ou jury d'honneur, ni règles « absolues » : secoué par l'affaire de la MNEF et par la démission de Dominique Strauss-Kahn, le bureau national du Parti socialiste a approuvé, mardi 16 novembre, les « critères » proposés par son premier secrétaire, François Hollande, pour apprécier les conséquences de la mise en cause de responsables socialistes dans des affaires (*Le Monde* du 17 novembre). « La justice a ses règles, qui peuvent être réformées », a souligné M. Hollande. La politique a ses exigences. Le chemin est étroit, mais celui que nous avons choisi est juste et responsable. » En ouverture à ce débat, le bureau national a pris acte de la mise « en réserve » de François Bernardini, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, mis en examen dans l'affaire de la MNEF. Cette décision était « la bonne », a commenté M. Hollande, en ajoutant : « S'il ne l'avait pas prise, nous l'aurions prise à sa place. »

Présentée avec Alain Claeys, chargé de la coordination et de la trésorerie au secrétariat national, la jurisprudence de M. Hollande définit plusieurs principes. Pour que le cas d'un responsable soit examiné, il faut qu'une procédure judiciaire soit engagée. Mais il n'y a pas d'au-

tomaticité : toute mise en examen ne fait pas jouer ces règles, notamment quand un maire est mis en cause pénalement pour un accident survenu dans sa commune. Il doit s'agir, a insisté M. Hollande, de « faits suffisamment étayés, graves et mettant en cause la crédibilité du PS compte tenu du niveau de responsabilité » de la personne incriminée. Celle-là doit d'abord prendre ses « responsabilités individuelles ». Si elle ne les prend pas et que les faits sont graves, le bureau fédéral, au niveau local, ou le bureau national, au niveau national, « pourraient être saisis » et décider de la mise en congé du responsable. « Il ne s'agit pas de se substituer à la justice », a affirmé M. Claeys, ni de se livrer, comme l'ont souligné Bertrand Delanoë, sénateur de Paris, et Frédérique Bredin, députée de Seine-Maritime, à des « jeux tactiques ».

UN CLIMAT SEREIN

Dans un climat plutôt serein, en l'absence de Laurent Fabius, mais en présence de Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire fédéral parisien, qui est resté muet, des responsables sont intervenus, comme Georges Frêche, Vincent Peillon, Jean-Luc Mélenchon et Michel Vauzelle. « Nous avons le devoir de faire en sorte que notre combat pour une

démocratie de qualité soit crédible », a observé M. Delanoë, « l'indépendance de la justice nous rend beaucoup plus à l'aise ». Le président du groupe socialiste du Conseil de Paris a insisté sur l'obligation pour le PS d'être d'« une très grande honnêteté intellectuelle » et d'avoir « un respect absolu pour les personnes quelles qu'elles soient ». M^{me} Bredin a plaidé pour une défense de la « présomption d'innocence jusqu'au bout ».

Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, le plus assidu des membres du gouvernement au bureau national, a indiqué qu'il n'avait « aucune réserve » par rapport aux propositions de M. Hollande, mais qu'il s'agit d'un « chemin étroit et difficile », qui risque - estime-t-il « à titre personnel » - d'« être impraticable ». « Si on me demande de me prononcer, il est probable que je m'abstiendrai, car je crois à la présomption d'innocence », a dit M. Glavany, insistant sur « l'exercice de la responsabilité individuelle » et faisant allusion à la démission de M. Strauss-Kahn. « Je n'aime pas, a-t-il conclu, les pré-*in*culpations par voie de presse. Je n'aime pas qu'on y ajoute les pré-*condamnations* politiques par voie de bureau national. »

Michel Noblecourt

Vingt-cinq ans de prison pour une mère qui laissa son fils s'accuser de son crime

Devant la cour d'assises des Yvelines, Yvonne Fosset, veuve Parisot, a reconnu avoir « volontairement » tiré dans la tête de son mari pendant son sommeil

« **POUR QUEL MOTIF** une mère laisse-t-elle accuser son fils du crime qu'elle a commis ? » La question a circulé sur une feuille de papier, entre les jurés, puis a été lue, lundi

15 novembre, par la présidente de la cour d'assises des Yvelines. Dans le box, Yvonne Fosset veuve Parisot, petite quinquagénaire à la permanente rousse, se résigne à répondre : « La lâcheté... D'habitude, c'est une mère qui s'accuse pour son fils. »

Sur une autre feuille de papier, logique, la question réciproque a suivi : « Pour quel motif un fils s'accuse-t-il du crime que sa mère a commis ? » Mais, pour les juges, Ghislain Louis, vingt-cinq ans, n'a qu'une courte réponse : « Parce qu'elle me l'a demandé. »

Difficile de comprendre les ressorts psychologiques qui ont fait que ce garçon énigmatique, au regard sombre, a endossé fin 1996, en prison deux mois durant, la responsabilité d'un acte qu'il n'avait pas commis. Nulle expertise pour le savoir, tout au moins à l'audience. Et pour cause, ce n'est pas son procès. Ce n'est plus son affaire. Comme il n'est plus l'heure, pour lui, d'exhumer la moindre compassion filiale.

A Sandrancourt (Yvelines), le 16 novembre 1996, vers 6 heures du matin, Ghislain Louis a été réveillé par sa mère. Yvonne Fosset lui a dit d'enfiler son pantalon, de descendre à la cuisine. Elle lui a expliqué qu'elle venait, une heure auparavant, dans la chambre d'à côté, de tirer avec un fusil sur Christian

Parisot, son troisième mari, un serurier de trente-quatre ans, de douze ans plus jeune qu'elle. « Elle m'a dit qu'elle avait peur d'aller en prison, qu'elle ne voulait pas être séparée de ses deux filles, mes petites sœurs, Carole et Aurore. » A l'étage, le jeune homme a entendu son beau-père gémir. « Je voulais appeler les secours, mais elle m'en empêchait. Elle voulait qu'on mette un truc au point avant. Il fallait dire que c'était un accident. Elle m'a demandé de dire que c'était moi. »

Yvonne Fosset conteste avoir été à ce point explicite. « J'ai dû inconsciemment lui dire. » La nuance est-elle d'importance ? Pendant deux mois, elle a abandonné son fils aux affres de la détention. Et contre l'évidence : les expertises ont révélé que des résidus de tir, prélevés le jour des faits, se trouvaient sur ses habits et sur ses mains.

« PISTE FINANCIÈRE »

Après avoir soutenu à l'instruction la thèse de l'accident, Yvonne Fosset admet aujourd'hui, à son procès, avoir « volontairement » tiré dans la tête de son mari. Ses explications entraînent la cour d'assises dans l'intimité d'une dispute qui aurait mal tourné. Elle évoque la jalousie de son compagnon, des violences - dont nul médecin n'a trouvé trace -, des humiliations sexuelles. Selon elle, Christian Parisot aurait aussi pris un fusil et fait mine de se suicider. Mais les constatations matérielles (tir dans le dos, déclarations du mari à l'arrivée des pompiers) plaident plutôt pour un meurtre en plein sommeil.

A la recherche d'un mobile, les enquêteurs ont rapidement été convaincus par « la piste finan-

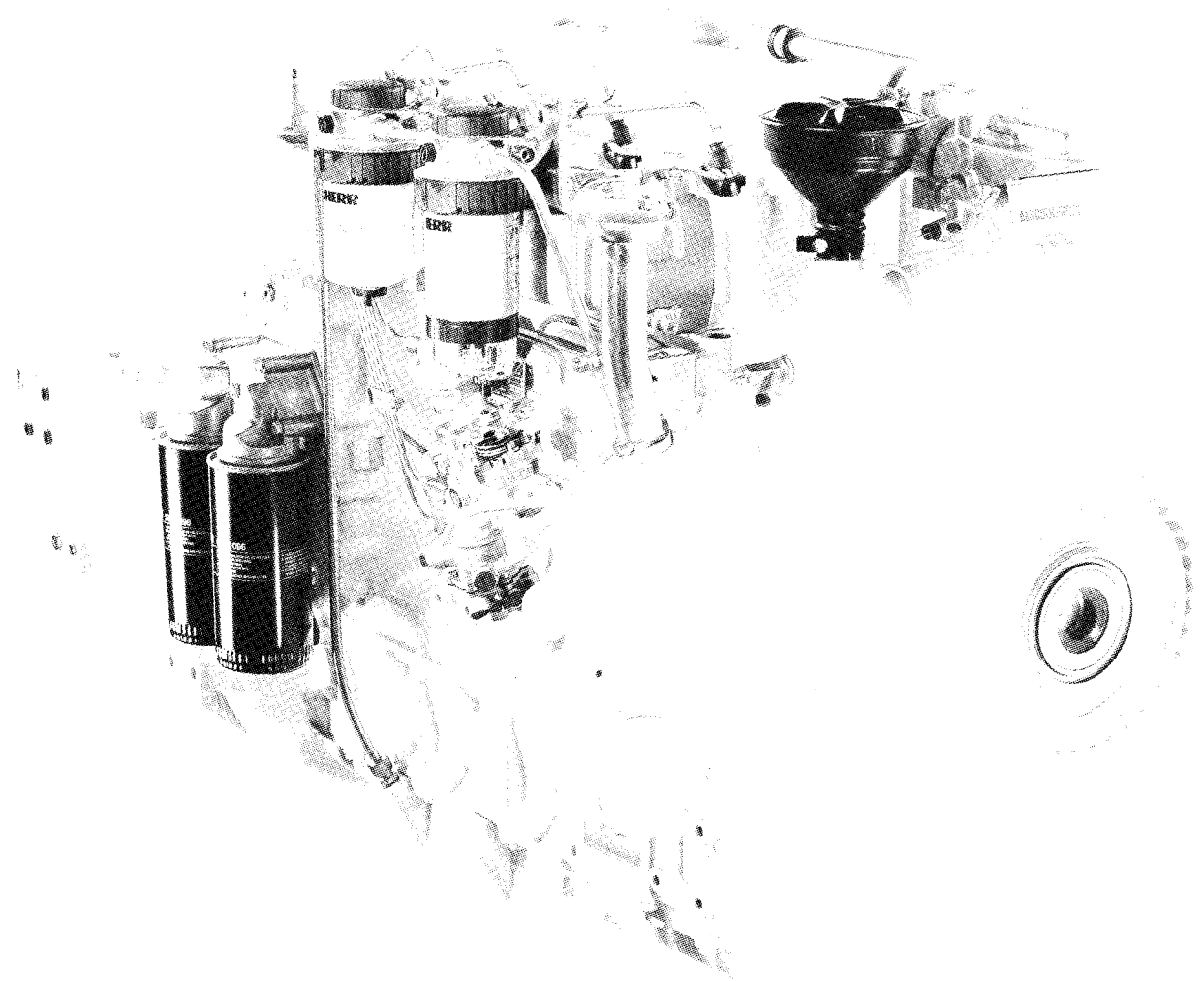
cière ». Yvonne Fosset, agent commercial chez un fabricant de literie, gérait l'économie familiale. Elle avait longtemps tenu cachés les dettes, les découverts. Pour éviter que son mari ne tombât sur les relevés, elle avait fait détourner le courrier en poste restante. L'interdit bancaire approchait. Or, la veille même des faits, Christian Parisot, travailleur sans relâche, était tout à son bonheur de pouvoir concrétiser son projet : la reprise d'une petite société de serurerie. Il lui fallait 73 000 francs. Il ne se doutait pas. Il avait prévu de se rendre le lendemain chez le banquier.

Stigmatisant les mensonges d'après-crime et le comportement de l'accusée plus prompt à faire jouer les assurances des crédits qu'à faire sortir son fils de prison, l'accusation a considéré qu'il y avait eu de la part d'Yvonne Fosset préméditation.

« Carole et Aurore sont doublement orphelines par votre crime et vos mensonges », a estimé M^{me} Catherine Ardaillon-Liénard, conseil de la famille Parisot. A la barre, William, un fils d'un premier lit, dit qu'il ne veut plus voir sa mère en face. Ghislain « n'a plus l'intention d'avoir des contacts avec elle ». Carole n'a pas souhaité venir. Aurore a essayé, cinq minutes, et est partie en courant. « C'est la première condamnation », a observé en défense M^{me} Samy Jeanbart. En tuant son mari, Yvonne Fosset veuve Parisot a perdu ses quatre enfants. Ses juges l'ont condamnée, mardi, à vingt-cinq ans de prison, soit cinq de moins que les réquisitions.

Jean-Michel Dumay

Le progrès en marche.



Depuis 50 ans, nous dynamisons le marché mondial en proposant des solutions innovantes pour nos produits qui définissent de nouveaux standards. Avec notre gamme d'engins de BTP, la plus complète du monde. Avec nos moteurs diesel et nos composants de chaînes cinématiques. Avec nos grues terrestres et maritimes. Avec nos machines-outils et nos chaînes de transfert. Avec nos équipements aéronautiques. Avec nos appareils de réfrigération et de congélation.

Liebherr, le progrès en marche.

Le Groupe

LIEBHERR

Les personnels des lycées agricoles manifestent à Paris contre les insuffisances budgétaires

La précarité menace, selon eux, la stabilité des « communautés éducatives »

Les personnels de l'enseignement agricole public étaient appelés par leurs syndicats à manifester à Paris, mercredi 17 novembre, à l'occasion de

l'examen du budget du ministère de l'agriculture à l'Assemblée nationale. Ils revendiquent un « plan pluriannuel » destiné à rattraper les défi-

cits en personnels. Au lycée Jules-Rieffel de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), la précarité se reflète dans le fonctionnement de l'établissement.

SAINTE-HERBLAIN
de notre envoyée spéciale
« Tous les ans, en août, on est prêts à se pendre parce qu'on manque de personnels. Et pourtant, à la rentrée, tout le monde est en place. C'est de la magie. » Quoi qu'en dise Philippe Nénon, professeur adjoint du lycée agricole Jules-Rieffel de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), le spectacle, cette année, a été un peu gâché. Trois jours de grève ont perturbé la rentrée dans cet établissement de 650 élèves et apprentis, spécialisé dans l'aménagement paysager, l'horticulture et l'agroalimentaire.

Mercredi 17 novembre, à l'appel des syndicats du secteur (Snetap-FSU, Sgen-CFDT, Sfoerta-FO), certains de ses personnels devaient se rendre à Paris pour prolonger la grogne et manifester devant l'Assemblée nationale, à l'heure où sera discuté le budget de l'agriculture. Malgré la fin de non-recevoir opposée par leur ministre Jean Glavany, les organisations syndicales réclament toujours un plan pluriannuel de rattrapage. Car le malaise qui tra-

verse l'enseignement agricole est avant tout d'ordre financier (*Le Monde* daté 5-6 septembre).

« Ces dernières années, on a connu une hausse significative du nombre d'élèves et les effectifs en personnels n'ont pas suivi, reconnaît Yves Porgroult, professeur du lycée. Aujourd'hui, l'écart est manifeste, surtout pour les personnels administratifs et de santé (Atoss). Aussi, chaque année, pour assurer la rentrée, on est contraint à des acrobaties financières. » Un rapport de l'Inspection générale de l'agriculture qui, en septembre, a mis le feu aux poudres, préconisait la titularisation de 2 000 personnes en cinq ans.

SIÈGE ÉJECTABLE

Au lycée Jules-Rieffel, l'insuffisance des postes créés au budget aurait pu transformer l'établissement en lycée-poubelle, au sens propre. « L'Etat nous octroie un seul poste pour assurer le ménage de 10 000 m² », souligne le professeur. L'établissement doit donc puiser dans ses fonds propres pour recruter du personnel supplémen-

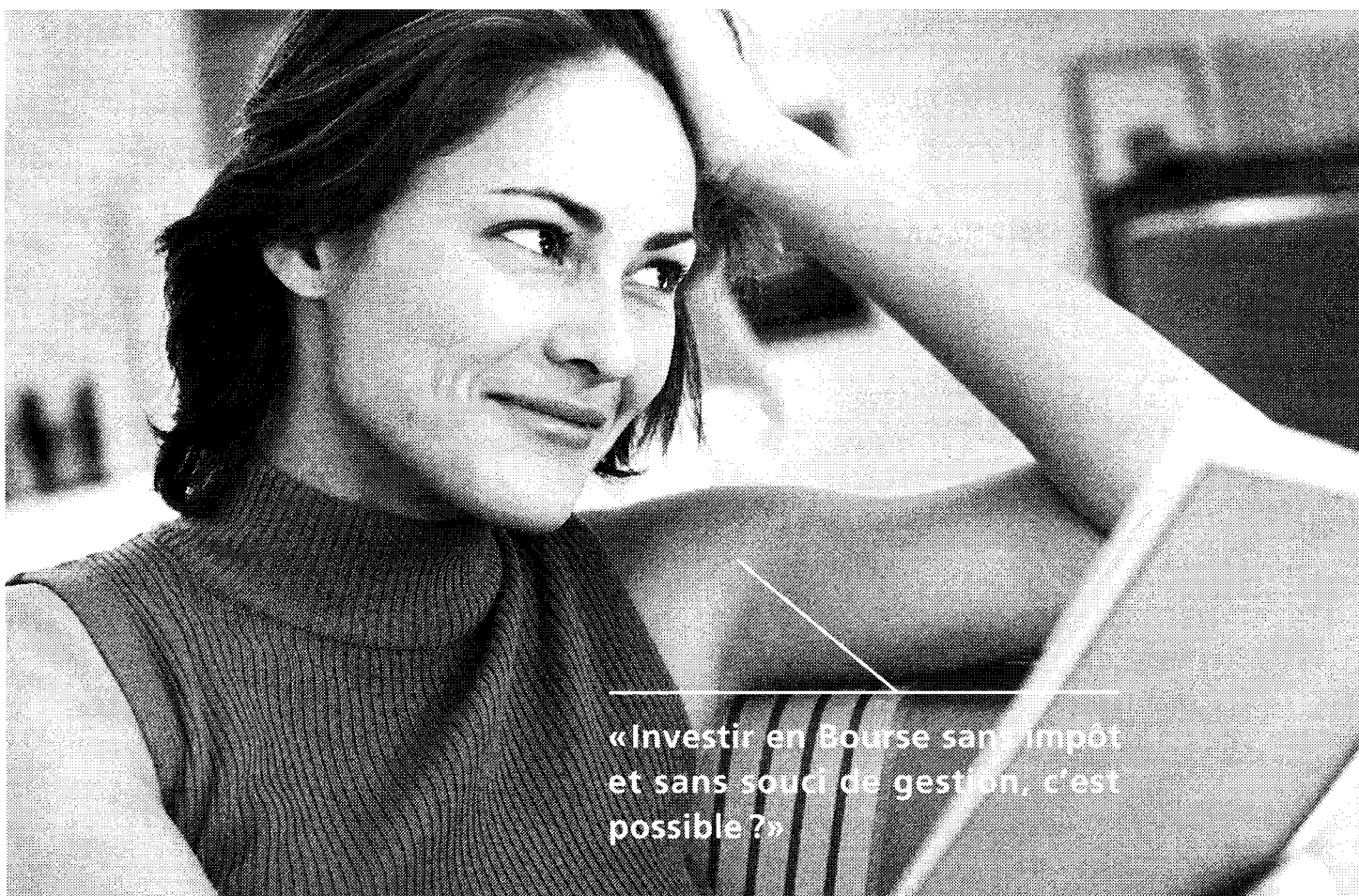
taire. Du coup, contrats emploi-solidarité (CES) et contrats emploi consolidé (CEC) font florès : sur vingt-quatre personnels Atoss, neuf sont des contractuels de ce type.

Syndicats et direction se retrouvent aussi pour déplorer les conséquences de la précarité sur le fonctionnement de l'établissement. Les personnes en CES ou CEC sont recrutées pour des périodes courtes. « Résultat, le personnel change souvent ; on aide les gens à se former et ils s'en vont lorsqu'ils sont opérationnels », constate Philippe Nénon. L'instabilité de la « communauté éducative » est accentuée par la situation de précarité de plus d'un quart des enseignants. « Ici, entre 25 % et 30 % des profs sont des agents contractuels payés par des crédits alloués par l'Etat ou la région », confirme le professeur. Sophie, jeune ingénieur paysagiste, enseigne depuis trois ans sous ce statut. « Par rapport aux titulaires, cela ne change pas grand-chose, sauf que, chaque été, j'ai une petite inquiétude avant de savoir si je garde le poste. »

Là encore, les services rendus aux élèves peuvent en pâtir. Certains enseignants hésitent à s'impliquer dans des projets pluridisciplinaires, caractéristique de l'enseignement agricole, lorsqu'ils se sentent sur un siège éjectable. « En outre, il arrive que l'on soit obligé de leur proposer des services partiels de quatre ou six heures. S'ils trouvent un temps complet ailleurs, ils partent en cours d'année », ajoute Yves Porgroult.

Etonnamment, les élèves ont peu conscience de ces dysfonctionnements. « Comme partout, ce qui fait réagir les parents et les élèves, constate Emile Basin, enseignant de technique commerciale, c'est l'absence d'un prof. Et c'est vrai que jusqu'à présent, l'administration est toujours parvenue à mettre un prof devant chaque classe. » Aussi, malgré les aléas dus à une situation tendue, personne au lycée Jules-Rieffel n'est prêt à quitter l'enseignement agricole pour l'éducation nationale, qu'on estime ici encore moins bien lotie.

Stéphanie Le Bars



« Investir en Bourse sans impôt et sans souci de gestion, c'est possible ? »

OPTALIS EXPANSION

UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ CONSTRUIT POUR VOUS SIMPLIFIER LE PEA.

Au Crédit Agricole, votre Conseiller vous expliquera qu'Optalis Expansion dynamise votre épargne boursière en vous offrant avantages fiscaux et simplicité de gestion. Dans le cadre du PEA, vous bénéficiez d'un rendement exonéré d'impôt sur le revenu* et Indocam, la société de gestion de portefeuilles du Crédit Agricole, gère intégralement votre investissement.

L'ÉPARGNE BOURSIÈRE AU CRÉDIT AGRICOLE.



L'IMAGINATION
DANS LE BON SENS

*Après 5 ans et hors contributions et prélèvements sociaux obligatoires.

La notice d'information du FCP Optalis Expansion visée par la COB est disponible dans nos agences.

Inondations : un milliard de francs de dégâts estimé dans l'Aude

LE PRÉSIDENT (PS) DU CONSEIL GÉNÉRAL de l'Aude, Marcel Rainaud, a évalué, mardi 16 novembre, à 1 milliard de francs les dégâts subis par son département, qui a été le plus touché par la tempête des 13 et 14 novembre. Les services du conseil général estiment que la remise en état des routes et des vingt ponts endommagés coûtera quelque 300 millions de francs, mais que 200 millions de francs supplémentaires seront nécessaires pour les dégâts qui n'ont pas pu encore être répertoriés. Par ailleurs, les sinistres subis par les communes (réseaux d'assainissement, stations d'épurations, voirie), sont évalués à 500 millions de francs par le conseil général.

Le bilan humain s'est également alourdi, le nombre de personnes décédées s'élevant désormais à vingt-neuf, tandis que quatre à cinq personnes sont toujours portées disparues. Par ailleurs, les recherches menées, dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 novembre, pour tenter d'entrer en contact avec les sept spéléologues bloqués depuis le jeudi 11 dans le gouffre des « Vitarelles », près de Gramat (Lot) sont restées infructueuses - (Corresp.)

Le directeur de la maison centrale de Riom a été suspendu

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT de la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme) et son adjoint ont été suspendus à titre conservatoire, vendredi 12 novembre, par l'administration pénitentiaire (AP), qui devrait engager des poursuites disciplinaires. « La direction de l'AP a été saisie de problèmes dans l'établissement de Riom et a dépêché l'inspection des services pénitentiaires, qui a détecté des dysfonctionnements importants », a affirmé l'AP, mardi 16 novembre, sans préciser la nature exacte de ces dysfonctionnements.

Dans sa revue *Dedans Dehors*, qui paraît mercredi, l'Observatoire international des prisons fait état de témoignages de surveillants de la maison centrale de Riom, dénonçant des « beuveries » organisées par la direction de l'établissement, ainsi qu'un climat général d'« insultes, brimades, humiliations, menaces et finalement violences ».

Le CHU de Nantes condamné pour non-rappel d'un transfusé

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Nantes (Loire-Atlantique), a jugé que le centre hospitalier universitaire de la ville a commis une « faute » en ne procédant pas au rappel de Catherine Aloncle, qui avait été contaminée par le virus de l'immunodéficience humaine (HIV) lors d'une transfusion et qui est décédée, en 1991 des suites du sida. Les juges ont estimé que les nombreuses hospitalisations et transfusions de cette patiente auraient dû alerter les praticiens du CHU de Nantes et les inciter à proposer un test de dépistage à la jeune femme. Le tribunal estime que cette omission « a eu pour seule conséquence directe la perte d'une chance de suivre un traitement retardateur ».

L'Association française des transfusés (AFT) s'est félicitée de ce jugement, dans lequel elle voit une « décision jurisprudentielle majeure ». Les parents de Catherine Aloncle, qui ont engagé une action pénale contre les médecins hospitaliers, sont également à l'origine de la plainte déposée devant la Cour de justice de la République, qui a abouti à la mise en examen pour « homicide involontaire » de l'ancien ministre de la santé, Claude Evin.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le procès du financement de l'ex-Centre des démocrates sociaux (CDS)**, qui devait avoir lieu à Paris du 6 au 14 décembre, a été renvoyé à une date ultérieure en raison d'irrégularités techniques dans la convocation adressée à l'une des personnes renvoyées devant le tribunal correctionnel. Les trois anciens ministres UDF, Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Bernard Bosson, sont poursuivis pour recel d'abus de confiance dans le dossier du financement présumé occulte de ce parti.

■ **Plusieurs avocats, dont celui du maire de Paris, Jean Tiberi, ont déposé des requêtes en annulation** dans le cadre de l'affaire des HLM de Paris, dont l'instruction par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen a été close le 27 octobre. Ces requêtes, déposées auprès de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, devraient retarder la date d'un éventuel procès où pourrait figurer M. Tiberi. Interrogé par l'Agence France-Presse, l'avocat du maire de Paris, M^e Thierry Herzog, a indiqué que quatorze avocats avaient déposé de telles demandes, mardi 16 novembre.

■ **Le docteur Michel Garretta a gagné, mardi 16 novembre, les procès en diffamation** qu'il avait intentés à l'Express, au Parisien, à Paris-Match et au Quotidien du médecin devant le tribunal correctionnel de Paris. L'ex-directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), reprochait à ces publications de lui avoir imputé des détournements de fonds au préjudice de la Fondation nationale de transfusion sanguine (FNFS) dans les années 1990-91.

■ **Un militant indépendantiste breton a été mis en examen et écroué** pour « association de malfaiteurs, détention d'explosifs, infraction à la législation sur les armes et recel de vol aggravé », samedi 13 novembre à Paris, dans le cours de l'enquête sur le vol de 8,5 tonnes d'explosifs le 28 septembre à Plévin (Côtes-d'Armor).

■ **IMMIGRATION : plusieurs organisations humanitaires françaises** regroupées au sein de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) ont manifesté, mardi 16 novembre, leur solidarité avec les 61 *boat people* chinois réfugiés en Guadeloupe après avoir été secourus en mer, le 22 octobre (*Le Monde* du 17 novembre). Réagissant à l'intention affichée des pouvoirs publics de les renvoyer en Chine, la présidente de l'Anafé, Hélène Gaccon, leur a adressé un courrier dans lequel elle souligne que ces réfugiés ne disposent que « d'une seule alternative » pour éviter leur renvoi : demander l'asile.

Création de cinq mille bourses du mérite réservées aux collégiens

SÉGOLÈNE ROYAL, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a annoncé, mardi 16 novembre, la création de cinq mille « bourses du mérite » pour les bons élèves des classes de troisième issus de familles modestes. Ces nouvelles bourses, d'un montant annuel de 5 000 francs, sont destinées à aider les collégiens « à poursuivre leurs études au lycée dans de bonnes conditions ».

Comme les bourses de mérite de l'enseignement supérieur (*Le Monde* du 10 novembre), elles seront attribuées sur critère social (être boursier de collège, les 5 000 francs s'ajoutant aux 4 000 francs déjà perçus) et académique (résultats scolaires notamment au brevet). Elles seront accordées par une commission présidée par l'inspecteur d'académie, sur proposition du chef d'établissement dès la rentrée 2000. Au-delà de l'aide financière, les boursiers du mérite bénéficieront de « mesures d'accompagnement » en terme d'« activités culturelles, de séjours linguistiques, de stages ».

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 18 NOVEMBRE 1999

M. Jospin donne le coup d'envoi de la réforme de la décentralisation

Le premier ministre réunit, mercredi 17 novembre, la commission présidée par Pierre Mauroy, qui doit parvenir à une modernisation de l'organisation territoriale mise en place après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. M. Chevènement a veillé soigneusement à sa composition

LE DÉCOR est de Lionel Jospin, les costumes de Jean-Pierre Chevènement : la commission de réflexion sur l'avenir de la décentralisation annoncée par Lionel Jospin le 13 octobre à Toulouse (*Le Monde* du 14 octobre) devait être installée par le premier ministre, mercredi 17 novembre, à Matignon, en présence de son président, Pierre Mauroy et de ses 24 membres : elle doit beaucoup au ministre de l'intérieur, qui a scrupuleusement veillé à sa composition.

En accord avec Charles Pasqua, président du Rassemblement pour la France, M. Chevènement a personnellement sollicité Nicolas Dupont-Aignan, ancien sous-préfet, député (RPF ex-RPR, Essonne) et maire de Yerres. Le président du MDC a aussi téléphoné à Jean-Pierre Fourcade, président du Comité des finances locales, sénateur (UDF, Hauts-de-Seine) et maire de Boulogne-Billancourt. Tout comme il a joint Jean Puech, président de l'Association des départements de France (ADF), président (UDF) du conseil général de l'Aveyron. C'est amicalement enfin qu'il a informé Christian Proust, président MDC du conseil général du Territoire-de-Belfort de sa possible nomination.

Le plan de table, établi en concertation avec M. Jospin, a donné lieu à un savant dosage politique. Tout en veillant à n'oublier aucune des grandes associations d'élus locaux – dont les trois principales sont présidées par des élus de droite –, le gouvernement a réussi à réunir douze représentants de la majorité plurielle et neuf élus de droite... Maire de Raze (divers, Haute-Saône), Gérard Pelletier siège au nom de la Fédération nationale des maires ruraux. Il avait été envisagé, au départ, d'élargir la composition de la commission à un plus grand nombre de personnalités non élues et d'associer un universitaire. Finalement, seuls Alain Orhel, conseiller d'Etat, ancien préfet de région, et Alain Pichon, président de la chambre régionale des Comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, y fi-

gurent. Cinq rapporteurs, dont deux maîtres des requêtes du conseil d'Etat, Rémi Schwartz et Gilles Bardou, épauleront Pierre Mauroy. « Il est dommage qu'on ait jugé bon de demander à des membres de grands corps de l'Etat de nous tenir la plume », regrette M. Puech.

« PLUS SOLIDAIRE »

Dans la lettre de mission remise à Pierre Mauroy – et que M. Chevènement a eu l'occasion de relire –, le premier ministre indique que « de nouvelles étapes peuvent être franchies afin que la décentralisation soit plus légitime, plus efficace, plus solidaire ». Il précise toutefois que « puisqu'en l'absence d'actions correctrices et de péréquation, la décentralisation pourrait conduire à un développement inégal des territoires, le maintien de la solidarité nationale doit permettre une certaine régulation de l'autonomie locale ».

Les bornes sont solidement fichées. Pierre Mauroy n'entend pas les dépasser. Quant à M. Chevènement, en imposant sa marque sur la composition de la commission et même s'il juge que la décentralisation n'est pas « un bien en soi », il n'entend pas mettre un frein à l'ambition de M. Jospin : le premier ministre ne partage-t-il pas le même attachement à la puissance publique et à sa mission de péréquation entre les territoires ? « La décentralisation voulue par les lois de 1982-1983 ne s'est pas faite contre l'Etat », se plaît à rappeler M. Chevènement. De son côté, Pierre Mauroy souligne : « Jean-Pierre Chevènement et moi-même avons pu nous affronter il y a vingt ans. Il n'y a plus lieu de ressusciter ce débat ancien entre jacobins et girondins. »

En acceptant « avec plaisir » de présider la commission, Pierre Mauroy ne prétend pas renouveler la « réforme historique que furent les lois de 1982-1983 ». Vingt ans après, estime-t-il, la donne a changé : « La droite qui, à l'époque, s'était élevée contre les réformes est acquise désormais à la décentralisation », re-

marque-t-il. « En 1981, il s'agissait, comme disait Mitterrand, de rendre le pouvoir aux Français. Aujourd'hui, il s'agit de donner plus de lisibilité à l'action publique pour modifier la perception navrante qu'ont les citoyens des élus. »

Le maire de Lille, sénateur (PS Nord) et président de la communauté urbaine de Lille, se défend donc de toute nostalgie. En 1982-1983, l'ancien premier ministre avait ardemment milité pour la fusion d'un « gros tiers » des 36 000 communes françaises « pour nous mettre au diapason de nos voisins européens ». François Mitterrand s'était opposé à ce qu'il considérait comme une atteinte à l'intégrité communale. « Aujourd'hui, je ne

proposerai plus la même réforme. Je pense que l'intercommunalité doit nous permettre d'aller vers un regroupement communal qui tienne compte de la volonté des élus. »

M. Jospin n'a pas prévu de donner, mercredi, une feuille de route précise à la commission. « Que les bouches s'ouvrent, que les comptes se règlent », résume un conseiller ministériel. Dans la lettre de mission à M. Mauroy, le premier ministre esquisse néanmoins trois chantiers. Il estime nécessaire de réfléchir à « une plus large ouverture des mandats locaux à l'encontre des catégories sociales ». M. Jospin évoque également la nécessité d'une « participation accrue des citoyens à la démocratie lo-

cale ». Enfin, il estime qu'une « plus grande responsabilité en matière fiscale des collectivités locales » est de nature à « accroître la légitimité de celles-ci ».

LE CHANTIER FISCAL

De fait, le volet fiscal pourrait constituer un important chantier de la nouvelle commission. En dehors de M. Fourcade – qui prévoit de poser la question de l'« avenir » du département et se réfère à la proposition de Michel Debré, premier ministre du général De Gaulle, de réduire le nombre des départements à quarante –, aucun membre de la commission n'envisage ouvertement de proposer la suppression de cet échelon. M. Mauroy évoque la nécessité de le « faire évoluer ».

Maire PS d'Orléans et président des Grandes Villes de France, Jean-Pierre Sueur plaide pour une modification du mode de scrutin cantonal, qui permette une meilleure représentation des populations urbaines. Quant à Daniel Hoeffel, sénateur (RI, Bas-Rhin), président par intérim de l'Association des maires de France, il estime que « le jour où l'intercommunalité sera gé-

néralisée et forte, le problème de l'avenir du département se posera différemment ». Face à ces assauts, M. Puech entend bien contre-attaquer en demandant que l'entretien des lycées devienne de la compétence des conseils généraux. Et que l'Etat commence par se réformer « lui-même ».

Seules les propositions « qui obtiendront un accord général des membres de la commission seront retenues. Lionel Jospin recherche le consensus », prévient M. Mauroy : « Il n'y aura pas de propositions de réformes qui risquent de faire du schproum ». Le gouvernement estime que sans l'adhésion des élus, toute avancée est impossible. « La décentralisation n'est pas hors de la politique, estime pour sa part Michel Sapin, président PS de la région Centre, et vice-président de l'Association des régions de France. Il y a un moment où chacun doit prendre ses responsabilités, qu'il s'agisse du premier ministre ou du président de la République », prévient l'ancien ministre de l'économie de Pierre Bérégovoy, qui siège à la commission.

B. J.

TROIS QUESTIONS À...**YVES MÉNY**

1 Yves Mény, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, vous êtes directeur du centre Robert-Schuman à l'Institut universitaire européen de Florence. Pensez-vous que le gouvernement se donne aujourd'hui les moyens de faire évoluer la décentralisation ?

Il y a certes un relatif consensus entre les différentes associations d'élus locaux et l'Etat. Mais c'est un consensus pour ne pas changer grand-chose ! Tant que la réforme du cumul des mandats ne sera pas votée, je reste pessimiste sur la possibilité qu'a le gouvernement d'opérer de grandes réformes radicales. Jusqu'ici, l'Etat a opéré des réformes à la marge par des incitations fiscales pour encourager les collectivités locales à entrer dans de nouvelles structures. C'est ainsi que les collectivités sont devenues riches. Cette richesse résulte du fait que l'Etat a cédé devant le groupe de pression des élus locaux, sans doute le plus puissant de France.

2 Quelle vous paraît être la réforme prioritaire ?

L'urgence est dans les quartiers nord de Marseille, dans l'est de Paris, dans la métropole lyonnaise. Les banlieues des grandes villes

sont devenues des territoires sans maîtres. La classe politique française n'est plus en mesure d'affronter la crise urbaine dans sa globalité en raison des multiples autorités qui s'enchevêtrent : ministère, communes, agences... Il est urgent d'instaurer un seul pouvoir démocratique sur ces périphéries. L'élection au suffrage universel des membres des structures intercommunales créerait un choc démocratique plus salutaire encore que la dynamique engendrée par l'élection directe des exécutifs régionaux depuis 1983. Sans quoi, la politique de la ville est condamnée à avancer au rythme des violences urbaines.

3 La commission Mauroy vous semble-t-elle de nature à faire évoluer le paysage ?

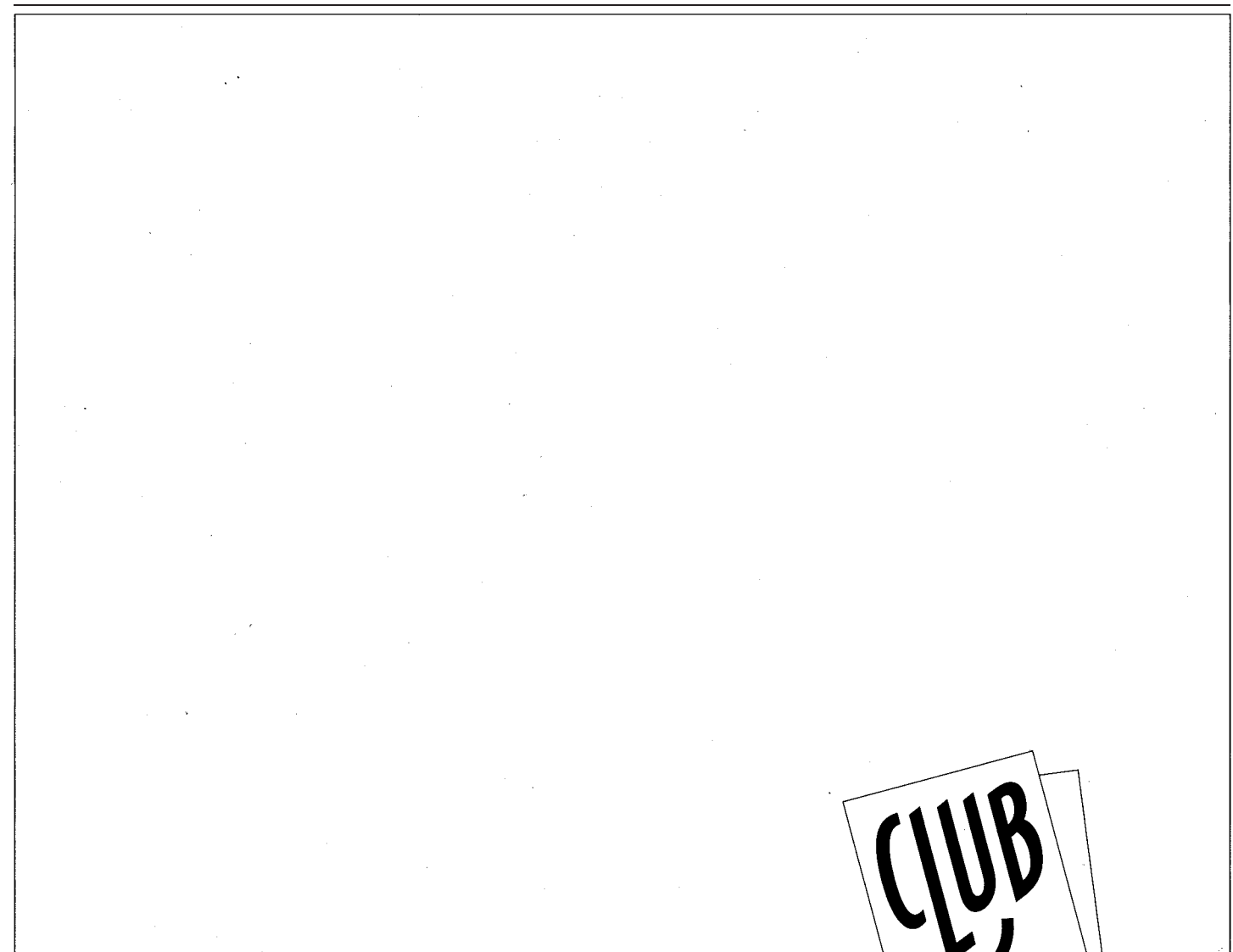
Les intérêts représentés par ses membres sont tellement lourds qu'il leur sera difficile de procéder aux sacrifices qui seraient nécessaires. Seule la force d'une campagne présidentielle pourrait permettre, comme a pu le faire François Mitterrand en 1982, de faire évoluer le système. Porté par la légitimité du suffrage, un président fraîchement élu peut à lui seul se permettre de braver les obstacles. Cette commission va faire mijoter le plat jusqu'en 2002.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

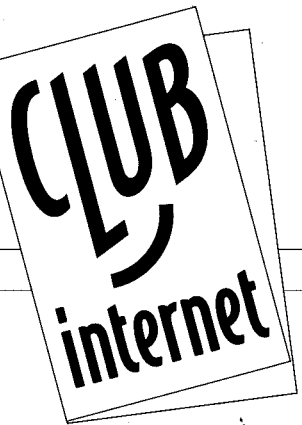
DÉPÊCHES

■ **CONTRATS DE PLAN** : dans une lettre adressée mercredi 16 novembre à Lionel Jospin, Jean-Pierre Raffarin (DL) président de l'Association des régions de France (ARF) et de la région Poitou-Charentes demande à l'Etat « une rallonge de 30 milliards » de francs (4,57 milliards d'euros) dans l'enveloppe des contrats Etat-régions. M. Raffarin « appelle l'attention du gouvernement sur les difficultés que pourraient avoir plusieurs régions pour voter leur participation aux contrats de Plan si les dotations restaient insuffisantes ». Les ultimes arbitrages sur ce sujet sont attendus au début de la semaine prochaine.

■ **CENTRE** : la section Dordives-Briare (Loiret) de l'autoroute A 77, gérée par la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, devait être inaugurée mercredi 17 novembre. Parallèle à la RN 7 orientée nord-sud, cette section permet de relier le sud-est de l'Île-de-France et l'autoroute A 6 au sud de Nemours à la vallée de la Loire puis à la Nièvre.



www.club-internet.fr



Votre budget Internet, ce n'est pas seulement le prix de l'abonnement, qu'il soit payant ou gratuit. C'est aussi et surtout le **coût des communications téléphoniques Internet**. Alors comment maîtriser votre budget ?

Avec Club-Internet, pour seulement 97F par mois, tout est compris :

- l'abonnement à Club-Internet pour 77F,
- le forfait **20F-20H** de communications téléphoniques Internet ⁽¹⁾,
- et bien sûr l'assistance personnalisée disponible 7 jours sur 7*.

Kit gratuit au 0 801 800 900 (appel local), sur www.club-internet.fr, sur 3615 CLUBINTERNET (0,85F/mn) ou dans les Relais H (gares, métro, aéroports).

(1) Au-delà du forfait mensuel, la minute supplémentaire est à 0,28F.

* hors coût téléphonique : 0,99F/mn

Le mensonge et la revanche

par *Sergueï Kovaliev*

COMME à la fin de 1994, les troupes russes sont entrées sur le territoire tchéchène et l’aviation bombarde villes et villages. Pourtant, la réaction de l’opinion publique russe est différente de ce qu’elle avait été alors.

Il y a cinq ans, la majorité désapprouvait les actions du gouvernement, beaucoup sympathisaient même avec les insurgés tchéchènes. A l’exception de quelques publications officielles, les médias essayaient de rechercher et de publier la vérité sur ce qui se passait réellement dans le Caucase du Nord. Les dirigeants de la plus grande partie des formations politiques refusaient, certes pour des raisons diverses, de soutenir cette aventure sanglante. Avec les succès des insurgés, tout cela a conduit à la fin de la guerre.

Aujourd’hui, l’opinion russe réagit d’une manière diamétralement opposée. Presque tous les hommes politiques soutiennent la guerre ; entre eux, il n’y a guère que des nuances. Les médias ne cherchent pas à s’informer sur les pertes. Partout, on reproduit les mensonges officiels. Pourquoi un changement aussi radical ?

La situation en Tchétchénie a changé. Pendant les trois années

de paix que nous venons de vivre, le gouvernement Maskhadov a fait la preuve de son incapacité à contrôler la situation. Parfois, il a même pris des décisions qui ont conduit à l’effondrement de la société et de l’Etat tchéchènes. Ainsi a-t-on essayé d’imposer la charia et des formes de justice qui en sont proches. Maskhadov pensait sans doute ainsi enlever des atouts à l’opposition islamiste fondamentaliste. Bien sûr, il n’y est pas parvenu. L’opposition s’est montrée encore plus radicale.

J’ai une connaissance pas trop mauvaise des Tchétchènes et je peux affirmer ceci : le fanatisme religieux, le commerce des esclaves tout comme les aventures militaires sont totalement étrangers à la majorité d’entre eux. Les vaillants résistants d’hier n’ont cependant pas trouvé le courage civique d’arrêter ces folies. Les restes d’une forme d’Etat ont disparu dans le conflit entre le gouvernement et les « *commandants* ». Les prises d’otages et les demandes de rançon se multipliaient et Maskhadov n’essayait même pas de mettre un terme à cette forme de « *business* ».

Pis encore : Grosny était incapable d’empêcher l’aventure insensée des « *combattants internationaux* » Chattab et Bassaev,

consistant à se lancer dans une « *marche de libération du Daghestan* ». C’est précisément cette action qui a été à l’origine de l’intervention russe.

Les médias russes ont parlé de tout ça. La propagande tchéchène ne pouvait rien y opposer. C’était simplement la vérité, et il était difficile d’accuser les journalistes russes d’être tendancieux. Après tout, ils vivaient sous les balles et les bombes et étaient

Je crains que la prise de conscience ne commence qu’avec l’arrivée dans les villes russes des premiers cercueils en provenance de Tchétchénie

souvent victimes d’enlèvements.

La dernière accusation décisive contre les Tchétchènes a été leur responsabilité supposée dans les attentats démoniaques de Bujnask, Moscou et Volgodonsk. Jusqu’à aujourd’hui, cette accusation ne repose sur rien – mais personne ne demande des preuves : dans la conscience générale, on admet qu’il s’agit d’actes perpétrés par des Tchétchènes.

La direction et la société tchéchènes portent donc sans aucun

doute une part de responsabilité dans l’évolution de la situation. Mais sont-elles les seules responsables ? Les initiateurs moscovites ont-ils commencé la guerre uniquement pour vaincre le mal qui, je l’admets, ne doit pas être toléré ?

Il y a une certaine ironie de l’histoire : l’anarchie, les crimes, le fondamentalisme, le terrorisme, tout ce que la propagande officielle avait mis en avant pour jus-

Personne ne veut se rappeler qu’en mai 1997 Eltsine a signé avec Maskhadov un traité dans lequel les deux parties s’engageaient à renoncer à l’usage de la force. Moscou n’a jamais cherché à parler avec Maskhadov, dont la Russie avait pourtant reconnu la légitimité. On ne lui a même jamais posé un ultimatum.

La première victime de cette guerre a été la vérité. De nouveau les hommes politiques et les généraux ne parlent que de l’élimination des terroristes par des bombardements de l’aviation ou de l’artillerie. Et quand un civil est touché, c’est de la faute des Tchétchènes. Les mensonges répétés au plus haut niveau ne sont pas seulement répugnants, indignes et méprisables, ils sont aussi dangereux. Ils sont des symptômes que l’on connaît bien à cause de notre passé récent.

Les nouvelles opérations militaires ont été baptisées « *opérations antiterroristes* » par le gouvernement fédéral. C’est un mensonge. La véritable raison de cette crise est que Moscou veut sa revanche.

Le gouvernement fédéral cherche de nouveau à remporter une victoire. Je crains qu’il ait encore fois choisi une croisade d’extermination comme moyen pour arriver à ses fins.

Pour les hommes politiques réactionnaires la relance de la guerre est aussi une revanche sur les « *libéraux honteux* » et les « *barvards irresponsables* » qui, en 1994-1996, ont monté l’opinion publique contre la démonstration de force de la grande puissance russe.

Je dois avouer, à ma grande honte, que même quelques figures dirigeantes du mouvement démocratique se solidarisent maintenant publiquement avec la réaction, vraisemblablement par peur de perdre des voix aux élections de décembre.

Cette attitude est compréhensible : aujourd’hui, les citoyens russes soutiennent la politique tchéchène du premier ministre Poutine. Comprennent-ils que c’est eux qui seront les victimes de cette politique, que leur droit et leur sécurité sont menacés ? Je ne sais pas. Je crains que cette prise de conscience ne commence qu’avec l’arrivée dans les villes russes des premiers cercueils en provenance de Tchétchénie.

***Sergueï Kovaliev**, ancien délégué présidentiel russe aux droits de l’homme, est député à la Douma.*

Traduit de l’allemand par Daniel Vernet.
© Die Welt.

Génocide russe en Tchétchénie

Suite de la première page

Ainsi, jusque dans leurs abris les plus enterrés, les Tchétchènes seront-ils tous exterminés.

L’aboutissement de cette stratégie sera un génocide, auquel le monde entier assiste dans la passivité. Les réactions internationales ne se sont guère fait entendre à ce jour, en dépit des vastes et désastreuses conséquences qu’aura une victoire russe dans cet affrontement. D’abord, un franc succès militaire stimulera un peu plus les aspirations néo-impériales à Moscou, tout en accroissant le recours aux pires éléments parmi les dirigeants de la Russie. Ce sera un recul de la politique dans ce pays.

A moins d’une issue rapide, le conflit risque en outre de déstabiliser le Caucase du Sud. Le Caucase septentrional est déjà un immense chaos. Mais le flot des réfugiés et l’instabilité qu’il entraîne peuvent s’étendre à la Géorgie.

De plus, une victoire militaire russe en Tchétchénie risque de donner aux partisans de la ligne dure à Moscou le désir de tenir sous contrôle ou d’éliminer Chevardnadze, soumettant du même coup la Géorgie. Cette crainte est perceptible à Tbilissi, où je me trouvais récemment.

A cela s’ajoute le fait que la politique américaine pour le Caucase du Sud et l’Asie centrale s’en trouvera contrariée. Une Géorgie assujettie, c’est pour la Russie l’accès direct à l’Arménie – déjà fief de Moscou –, ce qui couperait l’Azerbaïdjan – ainsi que l’Asie centrale – de l’Occident ; mais c’est aussi le contrôle politique du pipeline Bakou-Soupsa. Les conséquences pour l’indépendance de l’Azerbaïdjan et de l’Asie centrale vont de soi.

On se demande en fait, surtout après le Kosovo et le Timor-Oriental, pourquoi l’Occident – et l’administration Clinton, en particulier – se montre aussi cyniquement passif. Peut-être n’y est-on pas conscient que l’échec de la Russie à fournir l’aide économique promise après la fin du tout récent conflit est la principale cause des désordres en Tchétchénie et de la tentation de l’extrémisme chez certains de ses ressortissants. Les modérés ont suivi parce qu’ils n’avaient pas le choix, surtout depuis que le Kremlin a refusé de négocier avec eux.

Les Tchétchènes résistent depuis plus de 120 ans. Ils ne sont ni russes ni orthodoxes. Et ils sont, en outre, les victimes dans ce conflit. Les souffrances qui leur sont infligées aujourd’hui rappellent la décision prise par Staline en 1944 de détruire ce peuple tout entier en le déportant en Asie centrale.

Dès lors, qu’est-ce qui peut, et doit être fait ? Le gouvernement américain, pour commencer, ne devrait pas donner dans la politique du « *tous unis contre Bin Laden* », qui fait penser au boniment russe précédent – « *Eltsine est, comme Lincoln, le sauveur de l’Union* » – que l’administration Clinton a gobé en bloc. Le terrorisme n’est pas la question géopolitique essentielle ni le problème moral à invoquer.

Cette dernière doit être informée sans détours que sa politique menace la stabilité de la région et qu’elle est incompatible avec les intérêts communs de l’Amérique et de l’Europe. Il faut mettre un frein à l’aide financière. L’Occident doit aussi être plus explicite et aborder publiquement les dimensions morales de la conduite de la Russie. Les démocrates russes, qui s’opposent à la guerre, sont aujourd’hui isolés et leur argument selon lequel le conflit est dommageable aux vrais intérêts à long terme du pays est miné par l’apparente indifférence occidentale.

Washington devrait en outre officiellement proposer d’unir les efforts des Etats-Unis, de l’Union européenne et de la Russie dans la mise en place d’un plan de développement économique pour le Caucase du Nord, afin de réduire les incitations socio-économiques à la violence et à la guerre. Une telle initiative écarterait la question de souveraineté pour se centrer sur la nécessité de créer au sein des populations de la région un niveau de croissance économique partagée. Les Nations unies et les autres institutions internationales pourraient apporter l’indispensable protection. Le souci qu’a la Russie de son statut se trouverait apaisé par sa participation à toute initiative conjointe de ce type. Les trois Etats du Caucase du Sud pourraient, eux aussi, collaborer à leur façon. L’essentiel est à ce stade de présenter au moins les grandes lignes d’une solution alternative à un conflit régional destructeur et en pleine escalade.

Enfin, les Nations unies doivent aussi jouer un rôle. Même si la Tchétchénie est pire que le Kosovo, la Russie n’est pas la Serbie, et une action du type OTAN n’est en conséquence pas de mise. Le conflit tchéchène s’apparente davantage à celui du Timor-Oriental, où une forte pression internationale, sans menaces militaires, a convaincu l’Indonésie qu’un règlement pacifique serait plus profitable à ses intérêts nationaux. L’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) tient un sommet à Istanbul. C’est l’occasion d’exprimer l’indignation de la communauté mondiale et d’entreprendre les démarches pour que les Nations unies arrêtent dans sa phase finale le génocide que la Russie est en train de commettre en Tchétchénie.

***Zbigniew Brzezinski**
Traduit de l’anglais (Etats-Unis)
par Sylvette Gleize.*

Ne finançons plus ce massacre !

par Jacques Delaporte

MALGRÉ le contrôle des autorités, filtrent des images d'horreurs en provenance du Caucase qui nous alertent et nous révoltent. Après le Kosovo, après Timor, voici que la Tchétchénie est à feu et à sang : des troupes d'une armée « régulière » y massacrent des populations civiles. Pourquoi cette indifférence de l'opinion ? Pourquoi cette résignation ? Notre capacité d'indignation serait-elle inversement proportionnelle à la puissance de l'agresseur ?

La résignation se nourrit de l'ignorance : au Kosovo, au Timor, on a pu nous expliquer – certes avec grand retard – les causes du conflit. L'affaire de Tchétchénie passe pour plus complexe. En fait, elle l'est moins qu'on ne le croit. Les observateurs de la scène politique russe nous disent que cette guerre est l'ultime tentative d'un régime politique aux abois pour faire face à sa décomposition interne, comme les généraux argentins se lançant dans la conquête des Malouines ou Milosevic dans l'épuration ethnique au Kosovo.

Les femmes et les enfants de Grozny et des bourgades tchéchènes sont massacrés pour que survive un régime notoirement corrompu et qui vit sous perfusion. Opération d'ailleurs « réussie » pour le moment, puisqu'une

large partie de la population russe soutient l'action de ce gouvernement, bien qu'elle sache très bien qu'il est incapable et corrompu.

Nous n'avons pas à prendre ici position sur la légitimité éthique des revendications politiques des Tchétchènes. La question, pour le moment, n'est pas là : elle est dans le caractère criminel des opérations militaires menées délibérément contre une population civile. Que la Tchétchénie soit un refuge pour des mafias et des gangsters ne saurait excuser un tel comportement.

Les dirigeants de Moscou, renouvelant les erreurs de bien des colonisateurs dans le passé, veulent régler par la répression violente une question politique qui est en fait celle d'une décolonisation. Pousser les « terroristes » vers les montagnes afin de contrôler le reste de la population est une tactique vouée à l'échec. Sans compter que les massacres en cours promettent aux populations russes des décennies de vengeance. Aussi les vrais amis du peuple russe doivent-ils lui rappeler qu'il n'existe jamais de solution militaire à un problème de décolonisation.

Les souffrances de la population civile tchéchène, comme celles d'une armée russe qui expose et brise des appelés soumis aux pires traitements avant de commettre les leurs, rejoignent

celles de la Russie tout entière, qui voit depuis dix ans son taux de mortalité augmenter et les épidémies se répandre.

Les responsables occidentaux, pour le moment, maintiennent les aides et les prêts au régime de Moscou. Ce faisant, ne nous rendent-ils pas complices de ces massacres ? Ils ne sont pourtant pas sans moyens de pression, si l'on en juge par ce qui s'est passé l'été dernier : quand on a commencé à mettre en lumière les détournement colossaux des fonds occidentaux par les responsables russes, certains ont tremblé à Moscou ; des démocrates ont espéré. Mais tout semble oublié, avant même d'être terminé.

Les transferts financiers occidentaux en direction de la Russie doivent être contrôlés si nous voulons éviter qu'ils servent à financer la guerre en Tchétchénie. D'après Daniel Vernet (*Le Monde* du 11 novembre), « *les dirigeants russes, qui ont décidé d'augmenter le budget militaire, ne rejettent pas l'idée de financer la guerre en Tchétchénie avec l'argent des institutions internationales* ». En lisant cela, des citoyens peuvent s'interroger : leurs impôts alimenteraient-ils des aides dont une large partie va financer la criminalité internationale, voire des expéditions punitives ?

Personne ne préconise sérieusement d'envoyer des forces eu-

ropéennes s'interposer sur le terrain. Mais la réponse humanitaire (envoi de couvertures et de vivres), si nécessaire soit-elle en dépit du piratage prévisible de tels envois, est très insuffisante, de même qu'une déclaration frileusement indignée de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ou de l'une des institutions européennes. Il faut faire pression sur un régime qui a le plus grand besoin des financements internationaux. Dans l'immédiat, les autorités françaises devraient insister auprès du FMI pour que soit suspendu tout versement à la Russie tant que ne seront pas interrompues les opérations militaires.

Chrétiens occidentaux, nous ne pouvons nous résigner à voir grandir le mur d'incompréhension avec nos frères orthodoxes, qui repoussent, non sans raison, l'image que leur offre un Occident profiteur et donneur de conseils. Ce n'est donc évidemment pas contre le peuple russe que nous parlons, mais pour lui, mêlant notre voix à ceux qui, en Russie même, sauvent l'honneur de ce peuple en protestant avec courage contre la guerre de Tchétchénie.

Jacques Delaporte est archevêque de Cambrai, président de Justice et Paix France.

Mauvaise querelle d'eau

par Xavier Verdejo

LA toute récente actualité a malheureusement attiré l'attention de la France entière sur la commune de Cuxac-d'Aude, victime d'une catastrophe d'une extraordinaire ampleur. La façon dont a été traitée l'information par certains médias et les déclarations de quelques responsables politiques m'ont particulièrement choqué et donc poussé à réagir.

Une journaliste qui déclare au journal de 13 heures (14 novembre), sur une chaîne nationale, que l'on aurait accordé des permis de construire dans les zones inondables, contrevenant ainsi à la loi... Un porte-parole local des Verts narbonnais qui expose, dès le lendemain de la catastrophe, son point de vue sur les aléas et cherche les responsables... Une ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement qui montre du doigt les élus qui placeraient certains intérêts au-dessus des préoccupations de protection, faisant ainsi un dangereux amalgame, que j'espère involontaire, mais ajoutant à la confusion...

Bref, au bout du compte, les élus locaux seraient responsables des catastrophes. Alors que, sinistrés, exténués par les nuits de veille, plus que jamais attachés au service public, ils se préoccupent de ce qui est essentiel – organiser les secours, sauver des vies, chercher, alimenter, loger, répondre aux divers appels de détresse –, voilà qu'ils sont mis en accusation par ceux dont la préoccupation première n'est pas alors le sauvetage mais le règlement de comptes. Il y a là une indécence, voire une indignité, difficilement supportable.

A chaque chose, son temps. Aujourd'hui doit s'exercer la solidarité. Aujourd'hui, il faut se préoccuper de la façon dont les Cuxanais vont pouvoir se relever de ce drame. Comment, ensemble, ils vont, lorsque les projecteurs de l'actualité sensationnelle se seront éteints, régler leurs problèmes très concrets : logement, alimentation, assurances... Fort heureusement, ils peuvent déjà compter sur l'élan de solidarité qui se dessine, anonyme, généreux, désintéressé, tout simplement beau. Comment, ensemble, ils vont essayer de redonner vie au village...

L'heure n'est pas aux accusations hâtives ou infondées. Ou alors, pourquoi ne pas citer devant le tribunal, presque inquisiteur, de l'écologie institutionnelle, ces « inconscients » qui, dès le Néolithique, peuplèrent les régions méditerranéennes et s'installèrent le long des cours d'eau... ou ces « fous de Romains » qui fondèrent Narbonne il y a plus de deux mille ans... ou encore ces « égoïstes » Narbonnais qui choisirent de détourner le cours de l'Aude... Et, tant qu'on y est, attaquons le maire de la commune des Angles, où l'Aude prend sa source, ou celui de Quillan, parce qu'il aura trop plu dans sa ville et que cette eau qui nous est arrivée est un peu « à lui ».

Une des caractéristiques majeures de notre siècle est que l'homme a accentué sa « présence » sur la planète. Mais cela n'est que le produit d'une évolution historique qui a conduit à ce qu'il occupe de plus en plus son territoire sans toujours se préoccuper des conséquences de cette occupation. D'abord parce qu'il n'en a pas toujours conscience...

C'est d'ailleurs, à mon sens, une des principales raisons qui font que la législation suit la catastrophe au lieu de la précéder.

Tout cela est loin d'être simple. Le drame de Pompéi, en 79 de notre ère, n'a pas empêché que les pentes du Vésuve soient aujourd'hui peuplées de six cent mille personnes directement menacées par une éruption, comme l'étaient les deux cent mille Italiens lors de celle de 1944.

Comment aurait-on pu dissuader les hommes de coloniser les rives de l'extraordinaire Mississippi, dont la crue causa pourtant de très importants dégâts il y a quelques années ? Que dire de l'urbanisation de la Floride, en permanence exposée aux cyclones tropicaux ? De celle du littoral de l'est et du sud-est du Japon, régulièrement balayé de typhons, victime des tsunamis dévastateurs,

sans cesse secoué et qui pourtant rassemble des densités de population extrêmes.

Et l'on pourrait évoquer aussi des cas encore plus dramatiques, parce que localisés dans des lieux beaucoup plus pauvres... Ainsi en fut-il des inondations du Bangladesh en 1970 ou, plus près de nous, du violent séisme qui a frappé la Turquie, l'été dernier.

Les risques naturels n'existent que par rapport à l'homme. Quant au risque zéro, il n'est qu'illusion. Dans un manuel de géographie de classe de seconde on peut lire : « *De même, l'exposition au risque de l'inondation fait partie du calcul des aménageurs : on endigue les cours d'eau en fonction de la hauteur moyenne des grandes crues, de manière à protéger les biens et les personnes. Mais aucun calcul n'intègre la crue exceptionnelle : le coût serait trop élevé par rapport à l'aléa. On prend ainsi le risque d'une inondation majeure et exceptionnelle (du siècle, du millénaire).* »

C'est peut-être au niveau de la mémoire que le bât blesse. L'homme ne retenait que ce qu'il peut ou veut bien retenir. Et personne ne peut dire aujourd'hui ce qu'est le risque majeur.

Au bout du compte, les élus locaux seraient responsables des catastrophes. Il y a là une indécence, voire une indignité, difficilement supportable

Alors, comment faire ? Continuer à chercher des « coupables » ? Certes, il ne faut pas fuir les responsabilités. Oui, dans une commune comme la nôtre, il a été très certainement trop construit à une certaine époque, dans certaines zones, augmentant les risques, d'autant plus que la multiplication des constructions dans la plaine de l'Aude était un frein à l'écoulement naturel du fleuve en crue.

Encore faudrait-il bien cerner les raisons qui ont conduit à cette situation. C'est un fait connu de tous : une des aspirations premières des ménages, en particulier jeunes, est de devenir propriétaires de leur logement. Lorsque la pression foncière et la spéculation font grimper les prix, de façon parfois éhontée, dans les villes, beaucoup choisissent d'acquérir des terres dans des communes voisines. Dans le cas de Cuxac, comme ailleurs dans la région, la viticulture en crise a trouvé là un débouché et certaines vignes ont échappé à la friche en devenant terrains à bâtir. D'où, il y a quelques années, la multiplication des demandes de permis de construire.

Aujourd'hui, il est urgent de raisonner, comme le rappelait M. Lombard, maire de Cuxac-d'Aude, par rapport à la protection de l'« existant ». De ce point de vue, on ne peut se contenter de solutions ponctuelles à l'échelle d'une commune ou même intercommunales.

S'agissant des cours d'eau, il faut raisonner en termes de bassin. Tout ouvrage, tout aménagement en amont a des répercussions en aval. Alors, lorsque, il faut l'espérer, les premières plaies seront pansées, à Cuxac et dans les autres communes sinistrées de la région, il faudra bien traiter le problème de la gestion du fleuve, de la source jusqu'à l'embouchure, et arrêter d'ajouter encore au conflit entre les élus locaux et l'Etat dont il faut rappeler qu'une des responsabilités est d'aménager et, pour reprendre le mot de Roger Brunet, de ménager le territoire.

Xavier Verdejo est professeur d'histoire-géographie au lycée Diderot de Narbonne et maire adjoint de Cuxac-d'Aude.

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 18 NOVEMBRE 1999

SOCIAL Les revendications salariales commencent à se multiplier dans les entreprises. ● **LA BONNE CONJONCTURE** d'un côté et les négociations sur les 35 heures de l'autre,

qui mécaniquement réduisent le nombre d'heures supplémentaires et incitent à la modération en matière de salaires, provoquent des tensions grandissantes sur les rémunérations.

● **DES GRÉVISTES** de trois sous-traitants du constructeur automobile Smart ont ainsi obtenu mardi 16 novembre, à la suite d'une grève, une rallonge annuelle de 7 000 francs. ● **LE**

MÉCONTENTEMENT prend aussi de l'ampleur dans les transports urbains. Les grèves qui paralysent Lyon et Marseille ont notamment pour origine des revendications salariales. ● **CHEZ RE-**

NAULT, une grève de cinq jours début novembre, à l'usine de Flins, s'est conclue par le versement d'une prime de 1 000 francs. Le mouvement a fait tache d'huile à Douai et à Cléon.

Les revendications salariales prennent de l'ampleur dans les entreprises

Les négociations sur les 35 heures – qui entraînent la réduction des heures supplémentaires et une quasi-stagnation des salaires – ainsi que la conjoncture, aujourd'hui très favorable, incitent les salariés à réclamer des hausses de leur rémunération

ICI ET LÀ, les revendications salariales se multiplient dans les entreprises françaises. Le plus souvent, aujourd'hui, ces tensions apparaissent à l'occasion de la mise en place des 35 heures et de la politique salariale « modérée » qui y est associée.

Le cocktail est assez classique: prenez une entreprise qui va, selon toute vraisemblance, afficher des bénéfices en 1999 supérieurs à ceux de 1998. Ajoutez un retard dans les négociations salariales pour cause de négociations sur les 35 heures. Laissez reposer. Le temps de constater que, au deuxième semestre, les camets de commandes sont pleins mais que, « grâce » à l'annualisation des horaires, le travail le samedi ne donne plus lieu au versement d'heures supplémentaires. Le tour est joué.

Le bâtiment et les travaux publics en sont une bonne illustration. Certes, la journée d'action de la CGT, lundi 15 novembre, n'a pas vraiment perturbé les entreprises mais, un peu partout, le mécontentement semble se développer. « *Après sept ans de crise, l'activité redémarre mais rien ne tombe dans les escarcelles. Au contraire, les entre-*

prises ont embauché les jeunes en expliquant que le salaire était bas mais que les heures sup permettaient d'avoir une bonne paie. Or la reprise est là, mais pas les heures sup », résume Gilles Dantot, secrétaire national de la fédération CFDT construction-bois.

Renault, aussi, a été parmi les premières entreprises à sentir le vent tourner. L'élément déclencheur a été l'annonce par Nissan de son plan de restructuration à la mi-octobre. Les syndicats ont calculé que les frais financiers liés à la prise de participation de Renault dans Nissan, la consolidation des pertes d'exploitation et des provisions pour restructuration du constructeur japonais, et la révision des normes comptables allaient aboutir à une réduction de la prime d'intéressement de près de 40 %. La CFDT revendique une prime exceptionnelle de 3 600 francs. Une grève de cinq jours, début novembre, à l'usine de Flins se conclut par le versement d'une prime de 1 000 francs. Le mouvement faisant tache d'huile à Douai et à Cléon, la direction accepte ce qu'elle avait refusé un mois plus tôt : une avance de 2 250 francs au minimum sur l'intéressement

1999. Les syndicats en prennent bonne note, même si la CFDT « *entend dès à présent faire savoir que les salariés n'ont pas la mémoire courte et savent réclamer leur dû lors des négociations salariales prévues au début 2000* ».

AUGMENTATIONS INSUFFISANTES

Chez Schlumberger Systèmes (2 100 salariés), la grève serait imminente, selon les représentants syndicaux. Alors que l'entreprise renoue avec les bénéfécies et n'en est qu'au tout début des négociations sur les 35 heures, les syndicats jugent insuffisantes les augmentations générales (0,5 %) proposées par la direction pour 1999. Après

plusieurs débrayages et distributions de tracts, les syndicats envisagent une grève « *dès cette semaine* ».

C'est également ce mercredi 17 novembre que les responsables syndicaux de Charbonnages de France (CDF) devaient rencontrer un représentant du cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Après avoir signé avec trois syndicats minoritaires un accord sur les 35 heures, la direction a annoncé le 5 novembre qu'il n'y aurait pas d'augmentations salariales générales en 1999. Du coup, la CGT et la CFDT, majoritaires, ont mobilisé les mineurs lorrains et prévoient la reprise du mouvement à la fin de

Des conflits moins nombreux

En 1998, fonction publique mise à part, le nombre de journées de grève a atteint 353 000, le chiffre le plus bas depuis plus de vingt ans, selon les données récemment publiées par le ministère de l'emploi. En 1975, ce chiffre atteignait 4 millions. Hors France Télécom, les agents de l'Etat sont à l'origine de 66 % des journées de grève, alors qu'ils ne représentent que 9,1 % des salariés.

En 1998, dans le secteur privé, 30 % des revendications étaient liées aux salaires, 25 % à l'emploi, et 12 % à l'aménagement et à la réduction du temps de travail. 20 % des grèves sont déclenchées à l'initiative directe des salariés.

« Les traminots réclament leur dû » à Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant

Pas un bus, pas un métro n'ont circulé à Marseille mardi 16 novembre et une paralysie comparable du trafic était prévue mercredi après l'échec de nouvelles

REPORTAGE

Les grévistes revendiquent une revalorisation du « point 100 »

négociations entre la direction de la Régie des transports marseillais (RTM) et les dix organisations syndicales de l'exécution et de la maîtrise qui ont appelé à la grève. Organisées dans les quatre dépôts d'autobus de la ville et dans le métro, les assemblées générales de traminots devaient voter mercredi matin la reconduction du mouvement.

Les syndicats revendiquent une revalorisation du « point 100 » qui sert au calcul des rémunérations des 2 890 salariés de la Régie. Aujourd'hui fixé à 44,0196 francs, les traminots réclament qu'il soit porté à 47 francs. Sur les réseaux de transports en commun de Lyon, Lille, Bordeaux et Nantes, la moyenne du « point 100 » est de 46,12 francs.

« *Marseille est la deuxième ville*

de France et nous sommes la dernière roue du carrosse, observe Denis Jaillé, délégué du personnel CGT au dépôt d'Arenc. *Les tram-inots ne réclament que leur dû, pas plus, pas moins.* » Les syndicats citent la promesse faite en 1995 par Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de Marseille, d'aligner la RTM sur les autres grands réseaux français. Reconnaisant « *en partie bien fondée* » la revendication des salariés, Alain Gille, directeur général de la RTM, avait, dimanche, proposé un « point 100 » à 45 francs au 1^{er} décembre 2000, et « *un objectif à 46 francs pour la fin 2001* », après plusieurs paliers. « *Nous étions à un cheveu de l'accord, mais la CGT s'est retirée* », affirme M. Gille qui justifie en partie cette grève par « *des besoins de positionnements syndicaux au sein de l'entreprise* ».

Une nouvelle rencontre entre les partenaires mardi soir a à peine duré une heure et s'est soldée sur un nouveau constat d'échec. La direction remarque que la faiblesse du « point 100 » est en partie compensée par de meilleurs indices que sur les autres réseaux : « *Les salaires sont la moyenne et si l'on prend en compte la durée du temps de travail, 33 heures par semaine, la RTM n'est pas si mal lotie.* »

La sécurité, seconde revendica-

tion portée sur le préavis de grève, n'a pour l'instant pas été abordée lors des deux séances de négociations. Dans les garages, elle compte tout autant que les questions salariales. Jean-Louis Ferrigno, délégué du personnel CSL, cite le résultat de différentes enquêtes établissant un taux de fraude de 20 % à 50 % sur certaines lignes de bus. « *Or, indique-t-il, lorsqu'il y a du laxisme, l'insécurité est tout de suite derrière.* » Un de ses confrères affirme que « *les chauffeurs sont au moins une fois par jour victimes d'une agression physique ou verbale* ».

L'offre de la direction d'embaucher 60 agents qui seraient presque tous affectés au contrôle, « *loin d'être ridicule* », selon Alain Gille, est jugée insuffisante par les syndicats. La proposition de recruter 50 « agents d'ambiance » en contrats emplois-jeunes, afin d'assurer une plus grande présence dans les stations de métro, rencontre aussi « *la farouche opposition* » de la CGT.

Environ 140 000 Marseillais utilisent quotidiennement les transports en commun, et certains d'entre eux évoquent déjà le spectre du mouvement de l'hiver 1995-1996. La contestation d'un double statut des agents avait provoqué 51 jours de grève.

Luc Leroux

Bus et métro lyonnais sont paralysés

LES MOUVEMENTS de grève qui ont affecté, mardi 16 novembre, les transports publics de plusieurs agglomérations françaises se poursuivaient mercredi dans certaines métropoles.

A Lyon, ce sont les négociations sur les 35 heures dans les transports en commun lyonnais qui ont paralysé le trafic urbain et continuait à l'entraver mercredi en début de matinée. Seuls 2 à 3 % des bus circulaient et la ligne A de métro était à l'arrêt. Les autres lignes (B et C) fonctionnaient à 50 %, alors que la ligne D, dont la conduite est complètement automatisée, n'était pas affectée par la grève. Selon Brigitte de Sainte-Marie, porte-parole de la direction de la Société lyonnaise de transports en commun, direction et syndicats étaient pratiquement arrivés à un pré-protocole d'accord, lorsque les organisations syndicales ont refusé d'apposer leur signature définitive. Selon la direction, les 3 700 salariés, qui aujourd'hui travaillent tous

38 heures hebdomadaires, ont refusé « *la modération salariale* » de la direction de l'entreprise, cette dernière proposait des augmentations de salaires annuelles inférieures de 1,2 % à l'inflation pour les trois années à venir, ainsi

Les négociations sur les 35 heures sont à l'origine du conflit bloquant le trafic

qu'un effort de productivité en contrepartie des vingt et un jours de congés accordés. La direction précise qu'elle n'a toujours pas fermé la porte à la négociation. Gérard Martinez, délégué Force ouvrière, syndicat majoritaire (37 %) aux transports lyonnais, estime que : « *Les salariés ne peuvent pas accepter la modération salariale qui représente une*

LE CONSTRUCTEUR de la Smart retenait son souffle, mercredi 17 novembre, dans la matinée. La production de la petite voiture urbaine fabriquée à Hambach (Moselle) aurait dû reprendre mercredi dans l'après-midi après avoir été bloquée pendant un jour et demi. Quelques dizaines de grévistes de trois sous-traitants du constructeur automobile, Micro Compact Car (MCC), qui réclamaient des augmentations de salaire, bloquaient l'entrée du site. Un accord a été trouvé mardi dans la soirée chez deux d'entre eux : Magna Châssis et Magna Door. Néanmoins mercredi, dans la matinée, des négociations étaient toujours en cours chez Surtema et des salariés de Magna Châssis ont refusé de reprendre le travail en dépit de l'accord.

Le mouvement a été lancé le 8 novembre par une trentaine de salariés du fabricant de châssis, Magna. Lundi 15 novembre, les grévistes avaient dressé des barrages, empêchant ainsi l'approvisionnement de l'usine Smart en pièces détachées. Comme l'entreprise travaille en « *juste à temps* », c'est-à-dire pratiquement sans stocks, lundi, MCC ne disposait plus de roues, ni de sièges pour fabriquer ses voitures. La direction avait alors décidé de mettre en chômage technique 1 200 de ses 1 800 salariés. Deux autres sous-traitants, Magna Door et Surtema, eux aussi implantés sur le site d'Hambach, ont rejoint le mouvement.

UNE « RALLONGE » DE 7 000 FRANCS

Cette grève intervient à un moment délicat. Son déclenchement coïncidait avec le début de la production de la version diesel de la Smart qui doit être lancée en décembre sur le marché allemand. Cet élément explique sans doute la promptitude avec laquelle le conflit a été réglé. Les salariés de Magna Châssis, qui réclamaient 1 500 francs mensuels d'augmentation ont finalement obtenu une rallonge annuelle de 7 000 francs. Cette enveloppe, constituée d'une prime et d'une hausse de salaire, représente environ 8 % du salaire moyen en production. Chez Magna Door, qui

fabrique les portes de la Smart, les salariés ont voté mardi après-midi la reprise du travail, après avoir conclu un accord avec leur direction sur une augmentation de salaires nets entre 200 et 500 francs par mois.

Le mouvement déclenché chez Magna Châssis a surpris la direction de l'entreprise. La main-d'œuvre, dont la moyenne d'âge est très basse (autour de 23 ans), n'était pas syndicalisée jusqu'aux dernières élections professionnelles, qui se sont déroulées il y a quelques semaines et qui ont été remportées par Force ouvrière.

La production ne devrait malgré tout pas être trop affectée par cette grève. Les lignes de production devraient rapidement retrouver une cadence normale. « *Il est envisageable de rattraper le retard en travaillant trois samedis* », explique Bernard Pernot de la CFTC de MCC. L'usine produit actuellement 400 véhicules par jour dont 200 versions diesel. 15 000 voitures doivent être produites d'ici la fin de l'année.

Même si l'incident a une portée limitée sur le plan de la production, il contribue sans doute un peu plus à l'agacement du propriétaire de Smart, le groupe germano-américain DaimlerChrysler qui accumule les déboires avec sa filiale. Après des débuts difficiles marqués par un malheureux test de tenue de route, en septembre, la firme avait annoncé en septembre la démission de son patron, Lars Brorsen, en raison de divergences sur la stratégie future de la marque. Jürgen Schrempp, co-président du directoire de DaimlerChrysler, avait même évoqué un moment la possibilité d'arrêter la production de la voiture si les résultats commerciaux n'étaient pas au rendez-vous. Depuis le lancement de la Smart, en octobre 1998, DaimlerChrysler a revu plusieurs fois ses objectifs de vente à la baisse. Le groupe compte aujourd'hui commercialiser 80 000 voitures d'ici à la fin de l'année. Depuis janvier, 60 000 Smart ont trouvé un propriétaire.

Stéphane Lauer

France 3 et les radios poursuivent la grève

« **LA GRÈVE** continue. » Le message est clair, mercredi 17 novembre, sur le répondeur de la section syndicale CFDT de Radio-France. Alors que le mouvement semblait avoir pris fin, comme prévu, après 24 heures, sur France 2, le conflit se poursuivait, mercredi, sur France 3 et à la radio. Selon la direction de France Télévision, « *France 3 pourrait diffuser ses programmes habituels, sauf certaines émissions en direct* ». Les personnels de la chaîne devaient décider mercredi après-midi de la suite à donner au conflit. De son côté, Radio-France diffusait, sur toutes ses antennes, un programme musical de remplacement.

Plus encore que les 35 heures, c'est le « Plan bleu » – le projet de restructuration de Radio-France – développé par la direction qui suscite l'inquiétude des personnels, notamment en province. A Strasbourg, « *tous les personnels, sauf quatre CDD, étaient en grève* », signale un salarié de Radio-France

payés au pourcentage du chiffre d'affaires.

Loin d'être généralisé, le mécontentement pourrait s'étendre. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, qui n'a jamais caché les réserves que lui inspiraient les 35 heures, déclarait récemment qu'il était « *indispensable, dans les entreprises comme dans la fonction publique, de réclamer des augmentations de salaire sans faire preuve de timidité* ».

D'ici à la fin du mois de novembre, deux journées d'action permettront de jauger la mobilisation des salariés. Le 24 novembre, quatre organisations de cadres (CGT, CGC, FO, CFTC) organisent une journée de sensibilisation sur le temps de travail de cette catégorie. Surtout, le 30 novembre, l'ensemble des syndicats des banques AFB appellent à une journée de grève pour peser sur le renouvellement de la convention collective qui vient à expiration à la fin de l'année, ainsi que sur les 35 heures. Si cette journée est un succès, les syndicats n'excluent pas un appel à la grève reconductible en décembre.

Frédéric Lemaître

La Réserve fédérale américaine relève ses taux directeurs

Wall Street accueille favorablement la décision

Le comité monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé, mardi 16 novembre, une hausse d'un quart de point de son principal taux directeur, porté de

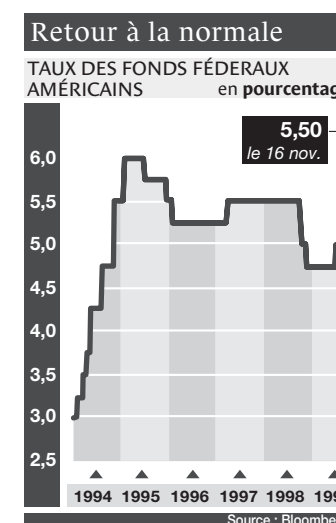
5,25 % à 5,50 %. La Fed a justifié sa décision par la nécessité d'empêcher l'apparition de tensions inflationnistes que le dynamisme économique pourrait engendrer.

LES UNES après les autres, les banques centrales tirent les conséquences de l'accélération de la croissance économique mondiale. Quinze jours après la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne (BCE), une semaine après l'institut d'émission suédois, c'est au tour de la Réserve fédérale américaine (Fed) d'avoir, mardi 16 novembre, annoncé un resserrement de sa politique monétaire. La Fed a relevé d'un quart de point, de 5,25 % à 5,50 %, son principal taux directeur, le niveau des fonds fédéraux – le loyer de l'argent au jour le jour – et son taux d'escompte, dont le rôle est marginal, porté à 5 %.

Ce geste a été bien accueilli sur les marchés financiers. A Wall Street, l'indice Dow Jones des principales actions américaines a terminé la séance en forte hausse, gagnant 1,60 %, à 10 932,63 points. Mieux, l'indice de la Bourse électronique Nasdaq a bondi de 2,28 %, à 3 293,05 points, établissant un nouveau record historique. De son côté, le billet vert est resté très ferme vis-à-vis de la monnaie européenne, à 1,03 dollar pour un euro tandis que les taux d'intérêt à long terme américains ne se tendaient que très légèrement, passant de 6,02 % à 6,07 %.

« Bien que les tensions inflationnistes semblent généralement contenues, les risques liés à la croissance continue de l'économie persistent », a expliqué la Fed, dans un long communiqué, pour justifier sa décision. « Malgré certains signes de ralentissement dans certains secteurs de l'économie sensibles aux taux d'intérêt et à l'accélération de la productivité, l'expansion de l'activité continue à dépasser le potentiel de la croissance économique », ajoute la Fed. « En conséquence, la force de travail disponible s'est encore contractée au cours des derniers mois, poursuit-elle. Et cette tendance doit être maîtrisée si l'on veut contenir les déséquilibres inflationnistes. »

Enfin, jugeant qu'après la hausse des taux de mardi, les « risques entre inflation et récession sont désormais équilibrés », la Fed a décidé d'adop-



Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine retrouve le niveau qui était le sien avant la crise financière de l'automne 1998.

ter un biais neutre pour sa politique monétaire : en d'autres termes, elle n'envisage pas de procéder, dans un avenir proche, à un nouveau relèvement de ses taux. Selon les experts, cette annonce rassurante explique l'accueil favorable des marchés financiers à un geste qu'une majorité d'entre eux n'avaient pas anticipé.

POUR CALMER L'EUPHORIE

De nombreux analystes jugeaient d'abord que la proximité du passage à l'an 2000 dissuaderait la Fed d'agir. « Ce serait un très mauvais moment pour relever les taux », estimait ainsi, jeudi 11 novembre, William Ford, ancien gouverneur de la banque de réserve fédérale d'Atlanta, évoquant les dangers d'une contraction de liquidités. Toutefois, pas plus que la BCE, la banque centrale américaine ne semble s'inquiéter outre-mesure des conséquences éventuelles du bogue sur le bon fonctionnement du marché monétaire.

D'autres spécialistes mettaient en avant les récentes statistiques économiques publiées aux Etats-Unis pour justifier un statu quo : baisse de régime dans le secteur de

l'immobilier, stagnation des ventes au détail, recul de l'indice des prix à la production et surtout, bond de 4,2 % de la productivité au troisième trimestre (après +0,6 % au deuxième).

La banque centrale américaine n'a toutefois pas estimé que ces indicateurs constituaient des preuves suffisantes du ralentissement en cours de l'économie ou encore de l'existence d'un « nouvel âge » économique, dans lequel les progrès technologiques empêcheraient toute apparition de tensions inflationnistes. Les 310 000 créations d'emplois en octobre, le recul du taux de chômage à 4,1 %, la progression plus forte que prévu de la production industrielle (+0,7 % en octobre) ont au contraire démontré, aux yeux de la Fed, que le dynamisme intact de l'économie américaine, sa santé « éblouissante », selon une expression employée par son président Alan Greenspan, nécessitait un léger tour de vis monétaire pour éviter un retour de l'inflation. De fait, selon les prévisions des experts de l'OCDE publiées mardi, le produit intérieur brut américain devrait progresser de près de 4 % en 1999 (3,8 %), et augmenter encore de plus de 3 % (3,1 %) en 2000.

Peut-être aussi, selon certains experts, la Réserve fédérale a-t-elle cherché, en relevant ses taux, à calmer l'euphorie actuelle des marchés boursiers américains. Cette stratégie, à en juger par la réaction enthousiaste, mardi, des opérateurs, paraît avoir échoué. Ce qui ne manque pas d'inquiéter de nombreux économistes. Ils jugent que la Réserve fédérale ne se soucie pas suffisamment de la formation d'une bulle spéculative à Wall Street et ne se montre pas assez vigilante à l'égard de l'inflation des actifs financiers : le taux des fonds fédéraux est revenu au niveau qui était le sien avant la crise financière de l'automne 1998, alors qu'entre temps, le Dow Jones a gagné près de 2 000 points.

Pierre-Antoine Delhommais

Thyssen-Krupp met en Bourse ses activités sidérurgiques

Le groupe issu de la fusion des deux géants de la Ruhr s'apprête à sortir de son activité historique pour investir dans les services

FRANCFORT

de notre correspondant

Tandis que son voisin Mannesmann entend contrer la plus grosse OPA hostile jamais initiée de l'étranger contre une entreprise allemande, Thyssen-Krupp n'est pas en reste en matière d'évolution « historique » : un peu plus d'un an après la fusion des deux fleurons de la Ruhr, il amorce le retrait de son activité d'origine. Le groupe a annoncé, mardi 16 novembre, l'introduction en Bourse de sa division acier ainsi qu'une réorganisation. Même si Thyssen-Krupp compte dans un premier temps conserver entre 65 % et 75 % de cette filiale, il s'agit d'une révolution pour le numéro un de la sidérurgie allemande, qui avait restructuré son activité traditionnelle en la spécialisant sur les aciers plats et inoxydables, plus rentables. C'est autour de l'acier que les deux maisons, autrefois rivales, avaient construit leur diversification dans le négoce, la machine-outil, l'ingénierie ou les équipements automobiles.

Néanmoins, Thyssen-Krupp est toujours « considéré comme un conglomérat avec un point fort dans la production d'acier », regrettent aujourd'hui les deux coprésidents aux commandes depuis la fusion, Gerhard Cromme, l'ancien patron de Krupp initiateur de la fusion, et Ekkehard Schulz, ex-Thyssen. Numéro quatre européen de la sidérurgie et cinquième producteur mondial, Thyssen-Krupp Acier sera donc introduit en Bourse dans le courant de l'année 2000 : avec 55 000 salariés et un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de deutschemarks (10,2 milliards d'euros), cette filiale a désormais les moyens, selon la maison mère, de

voler de ses propres ailes. Bien que les dirigeants du groupe se refusent encore à annoncer une telle éventualité, sans l'exclure, nombre d'observateurs voient dans la prochaine cotation les prémices d'un désengagement : « Une fois en Bourse, cette filiale sera plus ouverte à des coopérations, elle ne figurera plus parmi les priorités », indique Hermann Reith, analyste financier à la BHF-Bank.

Les deux maisons, autrefois rivales, avaient construit leur diversification autour de l'acier

Thyssen-Krupp en profite pour se recentrer sur ses métiers les plus rentables. « Le programme annoncé est la seconde étape après la fusion », estime un analyste. Le nombre de divisions – hors acier – sera réduit de vingt-trois à sept : équipements automobiles, ascenseurs, systèmes de production, composants pour machines-outils, négoce, services industriels, immobilier. A l'issue de ce redéploiement, qui doit être entériné en conseil de surveillance du 3 décembre, le chiffre d'affaires du groupe devrait revenir aux alentours de 57 milliards de deutschemarks (29 milliards d'euros), contre 63 milliards consolidés pour l'exercice 1998-1999 (32 milliards d'euros).

La maison mère veut chercher « des possibilités de développement en dehors du groupe » pour plusieurs de ses activités, représentant

plus de 11 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires (5,8 milliards d'euros). De l'ingénierie à la construction navale, il pourra s'agir de cessions, mais aussi de partenariats minoritaires. « Thyssen-Krupp veut se séparer de filiales qui ne peuvent profiter de leur présence au sein d'un groupe mondialisé, soit parce qu'elles sont trop petites pour jouer un rôle global, soit parce qu'elles sont en concurrence avec des PME très dynamiques, ou pas assez profitables », estime Hermann Reith. Plus de 20 000 personnes, sur un effectif actuel de 180 000, devraient donc quitter le groupe « dès que possible ».

En revanche, Thyssen-Krupp entend développer les sept divisions désormais privilégiées. Sur les trois années à venir, plus de 12 milliards de deutschemarks d'investissement leur seront consacrés. A l'image de Mannesmann, avec les télécommunications, ou de Preussag, dans le tourisme, Thyssen-Krupp veut s'orienter davantage vers les services, en particulier dans le commerce électronique.

Le programme dévoilé mardi 16 novembre traduit également la conversion définitive du groupe au principe anglo-saxon de la création de valeur. Un plan de stock-options doit être introduit pour les deux cents principaux dirigeants. Mais, surtout, la cotation des activités acier va permettre au titre Thyssen-Krupp de se libérer des cycles de la sidérurgie. Gerhard Cromme attend de ce tournant une meilleure valorisation boursière. Un choix que la Bourse de Francfort a salué par une hausse du titre de plus de 12 %.

Philippe Ricard

Sérieux revers pour Goldman Sachs, conseil de Vodafone

LONDRES

de notre correspondant à la City

L'Histoire a souvent de mordantes ironies. Alors que le groupe britannique de téléphonie mobile Vodafone Airtouch se déclare prêt à lancer une offre inamicale sur le conglomérat allemand Mannesmann, sa principale banque conseil, Goldman Sachs, est contrainte à se retirer du jeu ! Saisi le 15 novembre par Mannesmann, un tribunal londonien a obligé l'établissement américain chargé de monter ce qui pourrait être la plus grosse OPA hostile jamais tentée à rendre son mandat. Tout cela parce que le mastodonte new-yorkais a prêté main forte à l'un des actionnaires de l'opérateur britannique Orange, en cours de rachat par Mannesmann.

En attendant l'appel de Goldman, qui doit être entendu le 18 novembre, il ne reste que Warburg Dillon Read, une entreprise de taille moyenne, pour préparer l'assaut contre le mastodonte allemand. En revanche, Mannesmann peut afficher auprès de ses actionnaires le soutien des stars de la profession, Morgan Stanley, Deutsche Bank, JP Morgan et Merrill Lynch. L'humiliation fait mal à l'orgueilleuse « investment bank » new-yorkaise. C'est que Goldman Sachs est aujourd'hui au coude à coude avec son ennemi juré, Morgan Stanley, dans le classement des fusions et acquisitions en cette fin d'année surréaliste pour la première place financière européenne, portée par la vague d'OPA.

« Mannesmann a raison. Les banquiers en contact avec une entreprise sont imprégnés de sa stratégie. Nous sommes un confesseur à qui le patron raconte tout », s'exclame un détracteur de Goldman. C'est bien ce qui inquiète les autorités de surveillance des marchés. Avec les rapprochements dans la haute banque mondiale, la diminution du nombre

d'intervenants capables de monter des fusions d'entreprises, des acquisitions et des OPA non sollicitées augmente les risques d'entorse au sacro-saint secret professionnel. D'ailleurs, Goldman Sachs est déjà sur la sellette pour son rôle dans les récents revers du producteur d'or ghanéen Ashanti. La banque a vendu au groupe minier des produits dérivés très risqués pour le protéger de la baisse des cours, un mécanisme qui a failli le ruiner quand les prix se sont redressés. En même temps, elle était son conseil face à un acquéreur potentiel, Lonmin.

TECHNIQUE SAUVAGE

Goldman a toutefois beau jeu d'accuser ses concurrents Morgan Stanley et Merrill Lynch d'« hypocrisie ». Le premier a conseillé Airtouch lors de son rachat en janvier par... Vodafone ; le second chapeaute la fusion en cours des intérêts de Bell Atlantic et de Vodafone dans le téléphone cellulaire aux Etats-Unis. Ambiance...

Autre sujet de préoccupation : le succès de la tactique consistant à s'adjoindre tous les meilleurs conseillers de la place pour affaiblir l'adversaire contraint à se rabattre sur des maisons moins presti-

gieuses. En engageant dès le départ les services de JP Morgan et de Deutsche Bank, grassement payés à ne rien faire, Mannesmann a réduit la marge de manœuvre du prédateur. Une technique utilisée avec succès par TotalFina lors de son raid sur Elf. C'est propre, mais pas moins sauvage. « Mannesmann est liée d'une manière ou d'une autre à toutes les banques allemandes » A écouter le directeur général de Vodafone AirTouch, Chris Gent, l'absence de consœurs allemandes aux côtés de Goldman Sachs a été motivée par... la crainte de conflits d'intérêts.

En fait, Goldman Sachs a d'abord été choisie en raison de sa réputation de savoir-faire dans les situations difficiles et de l'excellence de son équipe télécom basée en Allemagne, où la firme a joué un rôle moteur dans les restructurations en cours (fusion Deutsche Bank - Banker's-Trust, Veba-Viag et Daimler-Chrysler). Et en Grande-Bretagne, Goldman dispose d'un réseau de pouvoir unique via sa proximité avec l'équipe Blair. Les télécoms sont une affaire aussi très politique...

Marc Roche

Deutsche Telekom rachète Siris

PRÉVUE depuis de longs mois par son actionnaire Unisource (consortium regroupant KPN, Swisscom et Telia) la vente de Siris, troisième opérateur français de télécommunication fixe, a été annoncée mercredi 17 novembre. L'opérateur allemand Deutsche Telekom a acquis 100 % du capital pour 700 millions d'euros. En entrant sur le marché français des télécommunications, Deutsche Telekom réplique à la prise de contrôle par France Télécom de l'opérateur allemand E-Plus. Siris est spécialisé dans la transmission de données Internet et de téléphonie fixe pour les entreprises. Deutsche Telekom le convoitait car une grande partie du trafic des entreprises françaises se fait vers l'Allemagne. Siris réalise un chiffre d'affaires proche du milliard de francs et ses comptes seront équilibrés en 2000. Il dispose, en outre, du préfixe téléphonique 2.

Les publicitaires veulent vendre leur travail aux Français

La ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a inauguré, mardi 16 novembre, la 4^e Semaine de la publicité. Si ce secteur connaît une croissance euphorique, il continue d'être en butte aux critiques concernant son omniprésence sociale et culturelle

« **AUTREFOIS**, les affiches n'apportaient tout au plus au public que la vente des maisons de campagne ou bien le décès d'un épais cardinal, ou bien le départ de quelque navire pour les Grandes Indes : aujourd'hui, les affiches forment un cours de morale, de politique et de littérature. Les préceptes sur l'art de gouverner les hommes se trouvent à côté des promesses dorées des caissiers de tontines. » (Paris pendant la révolution (1789-1798), de L. S. Mercier, 1862.) Plus d'un siècle après la publication de ce texte, qui pointait l'émergence de l'affichage commercial en France, la publicité est devenue une institution sociale.

La discipline compte ses adorateurs et – plus nombreux – ses détracteurs. C'est pour tenter d'expliquer un métier dont l'impact socio-économique va croissant que les publicitaires français ont organisé, pour la quatrième année consécutive, la Semaine de la publicité, inaugurée, mardi 16 novembre, par la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann. Les mani-

festations, conférences, rencontres avec des professionnels ainsi que de nombreuses présentations de campagnes publicitaires ont lieu, jusqu'au samedi 20 novembre, dans le nouveau Musée de la publicité, qu'héberge désormais l'Union des arts décoratifs, à Paris (lire page 31).

DÉBAT APAISÉ

Trente ans après les attaques en règle dont leurs confrères américains firent l'objet, dans les années 58-62, les publicitaires éprouvent toujours le besoin de se justifier. A l'époque, un groupe d'intellectuels – parmi lesquels l'économiste John Galbraith, le conseiller du président Kennedy, Arthur Schlesinger, et l'historien britannique Arnold Toynbee, notamment – avait été à l'origine de larges tribunes, dans la presse, fustigeant l'impact social négatif de la publicité moderne. Ils accusaient les « gens de Madison Avenue », à New York, de manipuler le consommateur, de lui mentir, de créer des besoins pour des produits inutiles, etc.

Aujourd'hui, ce débat public sur le bien-fondé de la publicité a fait long feu. Elle est entrée dans les mœurs, elle a été digérée socialement.

Après la période « noire » du début des années 90, le secteur de la publicité bénéficie d'une croissance économique qui frise l'euphorie : les investissements publicitaires (166,1 milliards de francs en 1998) croissent à un rythme de 6 % à 6,5 % par an en France, alors que la croissance économique annuelle se situe entre 2,2 % et 3,2 %.

Pourtant, les critiques subsistent. Les Français trouvent toujours qu'il y a trop de pub à la télévision (67 % selon un sondage Sofres-Le Figaro d'octobre 1998) ; ils fustigent les fameux tunnels publicitaires du petit écran ; ils décrient (54 %) l'affichage et jettent sans les regarder (48 %) les prospectus qui arrivent dans leur boîte aux lettres, selon une étude du réseau Lowe (octobre 1999). La défiance n'épargne pas les autres pays d'Europe. La France compte moins de publiophobes que l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne. Mais

le projet de députés européens suédois d'étendre en Europe l'interdiction à la télévision de la publicité destinée aux enfants de moins de douze ans (*Le Monde* du 25 septembre) met de l'huile sur le feu.

La publicité serait omniprésente, intrusive et incontournable. En fait, on lui reproche, selon le professeur canadien Richard W. Pollay, de l'université de British Columbia, d'être un miroir déformant qui ne « reflète que certaines attitudes, certains comportements, certaines valeurs. La publicité modifie et renforce seulement un certain style de vie et certains préceptes qui servent les intérêts de ceux qui vendent », écrivait-il dans un article paru dans *l'International Journal of Advertising* en 1990.

Les plus critiques affirment qu'en promouvant des biens répandus à tous les besoins la publicité encourage le matérialisme et la consommation comme seule source de satisfaction ; que l'intensité argumentaire accentue l'importance de la soumission et le pouvoir de la séduction ; qu'en

s'adressant aux individus elle flatte l'égoïsme et l'âpreté au gain ; qu'en utilisant des stéréotypes elle engendre une symbolique simpliste ; et qu'en idéalisant ce qui serait une « bonne vie » elle crée la frustration et, par son influence massive, le conformisme.

« CONSOMMATEUR SOUVERAIN »

Ces reproches sont parvenus jusque dans les bureaux de l'Unesco, qui en fait état dans un document interne : « *Beaucoup de personnes critiquent le fait que la publicité ne se préoccupe que d'exalter les vertus matérialistes de la consommation en exploitant l'anxiété et le souci de la réussite, en employant des tactiques de manipulation cachée, en jouant avec les émotions, en maximisant l'accroche et en minimisant l'information (...) et, en général, en réduisant les hommes, les femmes et les enfants au rôle de consommateurs irrationnels. Ces critiques peuvent être exagérées, mais on ne peut totalement les ignorer.* »

Au-delà de l'argument économique qui consiste à dire qu'il faut

consommer pour produire et produire pour créer des emplois, les publicitaires s'arc-boutent, pour leur défense, sur le principe de « *souveraineté du consommateur* ». Non seulement, plaident-ils, la publicité contribue au succès des entreprises et à la croissance économique, mais elle est « *l'expression d'un discours qui permet au consommateur de choisir librement sur le marché* ». « *La liberté de choix est aussi vitale pour une démocratie économique que la liberté d'élection l'est pour la démocratie politique* », défend le professeur Sandage, directeur de la chaire de publicité à l'université de l'Illinois.

Au dire de ses avocats, l'objet de la publicité est d'informer, d'éduquer, de persuader le consommateur. Mais il lui est aussi impossible qu'inutile de le manipuler : elle ne ferait que stimuler l'intérêt du consommateur pour des produits qu'il désire déjà. C'est en tout cas ce que les publicitaires français s'emploient, cette semaine, à démontrer.

Florence Amalou

Les personnages préférés des Français

Télé 7 jours et l'émission « Culture pub » ont réalisé un sondage auprès de deux mille lecteurs du magazine pour élire les personnages publicitaires préférés des Français. C'est l'homme-bouteille à la tronçonneuse, égérie de la marque Orangina rouge, qui est cité en premier. « *C'est le héros le plus actuel, le plus novateur de la pub française, un personnage qui plaît forcément aux jeunes* », explique Vladimir Donn, le rédacteur en chef de « Culture pub ». Il précède le personnage de M. Marie, le porte-drapeau des plats cuisinés créé en 1988 et joué par le comédien Jean-Claude Dreyfus. Un autre personnage publicitaire, vieux comme le monde puisqu'il a été créé en 1975, le père Don Patillo, lui emboîte le pas. La surprise de ce palmarès vient du personnage de Mère Denis, classé quatrième malgré sa disparition, il y a douze ans, des écrans télévisés. Manifestement, son slogan, qui a joué la carte de l'authenticité populaire – « *C'est bien vrai, ça !* » –, hante encore les esprits !

« L'Evènement du jeudi » reparait, version culture et art de vivre

PARI TENU. L'Evènement du jeudi, avec son appellation initiale, reparait jeudi 18 novembre, six semaines après la cession du titre par le groupe Hachette à Jean-François Kahn et à une partie de l'équipe de Marianne. « *Ce n'est ni une revanche, ni une volonté d'expansion* », s'est empressé de préciser le fondateur, qui se retrouve dans ses murs mais n'assurera pas la direction de l'hebdomadaire. Les deux magazines seront, d'ailleurs, juridiquement et financièrement dis-

tincts. « *Je veux bien essayer de réussir là où Hachette a échoué, mais pas au détriment de Marianne* », assure M. Kahn, qui assure avoir réussi à mobiliser 40 millions de francs, essentiellement auprès des actionnaires de Marianne Finances.

Bien que ce projet ait mûri depuis quelques années dans la tête de ses concepteurs, la nouvelle formule, dirigée par Maurice Szafran, avec, à ses côtés, Philippe Boggio, directeur de la rédaction, et Fran-

çoise Sampermans, directrice générale, a été conçue en un temps record. Comme ils s'y étaient engagés, les dirigeants ont repris 40 des 67 salariés de l'ancienne équipe, dont une trentaine de journalistes. Une partie d'entre eux ont, en fonction de leurs compétences, rejoint Marianne et, par un chassé-croisé, un nombre équivalent complète l'équipe. Par ailleurs, 24 salariés ont demandé à bénéficier de la clause de cession.

RUPTURE TOTALE

Le second pari engagé par les repreneurs de l'Evènement porte sur le projet lui-même. Ce nouvel hebdomadaire généraliste culture et d'art de vivre s'inscrit en rupture totale avec les versions précédentes. A priori, il n'a aucun équivalent sur le marché, même s'il frôle les plates-bandes de *Télérama*, et, dans une plus faible mesure, des *Inrockuptibles*. On n'y verra pas non plus un prolongement, version culture, des prises de position idéologiques de *Marianne*. « *Le nouvel Evènement, explique M. Szafran, veut balayer l'ensemble du champ culturel au sens large, en décloisonnant les clans et les chapelles. On y trouvera une diversité de parti-pris, mais sans a priori.* »

Le changement apparaît dès la « une ». La multiplication des

titres, onze au total, remplace la traditionnelle photo pleine page. A l'image de *Marianne*, le nouvel Evènement n'évite pas un certain côté « racoleur » avec ses « scoops » et ses « inédits » : les « photos inconnues qui ressuscitent Marilyn », ou encore la contribution retrouvée du docteur Michel Gübler sur « *la mort du roi Mitterrand* », prononcée lors d'un séminaire consacré à l'ancien chef de l'Etat.

Au sommaire de ce premier numéro de 114 pages, la nouvelle équipe relance le débat sur l'exception culturelle française – elle est contre –, la polémique sur les prix littéraires, comme celle qui oppose les réalisateurs de cinéma aux critiques. Pour éviter toute accusation de « *parisienisme* », le journal porte un regard spécifique sur la réalité culturelle des régions en opposant les deux villes de Toulouse et Montpellier. Enfin, « *Le Journal des 35 heures et de la valorisation du temps libre* », selon l'expression de M. Kahn, s'intéresse également au tourisme, à la gastronomie... Tiré à 250 000 exemplaires pour son premier numéro et vendu 20 francs, L'Evènement vise une clientèle de 110 000 lecteurs, parmi lesquels les 50 000 abonnés de l'ancienne version.

Michel Delberghe

5 579 000 auditeurs quotidiens
1^{ère} radio musicale nationale !

3 467 000 auditeurs quotidiens
2^{ème} radio musicale nationale !

2 933 000 auditeurs quotidiens
3^{ème} radio musicale nationale !

1 433 000 auditeurs quotidiens

4 radios 4 records !

NRJ Régies, TEL : 01 40 71 40 00, FAX : 01 40 71 41 25, www.nrjregies.fr

Source : Médiamétrie 75000+, sept - oct 99, A.C., l.v., 5h-24h.
*Parts d'audience records : Médiamétrie 75000+, sept - oct 99 vs janv - mars 99 et avril - juin 99, l.v., 5h-24h.

Vivendi cède 9 % du capital d'Havas Advertising

LE GROUPE VIVENDI, présidé par Jean-Marie Messier, a annoncé, mardi 16 novembre, la cession à des « investisseurs institutionnels internationaux » de 9 % du capital de sa filiale publicitaire Havas Advertising. Cette vente s'est effectuée sur la base d'un cours de 310 euros. Après ce retrait partiel, Vivendi conserve 20,7 % d'Havas Advertising et la part des actionnaires étrangers passe de 29 % à 37 %. Ce désengagement permet au groupe de M. Messier d'empêcher 198 millions d'euros (1,3 milliard de francs) dont une « modeste » plus-value de près de 100 millions d'euros (environ 630 millions de francs).

Ce repli de Vivendi accentue le caractère opéable d'Havas Advertising. Le groupe publicitaire, présidé par Alain de Pouzilhac, pourrait susciter beaucoup de convoitises. Un appétit renforcé par la croissance des investissements publicitaires. Sur les neuf premiers mois de 1999, le chiffre d'affaires d'Havas Advertising a gagné 39,5 % à 5,3 milliards d'euros.

■ **PRESSE :** Joël Aubert, cinquante-cinq ans, directeur de la rédaction du quotidien *Sud-Ouest* depuis 1993, a été nommé directeur général adjoint, éditeur délégué. Il sera remplacé par Jean-Paul Brunel, quarante-neuf ans, directeur délégué au développement depuis 1997. Le groupe La Montagne-Centre-France entre au capital de *L'Echo du Centre* de Limoges, à une hauteur de 100 000 francs, aux côtés du *Monde* et de *Sud-Ouest*. Le groupe dirigé par Jean-Pierre Caillard (*La Montagne, Le Journal du Centre, Le Populaire du Centre* et *Le Berry républicain*) participera à la relance de *L'Echo*, dont la nouvelle formule est prévue pour le jeudi 18 novembre.

REXECODE et **Le Monde ÉCONOMIE**
LES ÉLITES & LES MÉTIERS

vous convient à un débat sur

La France est-elle entrée dans la nouvelle économie ?

Lundi 29 novembre 1999
de 17 heures à 19 h 15

aux Salons Hoche
9, avenue Hoche - Paris 8^e

Programme

17 h 00 : accueil des participants
17 h 15 : ouverture du débat et animation par **Serge Marti**, rédacteur en chef adjoint du journal *Le Monde* et responsable du « Monde Economie »

avec

Anton Brender, président de *CPR Gestion*, professeur associé à l'université Paris-Dauphine,
Daniel Cohen, professeur à l'École normale supérieure, **Jean Pisani-Ferry**, conseiller auprès du ministre de l'Économie et des Finances, et **Michel Didier**, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, directeur de *Rexecode*.

18 h 30 : débat
19 h 15 : fin du débat et cocktail

Renseignements et inscriptions auprès de **REXECODE** :
Tél. : 01 53 89 20 89 - Fax : 01 45 63 86 79

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PFIZER** : le laboratoire pharmaceutique américain, qui a lancé une offre hostile sur son compatriote Warner-Lambert, a demandé, mardi 16 novembre, à la justice américaine, le départ de la direction du groupe qui refuse son projet. Pfizer voudrait contacter directement les actionnaires.

● **MANNESMANN** : le comité d'entreprise du conglomérat allemand s'est prononcé, mardi 16 novembre, contre l'offre d'achat présentée par le britannique Vodafone. Ce dernier doit se réunir jeudi pour formuler de nouvelles propositions, qui seront examinées vendredi par le conseil de surveillance de Mannesmann. Faute d'accord entre les deux directions, une OPA hostile serait lancée.

● **PHILIPP HOLZMANN** : la Deutsche Bank a déclaré soutenir le plan de réorganisation du numéro un allemand du BTP, Philipp Holzmann, à condition de ne pas être seule à le faire. Le cours de Philipp Holzmann, menacé de faillite, est suspendu depuis lundi à la Bourse de Francfort.

● **VATTENFALL** : le numéro un suédois de l'énergie a annoncé mardi l'acquisition de 25,1 % de la compagnie d'électricité de Hambourg, Hamburgische Electricitäts-Werke (HEW), pour 1,7 milliard de deutschemarks (869 millions d'euros).

● **NATIONAL POWER** : la compagnie d'électricité britannique va scinder en deux sociétés séparées ses activités domestiques et internationales, a-t-elle annoncé mercredi.

● **SHELL** : le pétrolier anglo-néerlandais a inauguré mardi près d'Essen en Allemagne la plus grande usine européenne de cellules solaires d'une capacité de 25 Megawatts par an.

● **FAURECIA** : l'équipementier automobile, filiale de PSA Peugeot Citroën, et le fonds d'investissement américain Questor Partners Fund ont signé, mardi, un accord pour acquérir APAS, troisième fournisseur d'échappements aux Etats-Unis, pour un maximum de 340 millions de dollars.

● **BALLY** : le chausseur de luxe suisse, racheté en août par le groupe américain Texas Pacific

Group (TPG), pourrait selon TPG fermer près de la moitié de ses 210 boutiques en Europe en 2000, et supprimer 500 emplois.

SERVICES

● **NTT** : l'opérateur de téléphone japonais a annoncé mercredi qu'il supprimera 21 000 emplois d'ici à mars 2003, dont 16,4 % de ses effectifs au Japon. Par ailleurs, le groupe a prévenu qu'il allait réduire ses investissements industriels de 8,2 milliards d'euros sur la même période.

● **BRITISH AIRWAYS** : la compagnie britannique et American Airlines, son partenaire américain au sein de l'alliance Oneworld, ont déposé un projet de partage de code et de coopération devant le département américain des transports.

● **COMPAGNIE DES WAGONS-LITS** : les salariés de la filiale du groupe Accor spécialisée dans la restauration à bord des trains ont décidé mardi de reprendre le travail après sept jours de grève contre un plan de restructuration qui comporte des licenciements.

● **GO** : la filiale à bas coûts et bas tarifs lancée par British Airways, va faire une arrivée « prudente » sur le marché français vers la mi-décembre en lançant une liaison quotidienne entre Lyon et Londres.

FINANCE

● **DEXIA BELGIUM** : l'établissement bancaire détient 94,01 % du capital et 94,95 % des droits de vote de Dexia France à l'issue de l'offre publique d'échange lancée par le holding belge sur le holding français, a annoncé mardi le Conseil des marchés financiers.

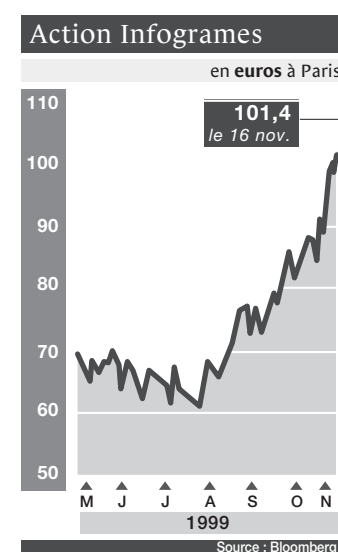
● **SELF TRADE** : le courtier en ligne a procédé à une augmentation de 40 millions d'euros de son capital pour accélérer son expansion européenne. Il s'agit d'une des plus importantes opérations dans le secteur d'Internet en Europe.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : le groupe bancaire et PricewaterhouseCoopers ont décidé d'investir plus de 500 millions de francs pour créer HUBSYS, un centre international qui propose à l'ensemble des banques des prestations pour la tenue de comptes et le traitement des moyens de paiement.

VALEUR DU JOUR

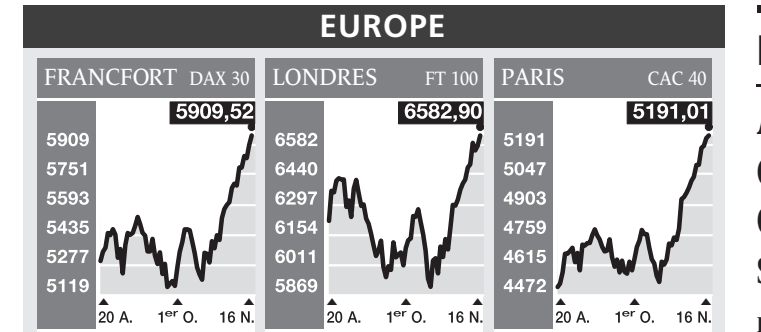
Infogrames devient le numéro deux mondial des jeux vidéo

LE PARI est ambitieux mais la Bourse l'a salué par une hausse de 2,32 % de l'action Infogrames. La société lyonnaise, déjà numéro un européen des jeux vidéo, a annoncé le rachat de GT Interactive, un concurrent américain, pratiquement deux fois plus gros que lui (3,6 milliards de francs de ventes contre 2 milliards pour Infogrames). Cette opération hisse le groupe français à la deuxième place mondiale de la spécialité, derrière l'américain Electronic Arts, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars (6,3 milliards de francs). Ce grand bond en avant a été effectué pour la modique somme de 850 millions de francs. Il faut dire que GT Interactive est en mauvaise posture. La société américaine, créée en 1993, a mal maîtrisé sa très forte croissance. Porté par le succès de ses jeux « Driver » ou « Deer Hunter », GT Interactive a accusé une perte de 70 millions de dollars en 1998 et était étreint financièrement par une dette bancaire de 125 millions de dollars. Pour en prendre le contrôle à hauteur de 70 %, Infogrames rachètera 44,8 % du capital à la famille Cayre pour 25 millions de dollars, mais injectera dans la société 50 millions de dollars de capital et 60 millions de dollars d'obligations convertibles. Infogrames a déjà démontré sa capacité à absorber des firmes en difficulté pour les redresser rapidement. En 1996, elle a acquis le britannique Ocean puis, en 1997 la division Phi-

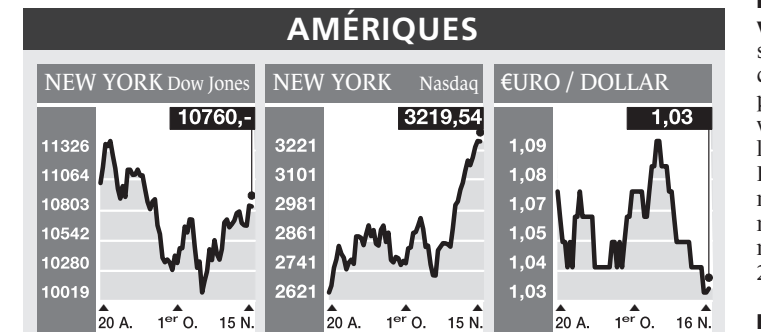


lips Multimédia. « En deux ou trois ans, nous devrions parvenir à porter la marge d'exploitation de GT Interactive au niveau de celle d'Infogrames qui est de 9 % », assure Thomas Schmitter, directeur général d'Infogrames. Cette acquisition est une belle opportunité stratégique, les deux groupes étant complémentaires. Géographiquement, Infogrames réalise 76 % de ses ventes en Europe et seulement 15 % aux Etats-Unis, l'exact contraire de GT Interactive. Au niveau des produits, Infogrames est spécialisé dans les consoles de jeux tandis que GT l'est dans les jeux pour PC. L'adaptation des jeux européens au marché américain et celle des jeux américains au marché européen devrait permettre d'augmenter le chiffre d'affaires de l'ensemble de 15 % à 20 %.

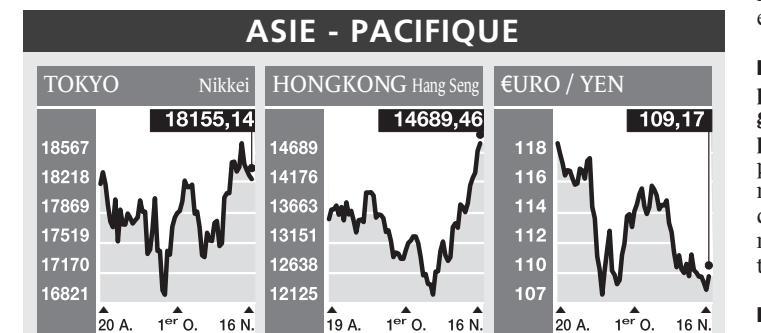
Enguérand Renault



Indice	Cours	Var. %	Var. %	
Europe 17h35	Indice sélection 16/11	4216,94	0,41	26,12
EUROPE	EURO STOXX 50	4187,25	0,58	26,11
EUROPE	EURO STOXX 324	355,17	0,49	19,04
EUROPE	STOXX 653	336,07	0,43	20,37
PARIS	CAC 40	5191,01	0,25	31,66
PARIS	MIDCAC	1984,88	0,76	20,47
PARIS	SBF 120	3517,09	0,21	32,40
PARIS	SBF 250	3302,22	0,25	32,09
PARIS	SECOND MARCHÉ	2225,01	0,42	11,16
AMSTERDAM	AEX	604,11	0,73	12,21
BRUXELLES	BEL 20	3393,86	0,96	-3,43
FRANCFORT	DAX 30	5909,52	0,86	18,04
LONDRES	FTSE 100	6582,90	0,75	11,90
MADRID	STOCK EXCHANGE	10619,70	0,60	7,96
MILAN	MIBTEL 30	34408,00	0,52	-2,12
ZURICH	SPI	7419,20	0,05	3,61



Indice	Cours	Var. %	Var. %	
Amérique 09h50	Indice sélection 15/11	10760,75	-0,08	17,20
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10760,75	-0,08	17,20
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1394,39	-0,12	13,44
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3219,54	-0,05	46,83
TORONTO	TSE INDEX	7600,22	0,98	17,18
SAO PAULO	BOVESPA	13114,00	-0,57	93,31
MEXICO	BOLSA	342,40	1,32	47,28
BUENOS AIRES	MERVAL	558,49	1,55	29,86
SANTIAGO	IPSA GENERAL	132,47	1,27	72,04
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5488,48	-2,07	14,61



Indice	Cours	Var. %	Var. %	
Zone Asie 09h50	Indice sélection 16/11	18155,14	-0,24	31,16
TOKYO	NIKKEI 225	18155,14	-0,24	31,16
HONGKONG	HANG SENG	14689,46	0,87	46,18
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	60,52
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	122,57	3,78	88,74
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3004,50	-0,21	6,79
BANGKOK	SET	29,33	-2,23	14,21
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4562,23	-0,52	49,32
WELLINGTON	NZSE-40	2048,94	-0,83	-0,79

SUR LES MARCHÉS

PARIS

A NOS LECTEURS. L'ouverture de la Bourse de Paris ayant été retardée, mercredi 17 novembre, en raison de problèmes techniques, nous ne sommes pas en mesure de diffuser les premières cotations des actions françaises. Mardi, la Bourse de Paris avait inscrit un nouveau record, le 13^e consécutif depuis le 28 octobre. L'indice CAC 40 avait terminé à 5 191,01 points, en hausse de 0,25 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en très légère hausse mercredi, l'indice DAX gagnant 0,05 %, à 5 912,40 points. La veille, il avait atteint un nouveau sommet, à 5 909,52 points, porté par l'envolée de Thyssen Krupp, qui a annoncé un vaste plan de restructuration (lire page 21).

LONDRES

MERCREDI, la Bourse de Londres a ouvert en hausse, l'indice Footsie des cent principales valeurs gagnant 22,1 points, à 6 605,1 points, soit une progression de 0,33 %. Mardi, l'indice Footsie avait gagné 0,75 %, le marché ayant bien accueilli les chiffres de l'inflation pour octobre (+ 0,1 %).

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 0,7 %, mercredi, grâce à des achats de valeurs liées aux nouvelles technologies. L'indice Nikkei a clôturé à 18 274,82 points.

NEW YORK

LES ACTIONS américaines ont réagi, mardi 16 novembre, par une hausse à la décision de la Reserve Federale américaine (Fed) de relever ses taux d'un quart de point. L'indice Dow Jones a gagné 1,60 %, à 10 932,63 points. De leur côté, l'indice Nasdaq et le Standard and Poor's 500 battaient tous les deux des records historiques. Avec 2,28 % de hausse, le premier a fini à 3 293,05 points et le second, en gagnant 1,84 %, a terminé à 1 420,03 points. Le précédent record du Nasdaq remontait au vendredi 12 novembre et celui du Standard and Poor's avait été établi le 16 juillet.

TAUX

LES RENDEMENTS obligataires en Europe suivaient, mercredi 17 novembre en début de séance, l'évolution des taux aux Etats-Unis. Le taux de l'emprunt à trente ans du Trésor américain était passé, la veille, de 6,02 % à 6,05 % après le resserrement monétaire de la Fed. En hausse également, les taux à dix ans en France froiaient, mercredi matin, les 5 %.

MONNAIES

LE DOLLAR, qui s'était raffermi la veille contre le yen, poursuivait son ascension dans les premières heures de cotations, mercredi, à 106,15 yens. Contre l'euro en revanche, la tendance n'était pas aussi prononcée. A 1,0308 dollar, la devise européenne était quasiment stable par rapport à son cours de clôture de la veille.

ÉCONOMIE

Accélération de la croissance en France en 2000, selon l'OCDE

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE est sur les rails d'une croissance soutenue, qui va lui permettre de réduire fortement son chômage et d'entrer dans le XXI^e siècle dans le peloton de tête des grands pays industrialisés, selon l'OCDE, dont les prévisions sont plus optimistes qu'au printemps. Le ralentissement de l'activité l'hiver dernier limitera le taux de croissance à 2,4 % cette année, malgré la reprise au 2^e semestre. Mais « la croissance devrait s'accélérer dans les deux prochaines années », et la hausse du PIB devrait atteindre 3 % en 2000 et 2,9 % en 2001, estiment les experts de l'OCDE.

■ **ALLEMAGNE** : la croissance devrait s'accélérer en 2000 et 2001, selon les prévisions de l'OCDE. La croissance du PIB, encore faible au premier semestre 1999 (0,75 %), devrait atteindre sur l'ensemble de l'année 1,3 %, indique l'organisation. Par ailleurs, selon les experts économiques indépendants du gouvernement allemand, la croissance devrait repartir en 2000, avec un taux de 2,7 %, contre 1,4 % en 1999.

■ **ITALIE** : la croissance, l'une des plus faibles de la zone euro cette année, devrait atteindre 2,5 % sur la période 2000-2001, à la faveur du renforcement de la demande extérieure, selon l'OCDE. Cette année, la croissance n'atteindra qu'environ 1 %.

■ **LUXEMBOURG** : la croissance du PIB réel pourrait atteindre « autour de 5 % » cette année, indique l'OCDE dans ses perspectives économiques.

■ **ROYAUME-UNI** : l'indice des prix à la consommation a progressé légèrement plus vite que prévu en octobre, gagnant 0,2 % par rapport à septembre et 1,2 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière, a annoncé, mardi, l'Office des statistiques nationales.

■ **FINLANDE** : le taux de chômage s'est établi à 9,5 % en octobre contre 10 % lors du mois correspondant de l'an dernier et 9,1 % en septembre, a indiqué mardi l'Office national des statistiques.

■ **ZONE EURO** : la stabilité de la monnaie unique est « une priorité pour la BCE » a estimé le membre du directoire de la Banque centrale européenne Eugenio Domingo So-

lans dans un discours diffusé par avance à Francfort mardi. Elle déterminera, selon lui, son degré d'internationalisation dans l'économie mondiale.

■ **Le ministre suédois des finances Bosse Ringholm** a déclaré mardi : « La Suède ne peut pas choisir d'être toujours en dehors de l'Union économique et monétaire (UEM). Avec une bonne économie nous pouvons choisir nous-même le moment pour en devenir membre. » Il a toutefois souligné qu'il fallait prendre en considération « l'évolution des salaires suédois, la position de la conjoncture dans les différents pays de l'UEM et suivre le développement ».

■ **JAPON** : l'indicateur avancé de la conjoncture, censé préfigurer l'évolution de l'économie dans les six mois à venir, a été nettement révisé en hausse pour septembre à 70 points contre une estimation initiale de 62,5, a indiqué mercredi l'agence de planification économique.

■ **Le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami**, a rejeté mardi l'idée d'une souscription directe, par la banque centrale, des emprunts obligataires émis par le ministère des finances. « Il n'est pas souhaitable que le gouvernement s'appuie sur les fonds de la banque centrale », a-t-il souligné.

■ **Une appréciation excessive du yen face au dollar** est un « problème indéniable » pour la trilogue reprise économique en cours au Japon, avaient estimé les membres du Comité de politique monétaire de la Banque du Japon le 13 octobre, selon les minutes de cette réunion publiées mardi.

■ **ÉTATS-UNIS** : la Réserve fédérale américaine, qui a relevé mardi d'un quart de point ses taux directeurs se situe désormais à 5,50 % et le taux d'escompte à 5 %. (lire page 21)

■ **La production industrielle aux Etats-Unis** a progressé de 0,7 % en octobre par rapport à septembre, contre un recul de 0,1 % le mois d'avant, a indiqué mardi la Réserve fédérale. Sur un an, la production industrielle est en hausse de 2,8 %.

■ **AFRIQUE DU SUD** : les prix à la consommation se sont encore ralentis en tombant à 1,7 % pour octobre comparé à octobre 1998, contre 1,9 % en septembre, ce qui constitue la meilleure performance depuis 31 ans, a annoncé mardi Statistics South Africa.

■ **PÉTROLE** : l'Arabie saoudite, un des poids lourds de l'OPEP, et le Mexique, pays non membre du cartel, se sont engagés mardi à poursuivre leur coopération pour maintenir la stabilité des cours du brut.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95638	DEUTSCHEMARK.....	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	4,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS 2,20371		FLORIN NEERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03999	FRANC BELGE (10).....	1,62807
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
		ZLOTY POLONAIS.....	4,4040

Cours de change croisés						
16/11 17h35	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,94491	1,03145	0,15724	1,61660	0,64350
YEN.....	105,83000	109,17500	16,64000	171,08000	68,11500
EURO.....	0,96951	0,91596	0,15245	1,56750	0,62400
FRANC.....	6,35955	6,00920	6,55957	10,28070	4,09285
LIVRE.....	0,61858	0,58450	0,63795	0,09725	0,39810
FRANC SUISSE.....	1,55400	1,46840	1,60275	0,24435	2,51185

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,01	2,77	4,96	5,62
ALLEMAGNE.....	2,93	3,45	4,85	5,55
GDE-BRETAG.....	5,31	5,39	4,97	4,08
ITALIE.....	2,93	3,42	5,11	5,76
JAPON.....	0,07	0,05	1,77	2,57
ÉTATS-UNIS.....	5,47	5,28	5,91	6,02
SUISSE.....	0,88	1,85	3,17	4,28
PAYS-BAS.....	2,88	3,42	4,99	5,68

Matif

Cours 17h35	Volume 16/11	dernier prix	premier prix
National5,5	5081	88,87	88,88
DÉCEMBRE 99.....	2343	96,58	96,60

Matières premières

En dollars	Cours 15/11	Var. %
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1734,5	-0,14
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1485	-0,13
PLOMB 3 MOIS.....	480	-0,41
ETAIN 3 MOIS.....	5935	-0,75
ZINC 3 MOIS.....	1141	0,1

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPEENNES

L'action de la banque italienne Unicredito Italiano a terminé en hausse de 0,62 % à 4,71 euros, mardi 16 novembre. Le groupe a estimé qu'une alliance avec l'espagnol Banco Bilbao Vizcaya-Argenteria pourrait être conclue au début 2000.

son cours reculer de 0,97 %, à 51,20 euros. Le conglomérat chimique Bayer a progressé en Bourse, mardi, de 3 %, à 40,84 euros, à la faveur d'une nouvelle opération d'acquisition. Le groupe allemand a repris l'activité dans les polyols de l'américain Lyondell pour 2,45 milliards de dollars (2,33 milliards d'euros).

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: BANQUES. Includes entries for ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, AKTOR SA, ASKO A, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR /RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: CHIMIE. Includes entries for AIR LIQUIDE /RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries for ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: ÉNERGIE. Includes entries for AKER MARITIME, BP, BP AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries for ALI, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries for AEGON NV, AGF /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: ASSURANCES. Includes entries for AEGON NV, AGF /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes entries for AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 16/11 17h51. Section: CODES PAYS ZONE EURO. Includes entries for FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

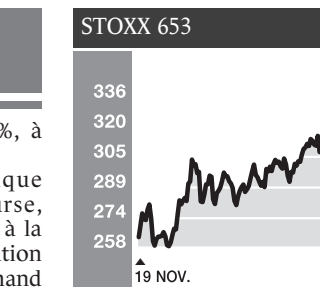


Table listing various companies and their stock prices, including HPI, HUNTER DOUGLAS, KLM, HILTON GROUP, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GAZ ET EAUX SA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BP, BP AMOCO, etc.

Advertisement for SG Asset Management. Text: "La valeur de vos Sicav & FCP en direct", "Suivez vos OPCVM 24H/24", "au 08 36 68 36 62".

SG Asset Management logo and website information: www.sgam.com, ASSET MANAGEMENT.

Table listing various companies and their stock prices, including ROYAL DUTCH CO, SAFFEM, SHELL TRANSP & COMMER, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALI, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGF /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

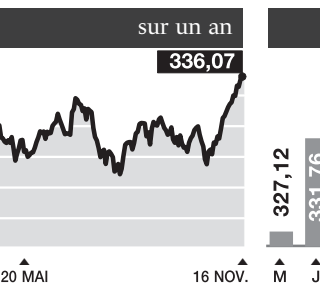


Table listing various companies and their stock prices, including POHJOLA YHTYMAE, NESTLE N, PRUDENTIAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BP, BP AMOCO, etc.

SG Asset Management logo and website information: www.sgam.com, ASSET MANAGEMENT.

Table listing various companies and their stock prices, including ROYAL DUTCH CO, SAFFEM, SHELL TRANSP & COMMER, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALI, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGF /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

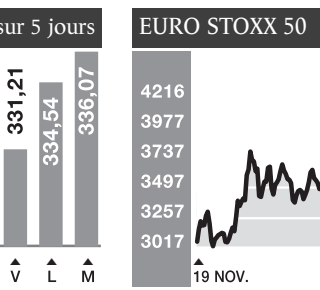


Table listing various companies and their stock prices, including POHJOLA YHTYMAE, NESTLE N, PRUDENTIAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BP, BP AMOCO, etc.

SG Asset Management logo and website information: www.sgam.com, ASSET MANAGEMENT.

Table listing various companies and their stock prices, including ROYAL DUTCH CO, SAFFEM, SHELL TRANSP & COMMER, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALI, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGF /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

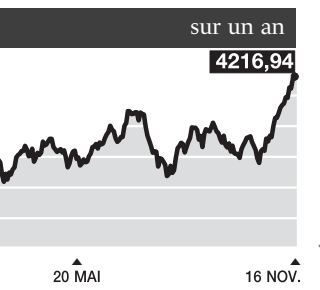


Table listing various companies and their stock prices, including POHJOLA YHTYMAE, NESTLE N, PRUDENTIAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BP, BP AMOCO, etc.

SG Asset Management logo and website information: www.sgam.com, ASSET MANAGEMENT.

Table listing various companies and their stock prices, including ROYAL DUTCH CO, SAFFEM, SHELL TRANSP & COMMER, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALI, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGF /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

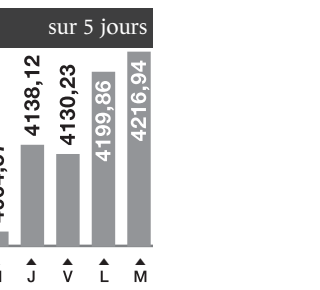


Table listing various companies and their stock prices, including POHJOLA YHTYMAE, NESTLE N, PRUDENTIAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BP, BP AMOCO, etc.

SG Asset Management logo and website information: www.sgam.com, ASSET MANAGEMENT.

Table listing various companies and their stock prices, including ROYAL DUTCH CO, SAFFEM, SHELL TRANSP & COMMER, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALI, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGF /RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Les actions du secteur automobile en France étaient très entourées, mardi 16 novembre. Alors que les ventes de voitures en Europe de l'Ouest en octobre ont fléchi de 0,8 %, PSA a tiré son épingle du jeu, grâce à Peugeot, en réalisant la plus forte progression des acteurs européens. Le titre n'a toutefois gagné que 1,32 %, à 184,5 euros, alors que Renault, dont les ventes accusent une baisse plus prononcée que le marché, a pris 3,01 % à 44,19 euros.

L'action France Télécom a fini la séance, mardi, en chute de 1,85 %, à 100,90 euros. Les analystes financiers commencent à douter que l'opérateur français ait la capacité de racheter seul le spécialiste britannique du téléphone mobile, Orange, qui serait cédé par Vodafone en cas de succès de son offre sur l'allemand Mannesmann.

Le titre Havas Advertising a perdu 2,24 %, à 313,8 euros sur la séance mardi, dans un volume d'échanges qui s'est élevé à 83 000 titres. Les investisseurs ont pénalisé le groupe en Bourse après que Havas, filiale à 100 % de Vivendi, eut annoncé avoir vendu 9 % du capital de la société à des investisseurs institutionnels.

L'action du groupe papeter La Rochette a gagné 10 %, à 5,50 euros, sur la journée de mardi. Le titre profite des anticipations d'une cession du groupe par son principal actionnaire Paribas.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 16 NOVEMBRE Cours relevés à 17h35

Liquidation : 23 novembre

Table of French stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and change.

Main table of stock market data with columns for stock names, previous price, current price, and change. Includes various international and domestic stocks.

Table of international stock market data with columns for stock names, previous price, current price, and change.

International

Table of international stock market data with columns for stock names, previous price, current price, and change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ◊ contrat d'animation; + = offert; B = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◊ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 16 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data including columns for stock names, current price, and change.

SECOND MARCHÉ

MARDI 16 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of second market data including columns for stock names, current price, and change.

Publicité for Volkswagen Bora Break TDI 115. Boîte 6 vitesses. Même chez Volkswagen on n'a jamais fait mieux.



SECOND MARCHÉ

MARDI 16 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of second market data including columns for stock names, current price, and change.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 novembre

Table of SICAV and FCP data including columns for fund names, current price, and change.

Émetteurs

Table of fund issuers including columns for issuer names, current price, and change.

AGIPI

Table of AGIPI data including columns for fund names, current price, and change.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D PEA 206,36 1353,63 15/11

Multi-Promoteurs

NORD-SUD DÉVELOP. C. 442,95 2905,56 15/11

DNP

BNP ACTIONS EURO. 126,59 830,38 16/11

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

Pluie à l'ouest, neige à l'est

JEUDI. Un anticyclone est centré au large de l'Espagne, tandis qu'une zone dépressionnaire est située des pays Scandinaves à l'Europe centrale. Elle dirige des masses d'air froid et polaire sur ces pays. Une faible perturbation aborde l'ouest de notre pays avec de la pluie, tandis qu'un ciel de traîne sur l'Est donne des chutes de neige jusqu'en plaine.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera couvert, avec des pluies faibles. Le vent de nord-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages resteront nombreux, avec des averses de pluie et de neige mêlées, avec localement de la neige pouvant tenir au sol. Il fera 3 à 6 degrés l'après-midi.

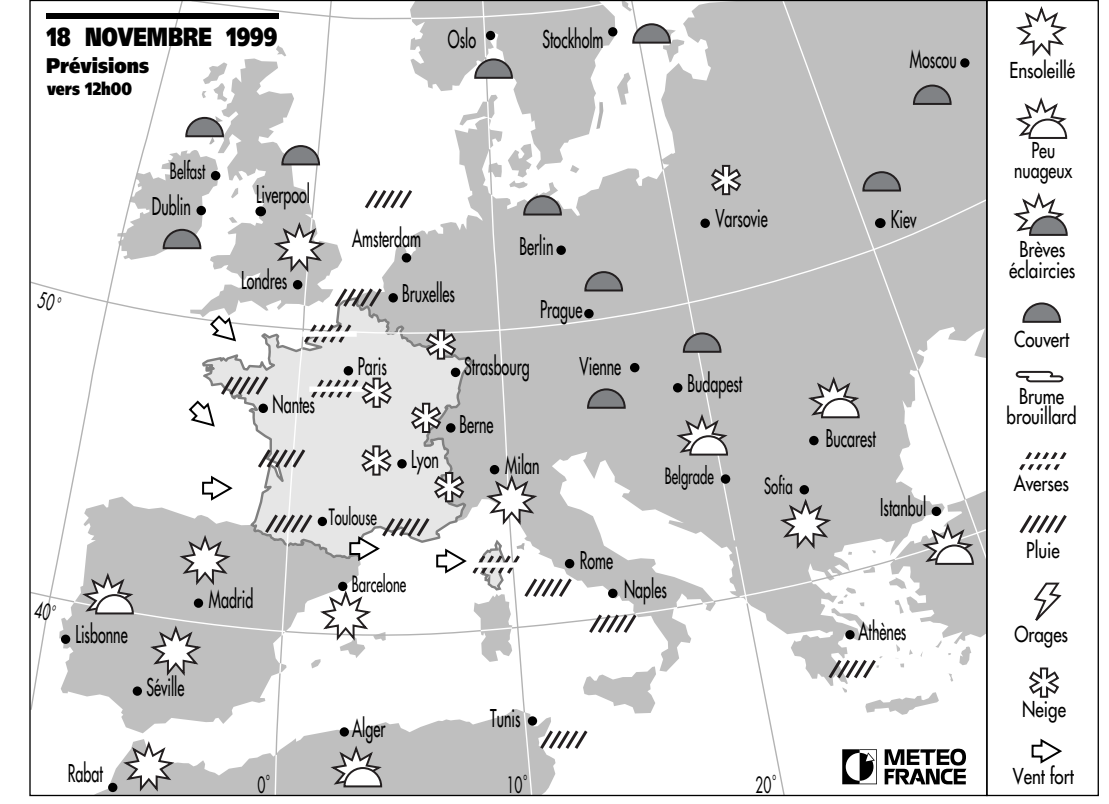
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps restera couvert avec de la

neige jusqu'en plaine, tenant au sol sur l'extrême est. Les températures maximales avoisineront -1 à 3 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - La journée sera maussade, avec des pluies faibles. Le vent de nord-ouest soufflera à 70 km/h en rafales près des côtes. Le thermomètre marquera 10 à 13 degrés l'après-midi.

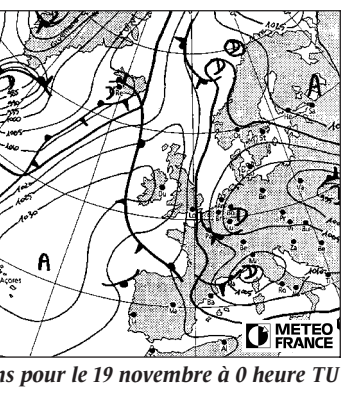
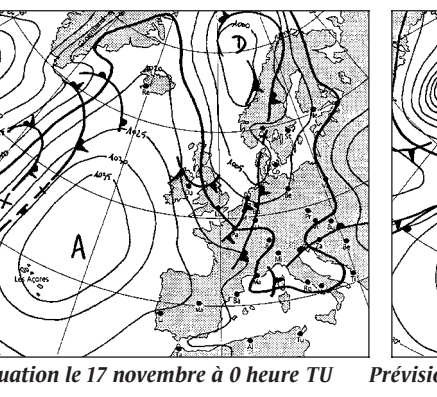
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, il pleuvra faiblement une bonne partie de la journée. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec de la neige à basse altitude. Il fera 6 à 8 degrés sur le Limousin, et 1 à 5 degrés ailleurs l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel se couvrira sur le Languedoc-Roussillon l'après-midi, avec quelques pluies. En Corse, il y aura des averses. Ailleurs, le ciel se verra par l'ouest. Le vent d'ouest soufflera à 80 km/h en rafales près des côtes. Il fera 9 à 14 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE 1999		VILLE par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.	
FRANCE métropole	NANCY	-2/2	*
AJACCIO	7/15	P	
BIARRITZ	7/12	P	
BORDEAUX	3/12	P	
BOURGES	-1/6	*	
BREST	7/11	P	
CAEN	4/7	P	
CHERBOURG	4/8	P	
CLERMONT-F.	1/6	*	
DION	-1/1	*	
GRENOBLE	-1/5	*	
LILLE	-1/5	P	
LIMOGES	0/7	P	
LYON	0/3	*	
MARSEILLE	2/11	P	
NANTES	0/5	P	
NICE	5/14	P	
PARIS	0/5	P	
PAU	4/10	P	
PERPIGNAN	5/14	P	
RENNES	6/11	P	
ST-ETIENNE	0/5	*	
STRASBOURG	0/2	*	
TOULOUSE	3/9	P	
TOURS	0/6	P	
FRANCE outre-mer	FRANCFORT	1/4	C
CAYENNE	23/33	S	
FORT-DE-FR.	24/30	S	
NOUMEA	22/27	S	
ATHENES	15/20	S	
BARCELONE	7/14	P	
BELFAST	2/6	C	
BELGRADE	1/10	S	
BERLIN	-2/2	C	
BERNE	-2/1	*	
BRUXELLES	2/5	P	
BUCAREST	3/11	S	
BUDAPEST	0/3	C	
COPENHAGUE	1/3	C	
DUBLIN	4/9	C	
ST-PETERSB.	1/4	C	
GENEVE	0/4	P	
HELSINKI	-4/-3	C	
ISTANBUL	15/20	S	
KIEV	-4/3	C	
LISBONNE	10/15	S	
LIVERPOOL	3/6	C	
LONDRES	-1/6	S	
LUXEMBOURG	3/6	P	
MADRID	15/20	S	
MILAN	7/14	P	
MOSCOU	2/6	C	
MUNICH	1/10	S	
NAPLES	-2/2	C	
OSLO	-2/1	*	
PALMA DE M.	2/5	P	
PRAGUE	3/11	S	
ROME	0/2	*	
SEVILLE	1/3	C	
SOFIA	4/9	C	
ST-PETERSB.	1/4	C	
STOCKHOLM	0/3	C	
TENERIFE	-4/-3	C	
VARSOVIE	15/20	S	
VENISE	0/2	C	
VIENNE	0/2	C	
AMÉRIQUES			
BRASILIA	18/24	P	
BUENOS AIR.	21/28	C	
CARACAS	25/31	C	
CHICAGO	3/16	S	
LIMA	18/21	C	
LOS ANGELES	10/14	S	
MEXICO	5/22	S	
MONTREAL	-4/2	C	
NEW YORK	2/8	S	
SAN FRANCIS.	10/14	C	
SANTIAGO/CHI	9/26	S	
TORONTO	1/8	S	
WASHINGTON	-2/11	S	
AFRIQUE			
ALGER	9/18	S	
DAKAR	24/28	S	
KINSHASA	22/30	P	
LE CAIRE	18/30	S	
NAIROBI	16/24	S	
PRETORIA	22/33	S	
RABAT	10/18	S	
TUNIS	10/17	P	
ASIE-Océanie			
BANGKOK	22/30	S	
BYROUTH	20/25	C	
BOMBAY	20/32	S	
DJAKARTA	26/31	S	
DUBAI	20/29	S	
HANOI	17/23	S	
HONGKONG	15/22	S	
JERUSALEM	17/28	S	
NEW DEHLI	14/28	S	
PEKIN	-2/10	S	
SEOUL	5/11	S	
SINGAPOUR	26/30	P	
SYDNEY	13/19	S	
TOKYO	9/16	C	

PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE 1999		VILLE par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.	
FRANCE métropole	NANCY	-2/2	*
AJACCIO	7/15	P	
BIARRITZ	7/12	P	
BORDEAUX	3/12	P	
BOURGES	-1/6	*	
BREST	7/11	P	
CAEN	4/7	P	
CHERBOURG	4/8	P	
CLERMONT-F.	1/6	*	
DION	-1/1	*	
GRENOBLE	-1/5	*	
LILLE	-1/5	P	
LIMOGES	0/7	P	
LYON	0/3	*	
MARSEILLE	2/11	P	
NANTES	0/5	P	
NICE	5/14	P	
PARIS	0/5	P	
PAU	4/10	P	
PERPIGNAN	5/14	P	
RENNES	6/11	P	
ST-ETIENNE	0/5	*	
STRASBOURG	0/2	*	
TOULOUSE	3/9	P	
TOURS	0/6	P	
FRANCE outre-mer	FRANCFORT	1/4	C
CAYENNE	23/33	S	
FORT-DE-FR.	24/30	S	
NOUMEA	22/27	S	
ATHENES	15/20	S	
BARCELONE	7/14	P	
BELFAST	2/6	C	
BELGRADE	1/10	S	
BERLIN	-2/2	C	
BERNE	-2/1	*	
BRUXELLES	2/5	P	
BUCAREST	3/11	S	
BUDAPEST	0/3	C	
COPENHAGUE	1/3	C	
DUBLIN	4/9	C	
ST-PETERSB.	1/4	C	
GENEVE	0/4	P	
HELSINKI	-4/-3	C	
ISTANBUL	15/20	S	
KIEV	-4/3	C	
LISBONNE	10/15	S	
LIVERPOOL	3/6	C	
LONDRES	-1/6	S	
LUXEMBOURG	3/6	P	
MADRID	15/20	S	
MILAN	7/14	P	
MOSCOU	2/6	C	
MUNICH	1/10	S	
NAPLES	-2/2	C	
OSLO	-2/1	*	
PALMA DE M.	2/5	P	
PRAGUE	3/11	S	
ROME	0/2	*	
SEVILLE	1/3	C	
SOFIA	4/9	C	
ST-PETERSB.	1/4	C	
STOCKHOLM	0/3	C	
TENERIFE	-4/-3	C	
VARSOVIE	15/20	S	
VENISE	0/2	C	
VIENNE	0/2	C	
AMÉRIQUES			
BRASILIA	18/24	P	
BUENOS AIR.	21/28	C	
CARACAS	25/31	C	
CHICAGO	3/16	S	
LIMA	18/21	C	
LOS ANGELES	10/14	S	
MEXICO	5/22	S	
MONTREAL	-4/2	C	
NEW YORK	2/8	S	
SAN FRANCIS.	10/14	C	
SANTIAGO/CHI	9/26	S	
TORONTO	1/8	S	
WASHINGTON	-2/11	S	
AFRIQUE			
ALGER	9/18	S	
DAKAR	24/28	S	
KINSHASA	22/30	P	
LE CAIRE	18/30	S	
NAIROBI	16/24	S	
PRETORIA	22/33	S	
RABAT	10/18	S	
TUNIS	10/17	P	
ASIE-Océanie			
BANGKOK	22/30	S	
BYROUTH	20/25	C	
BOMBAY	20/32	S	
DJAKARTA	26/31	S	
DUBAI	20/29	S	
HANOI	17/23	S	
HONGKONG	15/22	S	
JERUSALEM	17/28	S	
NEW DEHLI	14/28	S	
PEKIN	-2/10	S	
SEOUL	5/11	S	
SINGAPOUR	26/30	P	
SYDNEY	13/19	S	
TOKYO	9/16	C	



JARDINAGE

Quand on veut planter des rosiers à l'approche de l'hiver

LA PLANTATION des rosiers peut commencer dès maintenant et se prolonger jusque dans les premiers jours d'avril. Dans les régions les plus froides du pays, il vaudra mieux attendre que les rigueurs de l'hiver soient passées. Certains rosiers botaniques et hybrides craignent le froid à cause de leur origine purement chinoise ou des gènes chinois qui coulent dans leur sève.

D'autres ne le craignent, à vrai dire, que l'année de leur plantation et lors d'hivers particulièrement rigoureux qui peuvent les faire geler jusqu'au sol... sauf s'ils sont plantés à l'abri d'un mur et des vents dominants particulièrement desséchants quand il fait froid. C'est le cas des rosiers grimpants suivants : Mermaid, Banksiae blanc et jaune, simple et double, Maréchal Niel, Sénateur La Follette, Gloire de Dijon, Yves Piaget, voire Albéric Barbier, dont certains pieds n'ont pas supporté les rigueurs extrêmes de l'hiver 1986. Il y en a d'autres encore que tout rosériste sérieux ne manquera pas de signaler aux jardiniers qui lui passeront commande. Le mieux, là encore, est de re-

garder ceux qui poussent bien dans les jardins voisins, de les adopter à son tour et de compléter sa collection en se renseignant à la bonne source. Au moment d'acheter, il faut impérativement demander le nom du porte-greffe qui détermine la réussite ou l'échec d'une plantation.

« ROSA CANINA »

Si le sol d'un jardin est à tendance calcaire, il faut que le rosier soit greffé sur *Rosa canina*, un rosier sauvage qui pousse un peu partout en France, est résistant au gel, aime le calcaire et les terres lourdes.

Malheureusement, une grande majorité des rosiers vendus sont greffés sur *Rosa multiflora*, un rosier botanique originaire d'Asie qui redoute le calcaire et les terres argileuses. Dans le commerce de la grande distribution, le nom du porte-greffe n'est quasiment jamais précisé. C'est anormal et préjudiciable aux jardiniers. Là encore, tous les roséristes sérieux proposent ces deux porte-greffes au choix à leurs clients.

Quand le choix est fait, que la commande est passée, que les rosiers sont arrivés à bon port, il

faudra les préparer. Les sortir au plus vite de leur emballage. Trois cas de figure se présentent. Soit ils sont à racines nues, soit leurs racines sont emballées dans un plastique qui retient de la tourbe, soit ils sont livrés dans un filet qui retient une motte de tourbe et de terreau intimement mêlés. Les rosiers à racines nues devront être plantés sans tarder, après avoir été éventuellement mis à tremper une nuit dans un

Le point de greffe

Faut-il ou non enterrer le point de greffe ? Faisons une réponse de Normand : ça dépend des rosiers... Certains s'en portent fort bien et atteignent même ainsi des proportions importantes (Albéric Barbier, Fantin-Latour, rugosa et ses hybrides, Dorothy Perkins et ses hybrides). D'autres n'apprécient pas du tout. Les rosiers de Monsieur Austin, dit rosiers anglais, qui sont déjà décevants par leur peu de vigueur et leur sensibilité aux maladies, le sont encore plus quand ils poussent sur leurs propres racines.

Car d'enterrer le point de greffe a pour résultat que le rosier s'affranchit de son porte-greffe pour développer son propre système racinaire. Et là, si le sol est calcaire, si la terre est trop sèche, si l'hybride est fragile les problèmes commencent. Donc nous aurions tendance à conseiller aux jardiniers amateurs de ne pas jouer aux apprentis sorciers. Cela dit, il faut que la greffe se trouve au niveau du sol et pas cinq centimètres au-dessus. Et dans les régions froides, il faudra protéger ce point de greffe par une butte de terre qui sera aplaniée au printemps.

seau d'eau placé à l'abri de tout risque de gel. Quand on écrit mis à tremper, on ne pense pas qu'aux racines, mais à la totalité de la plante.

Ceux dont les racines sont simplement enrobées de tourbe feront l'objet des mêmes soins : trop souvent, cette tourbe est si sèche qu'elle pompe le peu d'humidité contenue dans les racines. Le mieux est de les traiter comme les rosiers à racines nues.

Que faire de ceux qui sont commercialisés en paramottes ? Notre expérience, quand il s'agit d'une plantation d'automne, nous a appris qu'il fallait eux aussi les traiter comme s'ils étaient vendus à racines nues. Il est donc inutile de les acheter sous cette forme plus coûteuse. En fait, elle rend davantage de services aux producteurs et aux vendeurs qui peuvent les maintenir en vie hors sol plus longtemps en les stockant dans des lieux dont la température est maintenue basse.

Quand le rosier a été humidifié, quand ses racines ont été dégagées de leur tourbe ou de leur filet, il faut légèrement les raccourcir afin de rafraîchir la première taille effectuée sur le lieu de leur culture. Ensuite, il faut faire une boue en mélangeant de la terre et de l'eau. Cette opération s'appelle le pralinage et elle est importante : enrobée de leur gangue de boue, les racines émettent plus facilement de nouvelles radiceles. Il est aussi possible d'investir dans un seau de pralin, mélange d'argile, de terre et de bouse de vache. C'est plus cher que la préparation maison et est parfois obligatoire quand la plan-

tation s'effectue dans des sols sableux.

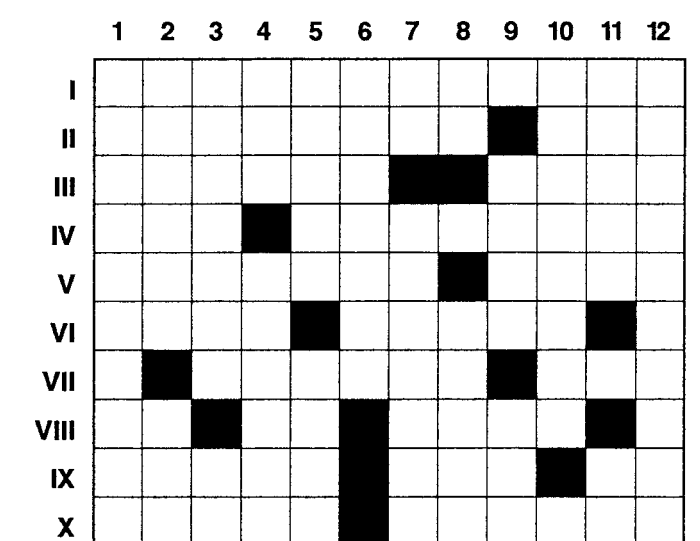
Ensuite, reste à faire les trous. Pensez qu'un rosier doit rester de nombreuses années en place. Donc, il faut apporter beaucoup de soins à son installation. Dans les terres consistantes, il suffira de jeter dans le fond du trou deux bonnes poignées d'engrais complet qui seront recouvertes d'une pelletée de terre afin que les racines n'entrent pas en contact direct avec cet amendement. Une solution plus écologique consiste à mélanger à la terre de la corne broyée et de la poudre d'os, qui conviennent aussi.

Les racines du rosier seront ensuite étalées et recouvertes de terre. Prendre bien garde qu'il ne se forme aucune poche d'air. Il faudra ensuite bien arroser. D'ailleurs, il vaut mieux arroser en deux fois, une première quand le trou est à demi comblé, une seconde quand il l'est. Ne pas tailler les branches pour le moment, attendre encore un peu. Rafraîchir simplement les coupes si elles ont été mal faites, ce qui, à vrai dire, est rare.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99273



HORIZONTELEMENT

I. Accessoire pour machine à vapeur. - II. Quand il ne chasse pas, il vient en aide au pêcheur. Article. - III. Attendu au passage dans le Sud-Ouest. Mené à terme. - IV. Commerçant ambulante. Corbeilles d'argent quand on le cultive. - V. Restent sur le champ. Assure la stabilité. - VI. Appontent leur concours aux pêcheurs et aux chasseurs. Une bonne trempe pour le durcir. - VII. Problèmes. Propre mais désordonné. - VIII. Romains. Cœur de pigeon. Toutes les direc-

VERTICALEMENT

I. Pousse à sortir des chemins habituels. - 2. Echange discret à l'écart. Conviendra. - 3. Perturbation violente. Oppose dans le texte. - 4. Nécessaire avant la distribution. S'accrochent aux vieilles branches. - 5. Ouverture matinale. Arrive en fin de repas. - 6. Pour lui, « les affaires sont les affaires ». - 7. Voyelles. Avec discernement s'il

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99272

HORIZONTELEMENT

I. Rêpispiscence. - II. Aligoté. Cour. - III. Ma. Ni. Meublé. - IV. Prie-dieu. Lei. - V. Ogresse. Sien. - VI. Nil. Osaka. - VII. Néant. Sauna. - VIII. Noirçit. In. - IX. Aide. Tolérât. - X. Usé. Elle. Aie.

VERTICALEMENT

Une danse moderne émerge en Afrique

La capitale malgache a accueilli les 3^{es} Rencontres de la création chorégraphique de l'Afrique et de l'océan Indien, un concours qui a nourri de vifs débats

TANANARIVE

de notre envoyée spéciale
Corps capturés et vendus, corps immobilisés par les entraves, corps en mouvement incessant dans le travail des plantations : l'histoire de l'esclavage est au cœur du spectacle *Frères sans stèles*, de la compagnie burkinabée Kongo-Ba Téria, présenté aux 3^{es} Rencontres de la création chorégraphique de l'Afrique et de l'océan Indien, tenues à Tananarive du 9 au 13 novembre. Cette compagnie a voulu rendre hommage à ses ancêtres, offrir une sépulture symbolique à ces êtres jetés à l'océan ou morts en fuite. Sur une superbe musique jouée en scène par Timbiri Winsey, aux tambours d'eau et à l'arc à bouche, les trois danseurs inventent une chorégraphie tout en vitesse – les mouvements furieux du dressage –, tout en lenteur – les gestes d'entraide. Révolte et compassion ; tendresse et grâce.

Souleymane Badolo, chorégraphe de *Frères sans stèles*, est un proche des danseurs burkinabés Salia Sanon et Seydou Boro, dont il a été l'un des interprètes dans *Figninto*, création remarquée au Festival Montpellier-Danse (*Le Monde* du 27 juin 1998). Agé de trente et un ans, il a fondé la compagnie Kongo-Ba Téria en 1993 à Ouagadougou et suivi des stages avec Mathilde Monnier et Elsa Wollaston. Il témoigne de l'éclosion au Burkina-Faso d'une danse actuelle, ancrée dans les arts traditionnels. Ce mouvement récent a reçu l'appui du gouvernement, qui a créé un Ballet national, dirigé par Irène Tassebedo, ainsi que des grands prix nationaux consacrés à la création chorégraphique, en 1998.

Une danse africaine de recherche, portée par des artistes qui tiennent à se démarquer du folklore, émerge sur tout le continent, comme l'ont montré les dix créations présentées à Tananarive, œuvres de compagnies naissantes – Sylvain Zabli (Côte-d'Ivoire) – ou expérimentées – comme celle de Robyn Orlin, Sud-Africaine qui as-

sociait déjà danseurs noirs et blancs sous l'apartheid. Avec *Sans repères*, les quatre danseuses du groupe Tchetché (Côte-d'Ivoire), menées par la jeune chorégraphe Béatrice Kombe Gnapa, ont emporté le deuxième prix. Se sentant « sans repères dans le monde d'aujourd'hui », elles accouchent d'une furie séduisante. D'un bout à l'autre, les quatre femmes sautent, se jettent au sol, cognent, tambourinent à une porte qui ne veut pas s'ouvrir. D'abord vêtues de longues robes noires, elles se débarrassent vite de ces costumes pour danser une féminité autrement forte, combative. « Je veux montrer que la maternité n'est pas le seul destin des femmes », explique Béatrice Kombe Gnapa.

CRITIQUÉES ET CRITIQUABLES

A l'opposé, l'épure poétique d'Imed Jemaa, chorégraphe du Ballet tunisien de danse contemporaine, et la marche lente, prenante du Floating Outfit Project, de Ntsikelelo Cekwana, né à Soweto (Afrique du Sud), ont permis de rappeler que la création reste des plus diverses. Le grand mérite de ces Rencontres est de faire connaître l'actualité de la danse en Afrique à un public international. Organisées tous les deux ans depuis 1995 par Afrique en créations, financées notamment par l'Union européenne et la France, elles dé-

Le palmarès 1999

● Les compagnies primées.

Premier prix (100 000 F ; 15 245 €) : The Floating Outfit Project, Rona, chorégraphie de Ntsikelelo Cekwana (Afrique du Sud). Deuxième prix (70 000 F ; 10 671 €) : Tchetché, *Sans repères*, chorégraphie de Béatrice Kombe Gnapa (Côte d'Ivoire). Troisième prix (50 000 F ; 7 622 €) : The City Theatre and Dance Group, *Daddy, I've seen this piece six times before and I still don't know why they're hurting each other*,

chorégraphie de Robyn Orlin. Prix d'encouragement : Nyanga Dance, *Ezezam ou le vice*, chorégraphie de Martino Ebale Zam, mise en scène d'Elise Meka Mbala (Cameroun). ● **La création africaine en Europe.** Le Festival Montpellier-Danse invite, pour son édition 2000, plusieurs compagnies primées. Au Théâtre de la Ville (Paris), Suzanne Linke crée *Le coq est mort*, avec huit danseurs recrutés au Sénégal (25 au 29 janvier). ● **La formation des danseurs.**

him Loutou estime que les artistes africains doivent « faire l'effort d'inventer un langage que les Occidentaux puissent comprendre ». Au contraire, Souleymane Koly, directeur de l'ensemble Kotoba à Abidjan et membre du jury, torse : « Quand des artistes européens créent, est-ce qu'ils se demandent s'ils vont être compris par le public africain et asiatique, ou même par celui de leur pays ? Non, ils créent pour répondre à un besoin intérieur. » A ses yeux, pour développer un art contemporain en Afrique, mieux vaut permettre aux jeunes générations de connaître le patrimoine traditionnel du continent et d'accéder aux œuvres d'autres créateurs, qu'ils soient d'Asie ou d'Amérique : « Alors des créations diverses émergeront en Afrique. » Le choix même d'un concours, plutôt que celui d'un festival, est parfois contesté : « Un ju-

Directrice artistique des Rencontres, Germaine Acogny a construit au Sénégal, à Toubab Dialaw, un Centre de danses traditionnelles et contemporaines. Du 20 mars au 11 juin 2000, une vingtaine de danseurs de tout le continent y suivront un stage avec Flora Théfaine et Germaine Acogny, pour les danses africaines, et Bernardo Montet, pour le contemporain. Le Centre chorégraphique de Montpellier ouvre régulièrement ses ateliers à des interprètes africains.

ry agit en censeur, affirme Souleymane Koly. Quand j'attribue un prix aux trois "meilleurs" chorégraphes, c'est une façon de dire aux autres : "Voilà ce que vous devez faire". »

PUBLIC INVITÉ

A Tananarive, seuls les spectacles primés étaient accessibles au grand public sur les gradins du Palais des sports et de la culture. Des artistes locaux ont regretté que la présence d'une dizaine de compagnies internationales n'ait pas plus profité aux spectateurs malgaches. Les autres chorégraphes n'étaient visibles qu'au Centre culturel français, où le public, majoritairement étranger, est venu sur invitation. En l'absence de répétitions publiques ou d'ateliers pour amateurs, l'événement n'a guère touché la population de Tananarive.

La plupart de ces débats ont pu, cependant, se dérouler au sein même des Rencontres. Le principe d'un grand rendez-vous de la danse contemporaine en Afrique semble faire l'unanimité, tant le besoin de faire connaître la création est grand. « Les artistes doivent se battre face au pouvoir de la communication, qui ne joue pas en leur faveur, estime Thomas Manou Yablaih, directeur du Marché des arts du spectacle africain, tandis qu'un festival qui a lieu aux Etats-Unis est présenté dès le lendemain sur des chaînes de télévision qui diffusent dans le monde entier. »

Catherine Bédarida



Les danseuses ivoiriennes du groupe Tchetché dans « Sans repères », chorégraphié par Béatrice Kombe Gnapa.

DÉPÊCHES

■ **PRIX LITTÉRAIRES :** le Prix Interallié a été attribué à Jean-Christophe Rufin, mardi 16 novembre, pour son roman *Les Causes perdues*, publié chez Gallimard (« Le Monde des livres » du 1^{er} octobre). Il l'a emporté au premier tour avec 6 voix, contre 3 voix à Eric Zemmour pour *Le Dandy rouge* (Plon) et 1 voix à Eric Fottorino pour *Nordeste* (Stock). L'Interallié est le principal prix obtenu cette année par Gallimard, lauréat du prix du premier roman pour *Le Serment des barbares*, de Boualem Sansal, et du Goncourt des lycéens pour *Première ligne*, de Jean-Marie Laclavetine.

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE :** les six cahiers manuscrits du *Temps retrouvé*, de Marcel Proust, ont été numérisés par la BNF qui les détient. Ils sont désormais consultables sur le site Gallica, la bibliothèque numérique mise en place sur Internet par la BNF (<http://gallica.bnf.fr/proust>).

■ **THÉÂTRE :** sous le titre de « Théâtre sous la ville », la RATP ouvre jusqu'au samedi 20 novembre dix stations de métro et de RER à des écoles de théâtre et à de jeunes compagnies. Tous les genres sont représentés : mimes, drames, chants populaires ou comédies. Les spectacles ont lieu de 17 heures à 20 heures. Rens. : 01-44-68-35-88.

■ **ARTS :** les « Premières journées européennes de droit », organisées par la cour d'appel de Nancy et la faculté de droit, se dérouleront les 19 et 20 novembre à Nancy sur le thème « Droit et Art nouveau ». Professionnels du droit français et des pays européens confronteront les divers systèmes de protection de la propriété intellectuelle et étudieront les moyens d'assurer la protection, la transmission et la promotion des œuvres d'art.

■ **MUSIQUE :** une version russe de la comédie musicale *Hair*, spectacle culte des pacifistes américains des années 1970, est à l'affiche depuis mercredi à Moscou. « *Hair parle de notre vie d'aujourd'hui, c'est un ouvrage absolument actuel en Russie : à l'époque, c'était la guerre du Vietnam ; maintenant c'est la guerre en Tchétchénie* », a déclaré le producteur du spectacle, le rocker russe Stas Namine. – (AFP)

■ **ARCHITECTURE :** le Prix allemand d'architecture 1999, doté de 50 000 deuteschmarks (25 564 €), a été décerné à l'Américain Daniel Libeskind pour avoir conçu le bâtiment du Musée juif à Berlin. La construction de ce bâtiment a été achevée au mois de janvier, mais il n'ouvrira qu'en octobre 2000.

L'Opéra de Strasbourg présente les « Paraboles d'église » de Britten

BENJAMIN BRITTEN est probablement le compositeur lyrique et dramatique du XX^e siècle qui a le mieux et le plus diversement exploré les arcanes du genre opéra, du grand vaisseau dans la « grande tradition » (*Peter Grimes*) à l'opéra de chambre (*Le Tour d'écrou*), en passant par des créations pour la télévision (*Owen Windgrave*) ou des cantates dramatiques (*Phaedra*).

Ses trois *Church Parables* (paraboles d'églises) sont un cas à part. Destinées à être données à l'église, par des effectifs réduits, elles expérimentent un langage plus abstrait, plus raréfié, inspiré par un voyage en Extrême-Orient effectué au milieu des années 50. Le 17 janvier 1956, de Bali, il écrit à sa collaboratrice Imogen Holst : « *La musique est fantastiquement riche. (...) Mais c'est à peu*

près aussi compliqué que Schoenberg. » De ces trois ouvrages (*The Curlew River* op. 71 [1960], *The Burning Fiery Furnace* op. 77 [1966] et *The Prodigal Son* op. 81 [1968]), le premier est le plus connu. C'est d'ailleurs celui qu'avait choisi le Festival d'Aix-en-Provence en 1998, en « complément de programme » de l'opéra *Didon et Enée*, de Henry Purcell.

Les *Paraboles d'église* sont à l'opposé du vaste *War Requiem*, œuvre non scénique mais dont les images saisissantes sont d'une force quasi visuelle. Britten y accomplit un chemin ascétique comparable à celui de Heinrich Schütz (1585-1672) lorsqu'il passa des luxuriances de ses motets polychoraux à l'essence presque sèche de passions à *cappella*, écrites à la fin de sa carrière. Ces trois ou-

vrages, méconnus mais majeurs, sont véritablement traversés par l'esprit extrême-oriental sans en accuser les contours les plus « exotiques ». Ils disent beaucoup avec peu. Une expérience, dans tous les sens du terme, à laquelle l'Opéra du Rhin a la riche idée de convier le curieux.

Renaud Machart

★ **Paraboles d'église**, de Benjamin Britten. Opéra du Rhin, à l'église Saint-Pierre-le-Jeune, 9, rue de l'Eglise, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-75-48-23. Du 20 au 28 novembre. 70 F (10,6 €) et 140 F (21,3 €). Orchestre symphonique de Mulhouse, Michael Rafferty (direction), Francesca Lattuada (mise en scène).

Une pétition de soutien à Mathieu Lindon

UNE CENTAINE D'ÉCRIVAINS ont signé une pétition de soutien à Mathieu Lindon et à son éditeur POL, condamnés le 11 octobre pour diffamation envers Jean-Marie Le Pen pour le roman intitulé *Le Procès de Jean-Marie Le Pen* (*Le Monde* des 13 et 22 octobre). « Les romans n'ont pas tous les droits. Mais ils ont celui d'exister et d'évoquer la réalité dans laquelle évoluent l'auteur et ses contemporains », expliquent les signataires de la pétition, qui reprend les extraits condamnés du livre.

« Si ces phrases sont jugées diffamatoires dans un roman, elles le sont aussi dans la réalité. S'ils sont logiques avec eux-mêmes, Jean-Marie Le Pen doit me poursuivre et le tribunal me condamner pour les avoir reproduites », conclut le texte signé notamment par René Belletto, Hector Bianciotti, François Bon, Edmonde Charles-Roux, Olivier Cohen, Marie Darrieussecq, Annie Ernaux, Amélie Nothomb, Dominique Rolin ou Sempé.

Déjà plus de 350 000 spectateurs ont fêté l'an 2000 ensemble. Drôle, tendre, attachant...

Jean-Paul BELMONDO Romain DURIS Géraldine PAILHAS «Le pari est réussi.» Télérama

peut-être

un film de Cédric KLAPISCH

www.peut-etre-film.com

RTL2

Trois variantes du gros son rock réchauffent une foule de Bercy déjà conquise

MUSE, THE FOO FIGHTERS, RED HOT CHILI PEPPERS, Palais omnisports de Paris-Bercy, mardi 16 novembre.

Au Palais omnisports de Paris-Bercy, la foule des grands soirs était venue fêter les Britanniques Muse et les Américains Foo Fighters et Red Hot Chili Peppers. Chacun a défendu pour l'essentiel son disque le plus récent et il n'y a pas eu de renversement des hiérarchies à l'issue de cette réunion des gros sonneurs du rock. Le public - masculin, moins de vingt-cinq ans en nette majorité - a lui aussi tenu son rôle : flux et reflux, portage à bout de bras de ténéraires rieurs jusqu'au premier rang avant récupération par le service d'ordre.

En ouverture, Muse a défendu sa réputation naissante d'enfant de Nirvana et de Radiohead surgie avec son disque *Showbiz* (Maverick/Naïve). Emmené par le chanteur (au ton souvent plaintif) et guitariste (approximatif) Matthew Bellamy, Muse s'abandonne à la monotonie de morceaux interchangeables, emphatiques, perdus dans les grands fonds du volume sonore. Ce qui avait déjà été le cas lors du Festival des Inrockuptibles à la Cigale, où le groupe a joué le 6 novembre.

PAS DE SOLOS INUTILES

Pour Foo Fighters, l'expérience du chanteur-leader et guitariste Dave Grohl au sein de Nirvana, a fait une première différence. Foo Fighters sait construire un répertoire de scène, avec des passages mordants, des pauses balladeuses, une variété de styles que le troisième album *There's Nothing Left to Loose* (Roswell Records/RCA-BMG) a laissé percevoir (*Breakout, Learn to Fly* ou *Ain't it the Life*). Grohl, Nate Mendell (basse) et Taylor Hawkins (batterie) - excellent - ont été rejoints par le guitariste Chris Shiflett, qui a renforcé l'ampleur sonique du groupe. On est dans la tradition d'un rock à l'adrénaline qui sait que les meilleures chansons évitent les égarements de solos inutiles.

Restait à Red Hot Chili Peppers à enlever - facilement - le morceau. Fondé en 1984, le quartette californien a dynamité l'image « sea, sex and sun » avec un mélange de funk, de rap et de heavy metal passé à la moulinette des incontrôlables Anthony Kiedis (chant) et Michael « Flea » Balzary.

La légende du groupe s'est fondée sur des drames (mort, dépressions, drogues dures) et quelques provocations pour rappeler que le rock peut aussi être un grand cirque. En une heure et vingt minutes, les « piments rouges » sont revenus sur certains de leurs titres de gloire des années 90 (*Suck My Kiss, Give it Away, Under the Bridge...*) et sur une bonne moitié des morceaux (relativement apaisés) de leur septième album (*Californication*, Warner Bros, *Le Monde* du 12 juin).

C'est sur Flea et Kiedis que repose le show. Ils multiplient les bonds désordonnés, se retrouvent vite torse nu, partagent un semblant de leardership que ne viennent leur disputer ni le batteur Chad Smith, ni le guitariste John Frusciante. Si Kiedis tient son rang de chanteur pluriel en passant du rap (*Around the World*) à la quasi-romance (*Otherside*), Flea se laisse aller à la complaisance avec des interventions démonstratives qui font perdre le fil du concert. Le groupe s'aventure alors vers la banalité du hard rock progressif alors que c'est dans la fusion la plus directe entre le funk et le punk (*Scar Tissue*) qu'il donne ses plus beaux éclats.

Et comme il faut à tout groupe qui se respecte au moins un hymne rock par saison, les chœurs de la salle sur *Easily* font office de plébiscite. En août, Red Hot Chili Peppers avait enchaîné les concerts bâclés en France. Bercy, en dépit d'une sonorisation épouvantable, aura été une séance de rattrapage bienvenue.

Sylvain Siclier

Des « Dialogues des carmélites » surtitrés et malmenés

A l'Opéra de Paris, Seiji Ozawa emmène une distribution majoritairement anglo-saxonne, peu à même de servir l'ouvrage exigeant de Poulenc et Bernanos

DIALOGUES DES CARMÉLITES, de Francis Poulenc. Avec Richard Stilwell (le Marquis de la Force), Patricia Racette (Blanche), William Burden (le Chevalier de la Force), Felicity Palmer (Première Prieure), Nancy Gustafson (Seconde Prieure), Kathryn Harries (Mère Marie), Marie Devellereau (Sœur Constance), Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, Seiji Ozawa (direction), Francesca Zambello (mise en scène).

OPÉRA DE PARIS (Palais Garnier), place de l'Opéra, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 h 30, les 19, 22, 24 et 26 ; 15 heures, le 28. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F (9,15 €) à 670 F (102,14 €). Diffusion sur France-Musiques, le 27 novembre.

On était rentré ravi de Matsumoto, au Japon, où Seiji Ozawa avait dirigé les premières représentations de cette nouvelle production signée Francesca Zambello des *Dialogues des Carmélites*, de Francis Poulenc, dans le cadre de son festival d'orchestre Saito Kinen (*Le Monde* du 9 septembre 1998). Ravi d'avoir vu un beau spectacle, d'avoir entendu pour la première fois la difficile orchestration de cet opéra sonner aussi bien. On retrouve à Paris, un an et trois mois plus tard, cette belle mise en scène astucieuse, aux quelques rares outrances cette fois-ci gommées.

Mais Seiji Ozawa semble bien différent : à Matsumoto, le chef japonais phrasait merveilleusement, à la tête d'un orchestre incomparable (composé de ses meilleurs solistes des meilleures phalanges internationales) ; à Paris, il segmente les phrases, ralen-

tit fréquemment aux cadences et opte pour des tempos souvent lents. A sa décharge, un Orchestre de l'Opéra moins en forme qu'à l'habitude (et probablement mis en péril par les nuances minimales imposées par le chef et difficiles à réaliser, par les cuivres en particulier, à moins de couvrir le plateau) et une distribution très décevante.

ABSURDE PROVOCATION

Nancy Gustafson (la Seconde Prieure) est une artiste sensible et respectable, mais on l'entend mal (elle chante souvent du fond du plateau). Elle ralentit les tempos d'Ozawa, qui, pour pallier tout risque de décalage, est bien obligé de suivre. Le choix de Kathryn Harries est incompréhensible : cette chanteuse à la voix fatiguée n'a ni le « métal » ni les graves (qu'elle poitrine, avec un « passage » bien trop audible) du rôle de la « terrible Mère Marie », selon les termes du compositeur, qui l'a pensé pour un « soprano sec, genre [Suzanne] Danco ». Paris échappe au catastrophique Marquis de la Force de Victor Braun. C'est finalement Richard Stilwell (le Pelléas de Karajan) qui, dans un très mauvais français, reprend le rôle, alors que Jean-Philippe Courtis, qui aurait fort bien fait l'affaire (entre vingt autres barytons francophones), n'a que la courte phrase de Monsieur Javelinot à chanter.

On ne se plaindrait pas de la présence majoritairement d'Anglo-Saxons s'ils étaient irréprouchables. Mais, lorsqu'ils sont aussi peu dignes de l'ouvrage et de la langue qu'ils chantent, on se dit qu'une fois encore ces spectacles surtitrés en français (*sic!*) sont

une manière d'absurde provocation. Nous excluons Felicity Palmer de cette désobligeante remarque, la Britannique étant un modèle de diction, de compréhension du rôle si complexe de la Première Prieure, femme de tête et de principes confrontée aux terribles réalités de la déchéance finale. Patricia Racette convainc, même si elle « corse » (vocalement et dramatiquement) peut-être trop le rôle de Blanche jusqu'à la faire paraître hystérique à l'occasion. Il existe une nouvelle génération de chanteurs francophones capables d'incarner autrement ces rôles, la jeune Marie Devellereau par exemple, un peu courte de projection mais qui compose une Constance touchante.

Enfin, on note de très fréquents décalages entre les chanteurs et l'orchestre qui sont probablement moins le fait de Seiji Ozawa que de l'apprentissage des rôles auprès du chef de chant. La prosodie de Poulenc, comme celle de Debussy, est réglée au cordeau. Or trop de libertés sont prises, trop d'imprécisions sont constatées. Nous ne pouvons qu'en faire porter la responsabilité à Janine Reiss, annoncée comme « responsable des études musicales » de cette débâcle navrante. Ironie du sort, Francis Poulenc, dans une lettre du 30 mars 1962, disait déjà à Denise Duval, créatrice du rôle de Blanche : « *Méfie-toi aussi de certaines déformations rythmiques et de certains faux accents (qui sont dans la musique). Les dames [Simone] Plé, [Janine] Reiss n'y connaissent rien sur ce plan.* »

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

La Nuit de l'enfant caillou

« *Un soir, on couche les enfants, on se réveille, ils sont grands.* » De sa maternité, Caroline Marcadé a tiré, au forceps, un conte cruel sur les rapports entre mères et enfants. Autour du ventre des femmes et de leur descendance, s'affrontent, en dansant, désir de vie et pulsion de mort. Sous leur direction, les jeunes interprètes passent et repassent doucement les frontières entre théâtre de poésie et chorégraphie, comme ils oscillent entre l'enfance et l'âge adulte. Avant de tenter une échappée vers un monde où risque de régner encore la servitude des mères.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20^e. M^o Gambetta. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; mardi, à 19 heures ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 19 décembre.

Kubilai Khan Investigations

En langue dogon, S. O. Y., titre de la pièce créée en mars par ce collectif de danseurs dont certains se sont connus chez Josef Nadj, signifie à la fois « étoffe, tisser » et « c'est la parole ». Fort de ces deux réseaux de sens, le spectacle, qui rassemble des personnalités aussi contrastées que Takumi Fukushima, violoniste japonaise, Dimitri Jourde et Laurent

Letourneur, issu du Centre national des arts du cirque, ou encore Vladimir Vaclavek, guitariste tchèque, tente de tramer un nouveau désordre spectaculaire dont l'identité complexe se plaît au disparate et au chaos. Sous la houlette de Franck Micheletti, nomade professionnel, qui a mis le déplacement sous toutes ses formes au cœur de sa réflexion artistique.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M^o Créteil-Préfecture. Du 18 au 20 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Suede

Longtemps figé dans des manières et un son empruntés à Bowie de la période Ziggy Stardust, le quintette londonien a publié cette année avec *Head Music* son album le moins accrocheur mais le plus original. Sur scène, le tandem formé par l'arrogant Brett Anderson (chant) et le jeune surdoué Richard Oakes (guitare) l'emporte à l'énergie, dans une association rappelant celle constituée jadis par Bowie et Mick Ronson. En première partie, les Gallois Super Furry Animals devraient davantage convaincre en *live* que sur leur dernier disque *Guerrilla*, vaguement expérimental et vite lassant.

Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9^e. M^o Opéra. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 150 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Out of Africa

de Sydney Pollack, avec Meryl Streep, Robert Redford. Américain, 1985 (2 h 41).

Action Ecoles, dolby, 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

The Misfits

de John Huston, avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift. Américain, 1961, noir et blanc, copie neuve (2 h 05).

Action Ecoles, 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89 ; Mac-Mahon, 17^e. Tél. : 01-43-80-24-81.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Nouveaux indices

Le CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 18 novembre au 19 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Paix du ménage

de Guy de Maupassant, mise en scène de Nelly Borgeaud, avec Sabine Haudepin, Fabien Orcier et François du Noyer.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9^e. M^o Opéra. Du 17 novembre au 18 décembre. Du mercredi au samedi, à 20 heures ; le mardi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures ; Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.

India Song

de Marguerite Duras, mise en scène d'Ivo Van Hove, avec Chris Nietvelt, Steven Van Watermeulen...

Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M^o Créteil-Préfecture. Du jeudi 18 au samedi 20, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.

Compagnie de danses du monde

Lamia Sifiaeddine : *Assafar, le voyage.*

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11^e. M^o Bastille. Les 18, 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-40-16-40-31. De 100 F à 120 F.

Ensemble Contrechamps

Mahler : *Le Chant de la Terre*. Petra Lang (mezzo-soprano), Stephen Davilism (ténor), Heinz Holliger (direction).

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 7^e. M^o Solferino. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

Orchestre philharmonique de la BBC. Œuvres de Bridge, Bartok, Britten et Lutoslawski. Augustin Dumay (violin), Yan-Pascal Tortelier (direction).

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. M^o Passy. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 120 F.

Ensemble Modern

Rihm : *Trigon, Jagden und Formen*. Salome Kammer (voix), Dominique My (direction).

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 90 F à 150 F.

FESTIVAL DE CANNES 1999 - SELECTION OFFICIELLE

Prix de la cinéfondation



puce : n.f. ■ Nom affectueux donné aux personnes de petite taille.



puce : n.f. ■ Membrane qui obstrue partiellement l'orifice vaginal chez la vierge.



puce : n.f. ■ Insecte sauteur parasite de l'homme et d'autres animaux.



La féris et Moby Dick Films présentent


la puce

un film de Emmanuelle Bercot

avec Isild Le Besco et Olivier Marchal

Actuellement





INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT CULTUREL

Des formations courtes et longues pour la production et la diffusion des arts, de la culture et de l'audiovisuel et de l'ingénierie de projets.

- Cycle long, homologué Niveau I, recrutement à BAC +4, +5
- Second Cycle, recrutement BAC +2, +3.
- Séminaires à partir de novembre 1999.

Contact : Marie-José MOLLARD
Téléphone : 01.42.76.09.22
Tél./fax : 01.42.76.02.74

ISMC Association
6 rue de Braque - 75003 PARIS
Email : ismc.paris@wanadoo.fr
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé

La confession tardive de Norberto Bobbio

Le philosophe italien, âgé de quatre-vingt-dix ans, a reconnu dans un entretien au quotidien de droite « Il Foglio » ses sympathies de jeune homme envers le Parti national fasciste de Mussolini

LE PHILOSOPHE Norberto Bobbio, présenté souvent en Italie comme la conscience de la République, vient de susciter quelque émotion dans la gauche laïque et démocratique en déclarant que, dans sa jeunesse, il avait flirté avec le fascisme, et qu'il avait même eu la carte du parti de Mussolini.

Les circonstances de cet aveu ont encore accru le trouble. Norberto Bobbio a accordé un entretien à un jeune historien, Pierangelo Buttafuoco – que le quotidien de centre gauche *La Repubblica* rattache à l'école « néo-fasciste » – pour un journal très marqué à droite, *Il Foglio*. Buttafuoco présente ainsi l'entretien avec le philosophe turinois : « Nous savons tout de l'antifascisme des

pères, mais nous ne savons rien du fascisme qui précéda leur antifascisme. »

Norberto Bobbio répond à cette attente : « Je me demande pourquoi jusqu'à aujourd'hui nous n'avons pas parlé de notre fascisme. Eh bien, voilà : parce que nous en avions honte. Maintenant que j'ai quatre-vingt-dix ans et que je m'approche de la ligne d'arrivée, j'en parle. (...) Moi aussi j'ai acheté une chemise noire, mais je ne l'ai jamais portée. J'ai fait trois voyages avec les GUF (Groupes universitaires fascistes) où je m'étais inscrit en 1927, d'abord en Libye, puis à Budapest, et le troisième un peu plus recherché, en Egypte. C'étaient des voyages sans aucune obligation idéologique. (...) J'ai eu la carte de



partie après l'université parce que les GUF transféraient automatiquement ces cartes au PNF (le Parti national fasciste). »

Bobbio lie cette proximité avec une tradition familiale et se défend d'avoir jamais écrit une ligne en faveur du fascisme. Ses amis se trouvaient plutôt dans les milieux antifascistes et, d'après lui, ils ne

lui tenaient pas rigueur de « ses faiblesses ». « J'étais, comment dire sans tomber dans l'indulgence envers soi-même ?, j'étais immergé dans le double jeu parce que c'était pratique. Faire le fasciste avec les fascistes et l'antifasciste avec les antifascistes. Ou bien, et je le dis pour donner une interprétation plus bienveillante, c'était seulement un dédoublement presque conscient entre le monde quotidien de ma famille fasciste et le monde culturel antifasciste. Un dédoublement entre le moi politique et le moi culturel. »

Dans un éditorial publié au lendemain de cet entretien, *Il Foglio* rapproche la confession de Bobbio de celle de Mitterrand sur la fin de ses jours. Tous les deux, écrit le journal, voulaient mettre

de l'ordre dans leur passé à l'heure de la vieillesse.

Les déclarations du philosophe italien vont cependant au-delà d'une histoire personnelle. Elles éclairent aussi la situation des années 20 et esquissent une explication du fascisme mussolinien.

LE TOURNANT DE 1933

Bobbio distingue deux sources dans le mouvement italien : « Au fond, il y a eu un fascisme de l'avant et un fascisme de l'après. J'énonce un lieu commun, je le sais très bien (...) Il y a eu deux fascismes, un de droite et un de gauche. Celui des libéraux et celui des aventuriers. La différence entre le fascisme des jeunes et le fascisme des vieux, selon moi, se réduit à ceci : celui des pre-

miers est – si l'on peut employer ce terme – révolutionnaire ; celui des pères, au contraire, est utilitaire. Ces derniers ne voulaient que l'ordre, les autres un ordre nouveau. »

Le tournant s'est produit en 1933, un an après l'apogée du fascisme italien, avec l'arrivée au pouvoir de Hitler, puis les persécutions contre les juifs. « Tout cela explique pourquoi tant de gens qui avaient été sincèrement fascistes ou sympathisants, à un certain point l'ont haï », déclare Norberto Bobbio.

Au passage, le philosophe écorne un autre mythe de l'Italie de l'après-guerre. La résistance n'a pas été un combat contre une occupation étrangère et une puissance extérieure. La guerre de partisans a été « une guerre civile ». Bobbio en voit une des preuves dans la fin de Mussolini. « Seule une guerre civile peut finir avec le chef pendu par les pieds, une guerre entre Etats ne finit pas comme ça. Ce fut une guerre entre Italiens. »

L'interlocuteur n'a pas été choisi au hasard. La conversation se termine par ce dialogue. Bobbio à Buttafuoco : « Pourquoi êtes-vous fasciste ? » « Professeur, confession pour confession, je ne suis pas fasciste, répond le jeune historien. Je suis autre. J'ai aimé le scandale de celui qui joue au fasciste dans cet après-guerre, parce que c'était la perspective la plus inédite, d'où j'ai pu faire l'autre, devenir autre, pour lire et étudier dans des horizons inaccessibles aux autres. »

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

BFM

Philippe Alexandre

■ Le bureau national du PS, au cours d'une séance douloureuse et passionnée, a été obligé d'admettre une évidence, mise en lumière depuis plusieurs années : la présomption d'innocence ne débarrasse pas un homme politique de la nécessité d'être au-dessus de tout soupçon. En d'autres termes, elle n'est pas la même pour un citoyen quelconque et pour quelqu'un ayant pour fonction de voter des lois, de lever l'impôt ou de parler au nom de la France. Le drame, pour un homme politique épinglé par la justice, c'est qu'entre le moment

où il est mis en examen et celui où il est définitivement jugé – et même totalement blanchi – il peut s'écouler plusieurs années. Obliger un responsable à subir ainsi un long purgatoire est une sanction cruelle, quelquefois injuste.

RTL

Alain Duhamel

■ Le devoir d'ingérence est un principe à géométrie variable. S'il s'agit d'un petit pays, les Occidentaux peuvent se montrer inflexibles. En revanche, dès que l'interlocuteur est un Etat-continent, alors la retenue est de règle et la patience est infinie. On se félicite de l'accord commercial avec la Chine : elle n'est pas plus

démocratique ou moins belliciste que l'Irak. La Russie commet crimes de guerre sur crimes de guerre en Tchétchénie. On l'admoneste tardivement, précautionneusement, quand tout est joué ou presque. La France, qui se distinguait naguère par ses initiatives, semble rentrer dans le rang et adopter le ton général. Elle se banalise.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Le mérite du rapport explosif des députés sur la Corse est qu'il met au jour les graves dysfonctionnements des services de l'Etat sur l'île. Son défaut majeur est qu'il a donné lieu à une somme de règlements de

comptes à tous les niveaux, qui non seulement ne faciliteront pas le rétablissement de l'Etat en Corse mais risquent de le handicaper gravement dans les mois à venir. A côté de leur fonction de législateur, les députés sont dans leur rôle de contrôleur lorsqu'ils enquêtent. En revanche, ils sortent de leur rôle lorsqu'ils instrumentalisent cette enquête pour en faire une arme politique et l'occasion de règlements de comptes en chaîne.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Le copilote du Boeing 767 d'EgyptAir a-t-il volontairement entraîné dans la mort les 216 personnes qui étaient à bord avec

lui ? La vérité scientifique n'étant pas toujours au rendez-vous en matière de catastrophe aérienne, il est beaucoup plus probable qu'une part de doute, même infime, demeure et entretienne le « mystère » du vol 990. Et tel est, par exemple, l'intérêt objectif des dirigeants égyptiens et de ceux d'EgyptAir, qui ne pourront jamais admettre la culpabilité d'un de leurs pilotes, en même temps que le manque de fiabilité de leur dispositif de vérification de l'état psychologique des navigants. Le drame a donc toutes les chances de soulever rapidement de violentes polémiques entre experts, voire des affrontements diplomatiques qui ne serviront en rien la vérité.

www.plagiarism.org

Un système antiplagiat pour dissuader les étudiants d'emprunter des textes trouvés sur le Web

LE PLAGIAT estudiantin a existé de tout temps et en tous lieux, mais les responsables universitaires américains s'aperçoivent que, depuis l'arrivée massive d'Internet sur les campus, il a pris une ampleur sans précédent. Grâce à l'accroissement vertigineux du nombre de sites Web et aux moteurs de recherche de plus en plus puissants, les étudiants peuvent trouver sans effort des textes à plagier sur tous les sujets imaginables. Ils n'ont même plus besoin de les recopier : il suffit d'un clic de souris pour se les approprier. Par ailleurs, les officines proposant aux étudiants de faire leurs devoirs – une tradition séculaire dans les villes universitaires américaines – se sont installées sur le Web, où elles prospèrent au vu et au su de tous (*Le Monde* du 8 septembre 1997).

Il est vite apparu que la seule solution consistait à retourner la puissance du réseau contre les plagiaires. La société iParadigms, en partenariat avec l'université de Californie à Berkeley, a développé un système de détection antiplagiat



qu'elle propose à présent aux enseignants de tous les pays anglo-saxons. Le professeur qui a des doutes sur le devoir rendu par un élève l'envoie sur le site Plagiarism.org, où il est soumis à un traitement sévère. Il est d'abord comparé, mot par mot, au contenu d'une vaste

banque de données rassemblant des milliers de travaux universitaires collectés sur le Web, y compris les stocks des sites de triche. Puis le système fouille l'emprunte du Web anglophone, grâce à une interface avec plusieurs grands moteurs de recherche. Il est

capable de repérer les plagats sophistiqués mélangeant plusieurs sources, ou utilisant des synonymes et des paraphrases. Deux ou trois jours plus tard, le professeur reçoit un rapport statistique indiquant, à l'aide de tableaux et de graphiques, le « degré d'originalité » du devoir. Au-delà d'un certain seuil, on peut considérer qu'il y a plagiat. A titre de preuve, le rapport fournit des liens avec les sites contenant les textes originaux.

L'abonnement à Plagiarism.org coûte 20 dollars pour 30 devoirs analysés. Le système n'est pas efficace à 100 %, mais son existence pourrait dissuader de nombreux plagiaires potentiels. Déjà, certains professeurs veulent obliger leurs étudiants à envoyer systématiquement leurs devoirs à Plagiarism.orgs pour contrôle préalable. Fort de ce premier succès, iParadigms songe à présent à adapter son système pour combattre le piratage de musique, d'images et de logiciels.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

BOURSE

■ Consors France (ex-Euraxfin), filiale du courtier allemand Consors Discount-Broker, a réalisé la première introduction en Bourse via Internet d'une société française, Automa-Tech. Ce système est censé favoriser les petits porteurs, qui sont souvent les derniers servis lors des offres à prix fermes traditionnelles souscrites auprès des banques. – (AFP)

UNIVERSITÉ VIRTUELLE

■ Une université privée basée au Nouveau-Brunswick (Canada) mais fonctionnant exclusivement sur Internet, Unexus, ouvrira en janvier 2000. Elle proposera des cours de gestion des affaires dans différents secteurs allant des biotechnologies au commerce électronique, sanctionnés par un MBA. Elle espère attirer les cadres en activité vivant en Amérique du Nord et en Asie. www.unexus.com

PRESSE

■ Les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) ont ouvert un nouveau site Web qui permet à leurs clients de consulter directement leurs résultats de vente pour chaque parution. – (AFP) www.nmpp.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : Signature :	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom Prénom N° rue Code postal [] [] [] [] [] [] Ville	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° rue Code postal [] [] [] [] [] [] Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB		

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Chronique lilliputienne

par Alain Rollat

NAINES ! On prétend qu'elle est naine ! Certains avortonons de la pensée en veulent pour preuve sa taille, très inférieure à la moyenne. Elle fait en effet partie de ces modèles réduits de la nature humaine que les bateleurs de jadis exhibaient dans les foires en les déguisant en Pygmées. Il paraît même que, dans l'autobus, il se trouve encore des imbéciles pour sourire de sa difficulté à garder les pieds par terre quand elle s'assoit. Invité de La Cinquième, mardi après-midi, le président de l'Association des personnes de petite taille mettait d'ailleurs en garde les bateleurs d'aujourd'hui, ceux de la télévision, contre l'air des « Guignols » portant à rire de tout et de tout le monde sans assez réfléchir. Cet homme de haute volée soulignait, à juste titre, que toutes les moqueries, y compris les plus innocentes, peuvent provoquer des blessures. Il allait jusqu'à imputer à Bru-

no Gaccio, l'un des amuseurs de Canal+, un sketch « méchant » pour les personnes de faible hauteur. Mais cela, connaissant l'allergie des « Guignols » à la bêtise, on ne saurait le croire. Il ne peut s'agir, dans le pire des cas, que d'un malentendu. Ou d'une maladresse. Analogue, par exemple, à celle qu'on pourrait imputer à l'auteur de cette chronique sourire de sa difficulté à garder les pieds par terre quand elle s'assoit. Invité de La Cinquième, mardi après-midi, le président de l'Association des personnes de petite taille mettait d'ailleurs en garde les bateleurs d'aujourd'hui, ceux de la télévision, contre l'air des « Guignols » portant à rire de tout et de tout le monde sans assez réfléchir. Cet homme de haute volée soulignait, à juste titre, que toutes les moqueries, y compris les plus innocentes, peuvent provoquer des blessures. Il allait jusqu'à imputer à Bru-

no Gaccio, l'un des amuseurs de Canal+, un sketch « méchant » pour les personnes de faible hauteur. Mais cela, connaissant l'allergie des « Guignols » à la bêtise, on ne saurait le croire. Il ne peut s'agir, dans le pire des cas, que d'un malentendu. Ou d'une maladresse. Analogue, par exemple, à celle qu'on pourrait imputer à l'auteur de cette chronique sourire de sa difficulté à garder les pieds par terre quand elle s'assoit. Invité de La Cinquième, mardi après-midi, le président de l'Association des personnes de petite taille mettait d'ailleurs en garde les bateleurs d'aujourd'hui, ceux de la télévision, contre l'air des « Guignols » portant à rire de tout et de tout le monde sans assez réfléchir. Cet homme de haute volée soulignait, à juste titre, que toutes les moqueries, y compris les plus innocentes, peuvent provoquer des blessures. Il allait jusqu'à imputer à Bru-

lure de braise. Frimousse d'ange. Retrouvée sur La Cinquième après quatre ans d'éclipse. Juliane, diamant de lumière ! « L'important, c'est de grandir dans le cœur. » Juliane, tourbillon de joie ! « Quand je joue au papa et à la maman, je fais toujours l'enfant. Je voudrais être la maman ou la grande sœur... » Juliane, force de vie ! C'est la caméra qui se fait minuscule quand ses beaux yeux se cachent pour excuser sa mère de l'avoir abandonnée : « J'avais trois mois. Ma maman ne savait pas trop comment s'occuper de moi. Peut-être qu'elle me trouvait trop petite... Alors, il y a quelqu'un qui m'a gardée. Puis des parents sont venus me voir et ils ont voulu de moi... » Quels parents ? Ils sont invisibles. Ils sont pudiques. Ils sont formidables. Ils lui ont tout dit en une phrase : « La valeur ne se mesure pas en centimètres. » Géante ! Cette enfant est géante !

Les envoûtés par Pierre Georges

BEN JOHNSON, le sprinter canadien déchu de son titre olympique en 1988, dont on ignorait d'ailleurs qu'il sprinte encore, a été testé positif. Il l'a été pour la troisième fois de sa carrière, ce qui en fait le champion incontestable, universel et toutes catégories du contrôle anti-dopage. Plus dopé que lui...

Pauvre « Benoïde » ! Pour sa défense, l'athlète, pris une fois de plus en flagrant délit, a affirmé ne s'être point « chargé » à l'hydrochlorothiazide, un diurétique supposé masquer la présence d'un produit dopant et donc interdit, mais simplement soigné. Souffrant de maux d'estomac, il a donc imploré la clémence des juges : « Je suis un être humain, pas une machine. Je ne peux donc pas être malade ? ». Il l'est effectivement. Et depuis longtemps !

L'actualité est étrange, ce matin, qui nous ferait sauter de l'âne au coq, dans la série « C'est plus fort que moi, mais je me soigne ». Par exemple, ce rapport sur la Corse de la commission d'enquête parlementaire. Et notamment, simple épiphénomène, la partie consacrée à la funeste affaire des paillotes. Les députés ont entendu le préfet Bonnet leur dire : « Très honnêtement, les paillotes ont été une priorité journalistique ». On imagine que, par ces mots, le représentant de l'Etat entendait signifier aux élus combien cette affaire avait été montée en épingle par les pyromanes des mots, les médiatiques incendiaires trouvant là de la paille à brûler. Comme d'autres du grain à moudre. Soit, admettons ici qu'il ne saurait, non plus, y avoir de feu sans fumée.

Mais plus drôles, ou plus inquiétants, furent les propos tenus devant la commission par le général Yves Capdepon, dépêché dans l'île par la gendarmerie pour enquêter sur les agissements incen-

diaires de quelques officiers et sous-officiers de ce corps d'élite. Evoquant les relations entre le préfet Bernard Bonnet, son directeur de cabinet, Gérard Pardini, et le chef de la gendarmerie en Corse, Henri Mazères, le général explique : « Jusqu'en décembre 1998, leur travail ne mérite que des louanges. Ils obtiennent des résultats. Et puis, devant deux ou trois sentiments d'échec répétés, ils disjonctent ensemble ». Ils disjonctent d'autant plus que, précise le général, à propos des liens entre M. Bonnet et M. Mazères : « A deux reprises au moins, on m'a dit : "Bonnet a envoûté Mazères". Mazères voyait dans Bonnet l'homme qui avait sauvé l'état de droit en Corse. Et il lui était tout dévoué, trop peut-être. »

Ainsi commencent, comme patte de lapin clouée par l'envoûteur sur la porte de la grange républicaine, les affaires d'Etat. Met le feu à la paillote, je le veux ! Il le voulut aussi, le pauvre colonel Mazères. Ce fut plus fort que lui. Et plus fort qu'eux, ces officiers du groupe de peloton qui participèrent à la nocturne expédition contre l'édicule restauratoire et néanmoins attentatoire à l'état de droit. Tant il est vrai que dans la gendarmerie, corps discipliné, on ne saurait résister à un envoûtement venu d'en haut !

Et ainsi s'achèvent les chroniques sans rime ni raison sur ce thème du « c'est plus fort qu'eux » quand, de Cuba, champion des champions dans le genre, arrive une sentence définitive, quoique légèrement absconse. En réponse aux multiples appels en faveur de la démocratie, Fidel Castro a affirmé que la révolution cubaine vivrait et survivrait. « Avec le demi-sourire de Mona Lisa et la patience de Job ». Admirable autoportrait d'un envoûteur-chef !

Selon « Paris-Match », Alfred Sirven se serait réfugié aux Philippines

DANS SON ÉDITION du 18 novembre, l'hebdomadaire *Paris-Match* affirme avoir retrouvé la trace d'Alfred Sirven dans l'archipel des Philippines. Considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, M. Sirven, qui était le principal collaborateur du groupe pétrolier aux côtés de son président, Loïk Le Floch-Prigent, entre 1989 et 1993, est sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky au mois de juin 1997. Il apparaît également au cœur de l'affaire visant le président - en congé - du Conseil constitutionnel, Roland Dumas. Selon *Paris-Match*, M. Sirven, âgé de 72 ans, aurait d'abord résidé dans la grande banlieue de Manille, à Quezon City, puis sur l'île de Mindanao. Il y aurait acquis, par l'entremise de sa compagne - une ancienne employée de maison d'origine philippine, prénommée Vilma - une demeure dotée d'une plage privée, baptisée « Villa Medina ».

Selon *Paris-Match*, le fugitif souffrirait de « problèmes cardiaques ». « Il y a quelques semaines », écrivent les deux journalistes de l'hebdomadaire qui se

sont rendus sur place, [M. Sirven] s'est fait faire un check-up complet au St Luke's Medical Center de Quezon City, mais a refusé de se laisser hospitaliser. Fatigué, il a beaucoup grossi. C'est un homme las. Avec Vilma, pour brouiller les pistes, il navigue maintenant entre trois demeures : celle de Yayagay, un nouveau pied-à-terre non loin de l'hôpital St Luke's et la maison de Quezon City. Là, Vilma et M. Sirven participaient encore, le vendredi 29 octobre dernier, à une petite fête de famille. »

FAUSSES IDENTITÉS

L'article de *Paris-Match* indique que l'ancien dirigeant d'Elf - soupçonné par les juges français et suisses d'avoir été l'opérateur de détournements estimés à 2 milliards de francs au préjudice d'Elf-Aquitaine - vivrait aux Philippines sous de fausses identités, et serait notamment en possession d'un faux passeport paraguayen. Il ne précise pas, en revanche, sous quelle identité M. Sirven se serait installé dans son refuge asiatique. L'hebdomadaire décrit l'existence de cet exilé peu ordinaire jusque dans de nombreux détails, signalant par exemple le nom du magasin dans

lequel il achèterait du vin ou le fait qu'il aurait offert à sa compagne « une chirurgie esthétique », mais sans toutefois publier de photo, ni de déclaration de M. Sirven lui-même.

Aucun témoignage de personnes issues de son entourage n'est davantage cité. « L'attaché de police de l'ambassade de France à Singapour, chargé de la zone Asie, a été alerté pour mener une discrète enquête », indique par ailleurs l'article.

L'hebdomadaire avait déjà publié, au mois d'août dernier, une enquête évoquant cette piste philippine. Des vérifications avaient été entreprises par la brigade financière, qui ne s'étaient pas avérées concluantes. *Paris-Match* assure qu'à la suite de la publication de ce premier article, M. Sirven et sa compagne auraient « bouleversé immédiatement leurs habitudes », « licencié tous [leurs] employés de maison » et changé leurs numéros de téléphone. *Paris-Match* écrit que l'ex-directeur d'Elf aurait « fait retirer d'un compte à la Philippine National Bank environ 20 millions de dollars [120 millions de francs] » pour les transférer dans un autre établissement de l'archipel.

M. Chirac défend la « diversité culturelle »

PRÈS DE 200 PERSONNALITÉS du monde des arts, des spectacles et de la communication ont répondu, mardi 16 novembre à l'invitation du président de la République, Jacques Chirac, à l'approche de l'ouverture du cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 30 novembre à Seattle (Etats-Unis). « Nous ne cherchons pas à nous protéger, à fermer nos frontières, a expliqué le chef de l'Etat. Nous voulons que les frontières de tous soient également ouvertes à nos talents ». Jacques Chirac a souligné la nécessité pour l'Europe de définir librement ses systèmes d'aides et de subventions, de préserver les programmes de soutien à la création (MEDIA, Eurimages, la directive Télévision sans frontière) et de défendre le système des quotas. « La vigilance, a ajouté le chef de l'Etat, c'est refuser que les nouveaux services du commerce électronique soient tous considérés comme biens virtuels (...) relevant, à ce titre, (...) de la loi du marché. (...) C'est engager, non pas à l'OMC, qui n'y a pas vocation, mais par exemple à l'UNESCO, la discussion sur la place des biens culturels dans le monde et la défense du principe de diversité. »

Nouvelle mobilisation du mouvement des chômeurs

LE MOUVEMENT des chômeurs a commencé, de nouveau, à se mobiliser mardi 16 novembre. Comme à l'accoutumée, c'est à Marseille qu'a eu lieu le plus gros défilé : un formulaire à la main pour réclamer la « prime de Noël » de 3 000 francs, près de 3 000 personnes selon la police (10 000 selon les organisateurs) ont manifesté sur la Canebière à l'appel de la CGT-chômeurs et d'AC !. Une délégation a été reçue à la préfecture et rendez-vous a été pris pour une table-ronde le 30 novembre. Plusieurs dizaines de manifestants se sont également rassemblés à Toulon, Avignon, Carpentras, Ajaccio, Toulouse, Cholet, Paris, Caen et Le Havre. Les chômeurs réclament la revalorisation des minima sociaux et une meilleure indemnisation du chômage. Le collectif MNCP, auquel se sont joints deux autres associations, l'Apeis et AC ! appellent à une nouvelle manifestation à Paris le 11 décembre.

DÉPÊCHES

■ **MANIFESTATION** : à l'appel du Collectif citoyen contre l'OMC (Organisation mondiale du commerce), de la Confédération paysanne, et de plusieurs associations et partis politiques, les Verts, le PC, le MDC, LO, LCR, des manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce seront organisées à Paris et dans une trentaine d'autres villes, le 27 novembre, avec pour slogan : « Le monde n'est pas une marchandise ».

■ **CINÉMA** : la cinéaste américaine Kathryn Bigelow réclame plus de 2 millions de dollars (12,6 millions de francs) de dommages et intérêts à Luc Besson avec lequel elle avait conclu un accord en 1996 aux termes duquel il aurait été le producteur exécutif d'un film consacré à Jeanne d'Arc. « Besson a eu accès non seulement au script mais à toutes les recherches, idées et préparations de Kathryn Bigelow pour tourner un film situé dans la France du XV^e siècle », affirme une plainte déposée en justice, qui ajoute que Luc Besson a abandonné ce projet et annoncé qu'il allait tourner son propre film sur Jeanne d'Arc lorsque Kathryn Bigelow a refusé de confier le rôle principal à Milla Jovovich, qui était alors l'épouse de de Luc Besson. La date du procès a été fixée au 16 août 2000. - (AFP)

■ **FOOTBALL** : Nicolas Anelka, qui n'a pas répondu à une convocation de l'équipe de France espoirs, s'est déclaré « non motivé pour jouer avec cette équipe », ce qui l'expose à une sanction selon le président de la Fédération française de football, Claude Simonet. L'attaquant du Real Madrid, qui n'a pas encore marqué en championnat d'Espagne, a également critiqué les choix tactiques de son club.

■ **RUGBY** : Jean-Claude Skrela a annoncé, mardi 16 novembre, qu'il ne solliciterait pas une prolongation de son contrat d'entraîneur de l'équipe de France après un mandat de quatre ans marqué par deux Grands chelems dans le Tournoi des cinq nations (1997, 1998) et la finale de la Coupe du monde 1999. Son remplaçant, qui sera désigné samedi 20 novembre ou dimanche 21, devrait être Bernard Laporte, le manager du Stade Français. Jean-Claude Skrela (50 ans) sera nommé chargé de mission à la Fédération française de rugby.

■ **TENNIS** : la Française Nathalie Tauziat s'est qualifiée pour les quarts de finale du Masters en éliminant, mardi 16 novembre, à New York, la Sud-Africaine Amanda Coetzee (6-3, 7-6 [8-6]). Sandrine Testud a été battue (6-7 [5-7], 6-7 [5-7]) par la numéro 1 mondiale, la Suisseuse Martina Hingis.

■ **VOILE** : « 6 Sens », le bateau du Défi français a obtenu sa 5^e victoire en éliminatoires de la Coupe de l'America, mercredi 17 novembre, à Auckland (Nouvelle-Zélande) face au voilier hawaïen « Abracadabra », contraint à l'abandon après la rupture de sa bôme.

celeron™
PROCESSOR

Leur beauté cache un outil suffisamment puissant pour bâtir l'entreprise la plus noble : votre PME.

Les nouveaux PC HP Brio ont été conçus pour vous faciliter la tâche. Renforcés par Windows NT® - tout aussi simple d'utilisation que Windows 95 et trois fois plus fiable - ils sont disponibles avec Microsoft Office 2000 PME, essentiel à la productivité de votre entreprise. Vous bénéficiez également du HP Internet Center inclus pour vous permettre de créer vos propres pages web et votre plateforme e-commerce.

L'avenir de votre entreprise dépend des outils que vous utiliserez pour la construire.

Modèle avec Windows NT : **7290 Fht** ou **8792 Fttc**
(Prix généralement constaté au 1er octobre 1999)

Réf D8936A équipé du processeur Intel® Celeron™ 466 MHz - Mémoire 64 Mo de SDRAM - Disque dur 8.4 Go - Lecteur CD 48x - Carte son Microsoft Office 2000 PME - Windows NT4.

Contactez-nous pour en savoir plus sur les modèles avec Microsoft Office 2000 PME.

BRIO PC

HEWLETT®
PACKARD

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA GAMME DE PC HP BRIO :

www.achat.hp.com

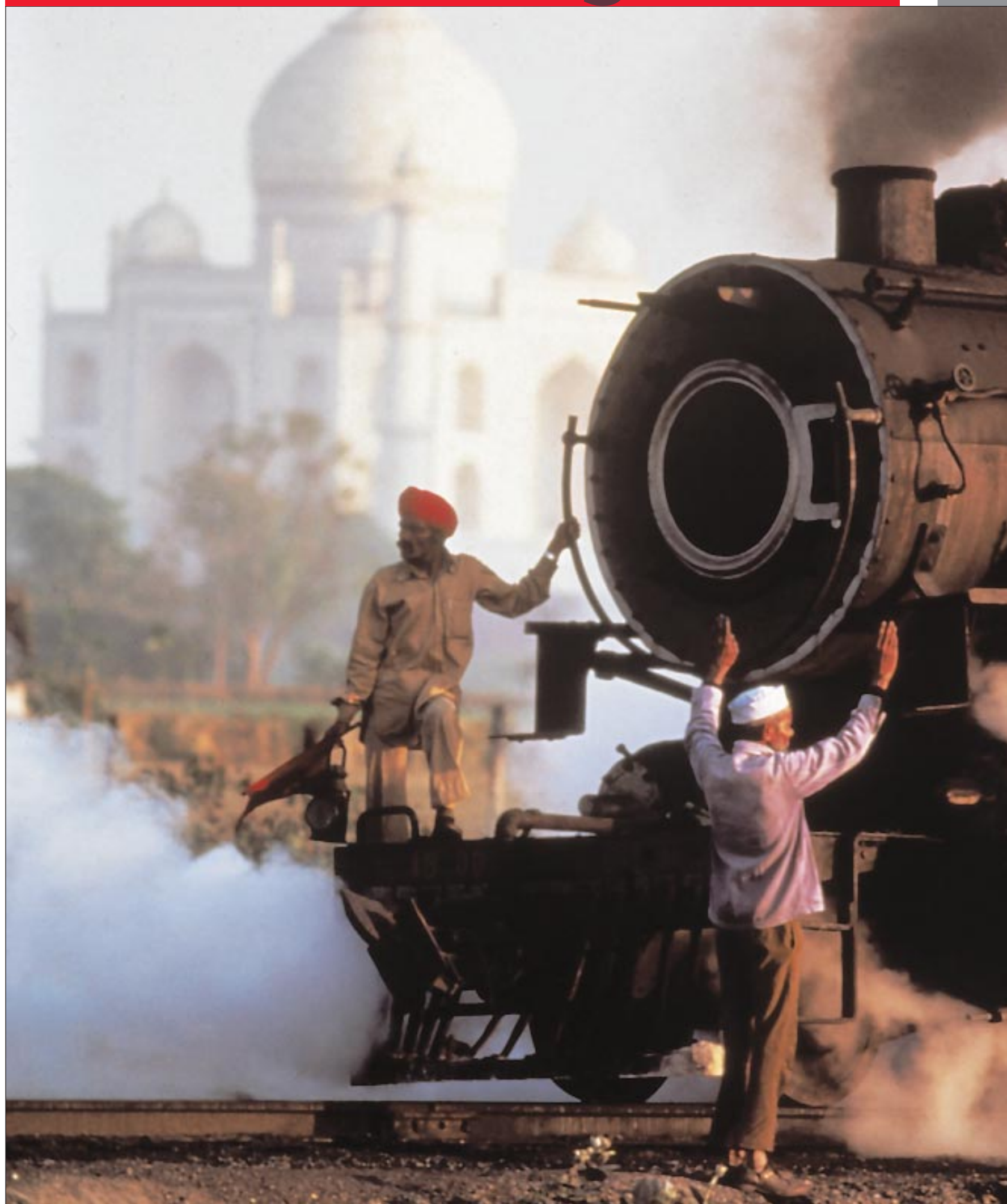
Intel, le logo Intel Inside et Celeron sont des marques déposées d'Intel Corporation. Le prix TTC cité est arrondi au franc supérieur.

S T Y L E S

Le Monde

VOYAGES

trains au long cours



l'usage de la lenteur

quel meilleur poste d'observation pour voir le monde, les mondes, que la banquette de moleskine ou de bois d'un train ? L'homme pressé retrouve l'usage de la lenteur, il goûte à nouveau les travellings sans fin, les longs cheminements terrestres à travers les Rocheuses, la cordillère des Andes ou le désert de Gobi. La démocratisation de l'avion l'a familiarisé avec les contrées lointaines. L'exotisme ne lui fait plus peur. Il joue l'aventure, embarque dans ces convois qui chevauchent l'inconnu pour un voyage avec les autres, avec lui-même. Trains de hasard, trains de rencontres, trains de l'imaginaire. Les voitures Belle Epoque de l'Orient-Express reprennent du service pour une poignée de nantis. On roule à huis clos, en pleine Sibérie derrière « les locomotives en furie » de Blaise Cendrars, au Mexique à bord du Chihuahua-Pacífico ou à Java avec le Bima Express. Dans un même wagon, les temps et les lieux s'entrelacent. Ceux d'une société en mouvement qui brasse, sans heurt, les âges, les milieux, les opinions. Au Nord-Vietnam, couchette dure comme fer, natte pour adoucir le sommeil, pays de brumes peuplé de H'Mong. En Australie, verre en cristal de Bohême, argenterie Gainsborough et grande barrière de corail. En Suisse, chuintements, grincements, wagons cahotants et glaces du Cervin. Voyages en train, leçon de vie.

Florence Evin

STEVEN MCCURRY/MAGNUM

PALACE
Chaque mercredi soir, le Palace on Wheels, et ses treize wagons hérités des maharajahs, quitte la gare de Delhi pour un tour du Rajasthan. Arrêts à Jaipur, Chittaurgarh, Udaipur, Jaisalmer, Jodhpur et Agra, au pied du Taj Mahal, ce tombeau incrusté de pierres précieuses qu'un sultan a bâti pour sa défunte épouse.

Le désert dans tous ses états... à pied, à chameaux, en 4x4 ou... en train !

POINT AFRIQUE

Le MALI, Tombouctou destination ultime par le fleuve Niger
Le NIGER, à la rencontre du peuple Touareg
La LYBIE, entre dunes et lacs
La MAURITANIE, de Chinguetti à l'oasis de Tergit
Le SUD-MAROC, Er Rachidia en direct ! Initiation saharienne

2 480 F*
1 850 F*
1 990 F*
2 180 F*
1 880 F*

POINT AFRIQUE vous offre une nuit supplémentaire dans le désert...

Départs le matin du 31 décembre, au lieu du 1^{er} janvier pour une nuit sous les étoiles !

NOS VOLS DIRECTS au départ de MARSEILLE et PARIS sur ATAR (MAURITANIE), GAO (MALI), AGADEZ (NIGER), SEBBA (LYBIE), ER RACHIDIA (MAROC)

POINT AFRIQUE - 10, rue Jean Jaurès - 92800 PUTEAUX - Tél. 01 47 73 62 64 - Fax 01 47 73 61 05 - e-mail: point@point-afrique.net

L'avion, c'est pour aller d'un point à un autre. Le train, c'est pour voyager. A l'heure de la vitesse obligée, les grands parcours ferroviaires amateurs d'une découverte au long cours. A travers la Cordillère des Andes, les Rocheuses américaines, les steppes sibériennes ou le désert de Gobi. En Ecosse, en Inde ou à Java

Les chapiteaux bondés des gares, l'odeur des quais, l'air qui poisse, l'empressement des passagers, le coup de sifflet du contrôleur, identique de Perpignan à Shanghai, de Mombasa à San Francisco, le train qui s'ébranle, se perd dans les entrailles de la cité, gagne sa liberté et chevauche l'inconnu : voilà le grand départ.

Un train pour l'Italie, par exemple. Ce matin, « vous avez mis le pied gauche sur la rainure de cuivre, et de votre épaule droite vous essayez en vain de pousser un peu plus le panneau coulissant », vous êtes à bord du Rome-Express, avec Michel Butor, en cours de *Modification*, pour un voyage avec les autres et avec vous-même. « *Quitté Trieste cette nuit... Je savais qu'il y avait un rapide pour Vienne vers minuit et demi... écrit Barnabooth. Peu dormi. Voici le matin boudeur et sa lumière encore neuve et mala-droite... que secoue le train sérieux en route vers le cœur de l'Europe. Et près de la vitre où lentement débordé le jour nouveau, sur la planchette vermée, la théière bout... Et je me sens de nouveau libre...* » (Valéry Larbaud).

Demain, à Delhi, vous sautez dans le Shatabdi Express pour voir Agra et le Taj Mahal, ce tombeau incrusté de pierres précieuses qu'un sultan éperdu d'amour a fait bâtir pour sa défunte épouse. Quand la neige aura saupoudré de blanc la taïga russe, vous embarquerez à Moscou dans le Transsibérien : destination Pékin. Puis, au printemps, assis entre deux matrones qui serrent sous leurs jupons toute une basse-cour, vous vous laissez brinquebaler dans le tortillard Puno-Cuzco pour découvrir, enlacée de brumes, la montagne de pierre des Incas. Cet été, dans le Bima Express, attrapé à Bandung (le Paris javanais), pour un périple à couper le souffle au pied des volcans, vous vous amusez du « mécano » qui, la si-rène en batterie, prévient les badauds et somme les lavandières de dégager la voie de tout ce linge qui sèche. Voyage en train, leçon de vies.

A huis clos dans un wagon, les temps et les lieux s'entrelacent. Ce sont ceux d'une société en mouvement qui brasse, sans heurt, les âges, les milieux, les professions, les nationalités, les religions et les opinions. Quel



J. N. DE SOYE/RAPHO



IAN BERRY/MAGNUM



STEVE MCCURRY/MAGNUM



LUXE ÉCOSAIS
Au pays du rail, la locomotive du Royal Scotsman tire les neuf voitures Pullman les plus cosy de la planète pour une virée grand luxe le long des lochs, bois et châteaux d'Ecosse.



J. BRUNTON/STOCK IMAGE

meilleur poste d'observation pour voir le monde, les mondes, que la banquette de moleskine ou de bois ? Que ce wagon roule dans la plaine du Pô, à travers la brousse africaine, qu'il grimpe la cordillère des Andes, les Rocheuses américaines, les contreforts de l'Himalaya ou qu'il coure sur le désert de Gobi, une même curiosité réciproque unit ses passagers. On n'est plus chez soi, on n'est pas chez l'autre. Espace anonyme. Impression d'enfermement. Et d'ouverture à la fois. Univers carcéral qui délie les langues. La retenue, voire la méfiance, des premiers instants, cède à la complicité.

« *Dans le train, on vit* », s'enflamme Michel. « *C'est la seule manière de côtoyer la population d'une manière directe* », affirme ce médecin, globe-trotter invétéré, qui choisit de préférence le rail pour se déplacer. « *Les codes sociaux peuvent être transgressés. Il y a les rencontres fortuites, les trains de hasard et les trains programmés. Entre Paris et Vladivostok, se souvient-il, les étrangers étaient des professionnels, comme ce chef de gare espagnol qui réalisait le voyage de sa vie.* » Il y a les travers, les manies et les traditions bien ancrées. « *On réorganise son temps intérieur, on fait ses marques dans le wagon comme si c'était une chambre. Les Japonais, à peine embarqués à Irkoutsk, aménagent leur place, font leur lit, rangent leurs petites affaires. On fait de l'ethnologie bilatérale.* »

Pierre, ce journaliste parti pour six mois de vagabondage en Asie, lui, parle de « *temps élastique rythmé par les repas, mais plus encore par les arrêts dans les gares. On descend du train dans une frénésie collective, sans aucune mesure avec ce que l'on voit ni ce que l'on trouve : les mêmes pommes de terre en salade présentées dans des poches de plastique, sur tous les quais de Russie* ». Michel avoue qu'il est « *descendu aux soixante-dix arrêts du Paris-Vladivostok : retrouver la vie extérieure, c'est un événement même s'il est trois ou quatre heures du matin* ». Plus fort que tout, il y a ce rythme entêtant, ce « *jazz obscur et docile* » dont

parle Mac Orlan, qui martèle jour et nuit, longtemps encore, après l'avoir vécu. « *La Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens m'a envoyé son prospectus,*

A huis clos dans un wagon, les temps et les lieux s'entrelacent : ceux d'une société en mouvement qui brasse les âges, les milieux, les opinions...

écrit Blaise Cendrars en 1913. *C'est la plus belle église du monde. J'ai des amis qui m'entourent comme des garde-fous. Ils ont peur quand je pars que je ne revienne plus...* » Trente ans plus tôt, en octobre 1883, Georges

Nagelmakers assistait au premier départ, à Paris, de son Orient-Express. Palace roulant, avec voitures en teck pour résister aux variations climatiques et confort révolutionnaire : de vrais lits aux draps frais pour franchir sept frontières sur des milliers de kilomètres. Dessinant la carte de l'Europe, le *Paris-Stamboul* gagne Copenhague, Varsovie, Berlin, puis, plus avant en Orient, Alep, Téhéran, Le Caire. Son frère jumeau file à travers la Sibérie, jusqu'au Pacifique. « *En 1905, deux mille voitures desservent toutes les grandes capitales* », témoigne Jacques Normand. Quarante et un ans à la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens, l'ancien directeur raconte l'âge d'or des années 20, les cabines Art déco signées Lalique, Prou, Nelson, puis la concurrence de l'avion et de l'automobile. Dernier voyage en 1977, et vente aux enchères à Monte-Carlo. Organisée par Jacques Normand lui-même, cette vente donna l'idée à quelques fans d'organiser des croisières ferroviaires. James et Shirley Sherwood, futurs pro-

priétaires du Venice Simplon Orient-Express (VSOE), y achètent leurs premiers wagons. Depuis 1982, quinze voitures Belle Epoque, restaurées à l'identique, chahutent une poignée de passagers (18 500 en 1998), traités comme des princes, entre Londres, Paris, Venise, Budapest ou Prague. En 1985, les Écossais mettent en service le Royal Scotsman, confort et raffinement extrêmes pour trente-six voyageurs installés dans un décor édwardien (1 500 clients l'an). En 1993 et 1999, le VSOE lance deux nouveaux parcours en Thaïlande-Malaisie et en Australie. Ici ou là, l'atmosphère rétro fait recette. En Espagne, à bord de l'Andalus Express, comme en Inde, au Rajasthan et au Gujarat, où les trains des maharajahs circulent pour les touristes. Le voyage commence toujours au cœur des villes sous ces chapiteaux de fer, souvent centennaires, qui ont survécu au grand chambardement urbain, à Chicago comme à Londres, Moscou ou Paris. « *La gare est une porte, écrit le sociologue Jean-Didier Urbain ; et la porte "c'est tout un cosmos de l'Entr'ouvert"* » ●●●

TRAINS

en voiture les réseaux du rétro

Parcours nostalgique dans les livres, les films et à bord de trains aux voitures 1900.

■ **Wagons Belle Epoque.** Le Venice Simplon Orient Express (VSOE) relie Paris à Venise, Florence, Rome, Budapest, voire Istanbul ou Prague (fin mars-fin novembre, 1 ou 2 départs par semaine). Cette même société possède le train australien (*lire le reportage p. VI*) et l'Eastern Oriental Express (*voir p. VIII les réveillons 2000*), qui, eux, circulent toute l'année (VSOE, tél. : 01-55-62-18-00 et agences). En Ecosse, The Royal Scotsman, de la Great Scottish and Western Railway Company Limited (tél. : 00-44-131-555-1021 ou Abercrombie-Kent Overseas, tél. : 01-47-71-07-05) part, d'avril à octobre, d'Edimbourg. En Espagne, Al Andalus Expreso tourne en Andalousie, depuis Madrid ou Séville (Iberrail, tél. : 01-40-82-63-64, et Donatello, Marsans, en agences). En Afrique du Sud, le Blue Train va du Cap aux chutes Victoria (Satour, tél. : 01-45-61-01-97). En Inde, les wagons des maharajahs composent deux trains avec locomotive à vapeur, circulant de septembre à avril, le Palace on Wheels, qui traverse le Rajasthan depuis Delhi (via Agra), et le Royal Orient, au Gujarat, qui roule de Delhi à Ahmedabad, via Palatina et Udaipur (chez Orient's, Voyageurs, NF, Asia, Les Orientalistes et Internet, sur www.welcometoindia.com/travel/royalr.html).

■ **Lecture.** « Du monde entier », Poésies complètes 1912-1924, de Blaise Cendrars (Gallimard), dont *La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France. L'Orient-Express*, de Graham Greene (Laffont). *Le Crime de l'Orient-Express*, d'Agatha Christie (Le Livre de poche). *La Modification*, de Michel Butor (éditions de Minuit). *La Madone des Sleepings*, de Maurice Dekobra (Pocket). *La Chine à petite vapeur, Railway Bazaar, Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni, Les Colonnes d'Hercule, Patagonie Express*, de Paul Théroux (Grasset). *Le Train de glace et de feu*, de Ramon Chao (Babel). *Il est dangereux de se pencher au dehors* – le Transsibérien de Paris à Pékin –, de Maurice Lelong (Laffont). *Le Tour du monde en train*, de Philippe Mélul (Le Cherche Midi éditeur). *Les Plus Beaux Voyages en train*, avec cartes et photos (Solar). *Le Transsibérien*, de Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla (Denoël). *L'Épopée de l'Orient-Express*, revue « *Historia-Découvertes* », octobre-novembre 1999.

■ **Cinémathèque.** *Le Cheval de fer*, de John Ford. *Une femme disparaît*, d'Alfred Hitchcock. *Le Crime de l'Orient-Express*, de Sydney Lumet. *Shanghai Express*, de Joseph von Sternberg. *Des trains pas comme les autres*, de Bernard d'Abriègeon et François Gall (INA), série télévisée de France 2, en 23 épisodes.

VOYAGES

sur les routes de la soie

D'Istanbul à Pékin en passant par Palmyre et Persepolis, Samarkand et Kashgar, Pagan et Angkor, Orients vous emmène sur les routes de la soie, de l'or, des parfums, des épices... et vous propose des voyages culturels accompagnés par des spécialistes.

Grands périples...

- INDE 16 jours : 14 500 F
- BIRMANIE 18 jours : 18 470 F
- LAOS (Noël) 15 jours : 19 990 F

... ou petites fugues

- Pékin (9 j.) ou Shanghai (8 j.) : 4 990 F avion et hôtel compris

Orients
sur les Routes de la Soie

29, rue des Boulangers - 75005 Paris - Tél. 01 40 51 10 40

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

souhaite recevoir gracieusement la brochure Orients.

LI 075 95 0618

LI 1109



FAR WEST CHINOIS
Il suit la route de la soie, le train du Far West chinois, et court à travers les sables du désert de Gobi jusqu'à Urumqi, capitale de l'ancien Turkestan. Quittant le pays des Hans, à Lanzhou, il emprunte les pistes caravanières d'autrefois et dessert les oasis de Dunhuang et Turfan, comme les cités fortifiées de Jiaohe et Gaochang qui tombent en poussière

DE VIES



CHRISTOPHER PILLITZ/NETWORK/GRAPHO

CANYON ET SIERRA
Le Chihuahua-Pacífico escalade la Sierra Madre, traverse le canyon du cuivre et boucle 653 km dans le nord-ouest du Mexique. Un des grands trains d'Amérique latine, avec le Central du Pérou (Lima-Huancayo), qui grimpe à 4 881 m, et le Rapido (Santiago-Puerto-Montt), qui plonge vers la Patagonie en longeant la Cordillère chilienne.

(Bachelard)... C'est un port en pleine terre, avec ses quais, ses embarcadères, ses buvettes, ses guichets, ses consignes, ses restaurants, ses publicités, ses salles d'attente surchauffées... L'esprit au long cours souffle toujours dans cet espace frontière. » Il est 11 heures à Howrah, la gare de Calcutta, monumentale pâtis-

serie gothique rose thé, la plus vaste de la planète, dit-on. La vie s'y déroule au ras du sol. Des familles entières de paysans, accroupis sur le bitume, sont toutes à leur affaire. C'est l'heure du repas. Le feu crépite sous la tôle. Les femmes enrubannées de voiles flamboyants cuisent les ro-

ti, galettes sans levain, qui accompagnent les légumes au curry. En Inde, on pique-nique sur les quais comme en rase campagne. L'avion a gommé les frontières, mettant le bout du monde à notre porte. Le train, fidèle outsider, a retrouvé ses lettres de

noblesse à travers le Vieux Continent, avec la mise en service des TGV. Sept millions de passagers sur l'Eurostar cette année. Plus du double en quatre ans. Le Thalys, lui, aura, en 1999, transporté cinq millions de personnes entre Paris, Bruxelles et Cologne. La SNCF lance dans l'urgence un programme de rénovation baptisé « Mille gares pour l'an 2000 » (*Le Monde*, 13 novembre 1999). Aurait-on renoué avec les trajets en chemin de fer, repris goût aux travellings sans fin? Le citadin stressé retrouve l'usage de la lenteur. La démocratisation de l'avion l'a familiarisé avec les contrées lointaines. L'exotisme ne lui fait plus peur. « J'ai un billet pour Constantinople. Mais il se peut que je m'arrête à Vienne ou à Budapest », dit Lady Diana. Pareil à la Madone des sleepings, de Maurice Dekobra, l'homme moderne devient un aventurier. Que Blaise Cendrars ait ou non pris le Transsibérien, qu'importe. Il nous a laissé sa musique: « Le bruit éternel des roues en folie dans les ornières du ciel. »

Florence Evin

ou Oulan-Oude (Transmandchourien). Compartiments à 2 ou 4 couchettes (sanitaires privés dans les trains chinois). Billets et forfaits « avion + hôtels » chez Inexo Voyages (tél. : 01-47-42-25-80), Transtours, Oriens (tél. : 01-40-51-10-40) et Athenaeum (pour le train rétro, tél. : 01-42-56-55-00).

■ **ASIE-PACIFIQUE.** La plupart des spécialistes, tels Asia, La Maison de la Chine, de l'Indochine et Les Orientalistes (tél. : 01-40-51-95-00), Voyageurs (tél. : 01-42-86-16-00), Oriens ou Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), construisent des circuits avec parcours ferroviaire, notamment en Chine, en Inde (trains réguliers ou touristiques), en Indonésie (Java), en Thaïlande, au Vietnam, en Birmanie, en Corée ou au Japon.

■ **AMÉRIQUE LATINE.** Les spécialistes proposent des circuits incluant des trains spectaculaires (Mexique, Pérou, Bolivie, Equateur, Brésil, Argentine et Chili). Notamment la Compagnie d'Amérique latine (tél. : 01-55-35-33-57), Le Monde des Amériques (tél. : 01-53-63-13-40), Equinoxiales (tél. : 01-47-53-71-89), Voyageurs, Nouvelles Frontières, Vacances Fabuleuses.

■ **AFRIQUE.** En Mauritanie, traversée du Sahara (*Le Monde* du 19 novembre 1998) avec Le Point Afrique (tél. : 01-47-73-62-64) à bord d'un ancien autorail suisse (salon panoramique) accroché au plus long train du monde. De l'Atlantique à Zouérate, au cœur du désert, en 8 jours, de Paris et Marseille. En Afrique du Sud et en Namibie, le Shongololo, le Désert Express et le Rovos Rail, avec Comptoir d'Afrique (tél. : 01-42-21-46-89) et Donatello. Au Kenya, de Nairobi à Mombasa via le Kilimandjaro, et en Egypte, du Caire à Assouan, le long du Nil, avec Accor Tour, Nouvelles Frontières ou Voyageurs.

GILLES RIGOULET

■ **ÉTATS-UNIS.** Les trains Amtrak traversent 45 Etats et s'arrêtent dans 500 gares. En vedette, le California Zephyr, Denver - San Francisco. « Pass » chez Flâneries américaines (tél. : 01-44-77-30-30). La Compagnie des Etats-Unis (tél. : 01-55-35-33-55) programme 15 itinéraires et, en 14 étapes, New York - San Francisco. Voir aussi Kuoni et Jet Set.

■ **CANADA.** Le Canadien relie, en 3 jours, Toronto à Vancouver. Spectaculaire: la traversée des Rocheuses. De Jasper, le Skeena rejoint Prince Rupert, sur le Pacifique. Séduisant sésame: le Canrailpass (Via Rail, tél. : 01-44-77-87-94 et, sur Internet www.viarail.ca). Le Rocky Mountaineer (Internet www.rockymountaineer.com) propose deux trajets pour franchir les Rocheuses en 2 jours. Consulter Vacances Air Canada, Vacances Air Transat et Vacances fabuleuses.

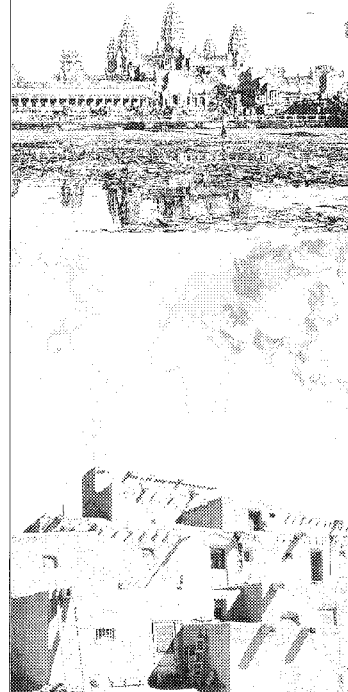
■ **RUSSIE-CHINE.** Avec le Transsibérien: 3 parcours (8 000-9 300 km), Moscou-Vladivostok; Moscou-Pékin, via Oulan-Bator (Transmongolien)



STEVE MCCURRY/MAGNUM

Carnet de rails

ARTS ET VIE 2000 &



Une saison exceptionnelle de voyages et séjours culturels sur les 5 continents

01 40 43 20 27
www.artsvie.asso.fr
3614 Arevie (0,37 F/min.)
39, rue des Favorites
75738 Paris cedex 15
Arts et Vie, association culturelle de voyages et de loisirs, agrément ministériel Tourisme n°AG.075950028

Nom
Adresse

Souhaite recevoir l'Album 2000 La brochure hiver-printemps 1999-2000
La brochure Eté-automne 2000 (en janvier)

Nouveau

Découvrez les secrets de ceux qui s'enrichissent en vacances

Ces secrets, vous aussi, vous pouvez les partager: demandez dès aujourd'hui le nouveau catalogue des croisières de la Compagnie des Îles du Ponant. Feuilletez-le. Découvrez un nouveau style de croisières, plus intimes, plus intenses, vers des lieux, des cultures insolites: l'Amazonie, les Grenadines, le Labrador... Qu'attendez-vous pour venir vous enrichir avec eux?

Informations et réservations au
0 800 778 516
et chez votre agent de voyage



Voyages d'aventure dans les déserts

NOMADE

Promo
Trek Maroc 8 j.
19 dec., 2 janv / 3 700 F
Trek Mauritanie / 8 j.
12 dec., 2 et 9 janv.
4 900 F seulement

De la plus simple randonnée à la grande expédition saharienne plus de 100 itinéraires de 8 à 21 jours au Maroc-Niger-Libye-Sinaï-Yemen-Iran...

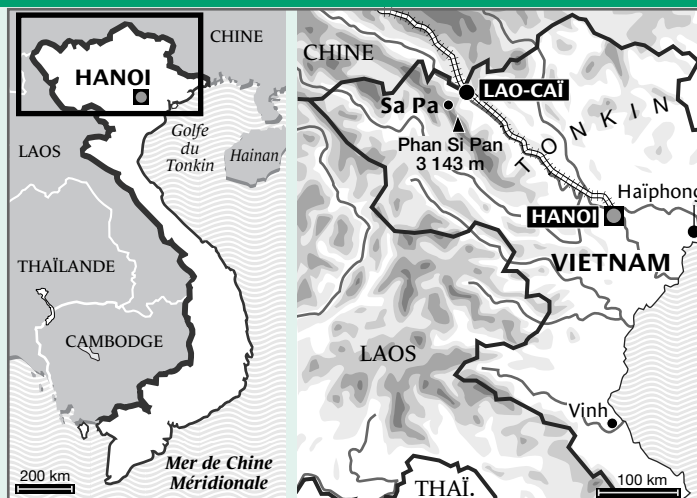
Brochure gratuite: 49, rue montagne Sainte-Geneviève, 75005 Paris. 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Indispensable, un passeport valable six mois après la date de retour ainsi qu'un visa délivré notamment par les services consulaires de l'ambassade, 62, rue Boileau, 75116 Paris (tél : 01-44-14-64-20). En hiver, le décalage horaire est de + 6 heures. Dans le nord, il fait chaud d'avril à septembre (saison des pluies).
 ■ **ACCÈS.** De Paris, les compagnies aériennes Air France (tél : 0802-802-802, à partir de 6 500 F [990 €]) et Vietnam Airlines relient Hanoï en quinze heures de vol. Parmi les voyageurs spécialistes, Asia (tél : 01-44-41-50-10 ; Minitel :



3615 Asia ; Internet : www.asia.fr) propose un itinéraire de 4 jours et 4 nuits au départ de Hanoï : train de nuit pour Lao Cai puis en 4 x 4 dans les hautes rizières du Tonkin (prix par personne à partir de 3 980 F [606 €]). Cet itinéraire se construit au départ de Paris avec le vol



Paris-Hanoï sur Singapour Airlines et deux nuits à l'Hôtel Métropole (à partir de 7 670 F [1 169 €] par personne).
 ■ **SE RENDRE À SA PA.** Il faut compter dix heures par la route. Un train de nuit circule quotidiennement : départ de Hanoï à 21 heures, arrivée à Lao Cai à 6 heures du matin. Il est nécessaire de réserver. Des navettes ou des motos-taxis permettent ensuite de rejoindre Sa Pa.
 ■ **HÉBERGEMENT.** De nombreuses guest-houses proposent des chambres à tous les budgets. A Sa Pa, un nouvel établissement, l'Hôtel Victoria (tél : 84-20-871-522 ; fax :

84-20-871-539), vient d'être ouvert. Il offre des chambres de grand confort.
 ■ **LECTURES.** Parmi les guides, un Lonely Planet (en français), un Routard et un Guide Bleu Evasion (Hachette), un Guide Arthaud et un *Tonkin* (série « Mémoires », éditions Autrement) et *Vietnam, la route mandarine*, de Jacques Népoté et Xavier Guillaume (Guides Olizane).
 ■ **RENSEIGNEMENTS.** Bureau d'information Vietnam, 69, rue de la Glacière, 75013 Paris (tél : 01-45-88-56-70). On y trouve une librairie et on peut y obtenir un visa.

billet pour

HANOÏ - LAO-CAÏ EXPRESS

les Indiens du Tonkin

Le voyage est spartiate, mais qu'importe l'inconfort, la moiteur et la lenteur : une nuit dans le train pour rejoindre les H'mong, les Yao ou les Tay, ethnies minoritaires du nord-ouest du Vietnam, et leur pays de brume aux rizières en terrasse

Mieux vaut être prévenu, le voyage n'est pas de tout repos et la nuit peut paraître un peu longue. Dans la gare de Hanoï, les avertisseurs reconnaissent : outre leurs bagages, ils emportent avec eux une natte, pour adoucir le sommeil, et quelques provisions pour la soif et la faim. Il est 21 heures, le train pour Lao-Cai patiente sur les rails. Places réservées, les passagers grimpent dans les wagons, tentent de se frayer un passage dans les couloirs, trouvent enfin leur compartiment et entreprennent, dans l'étroitesse des lieux, d'installer sans se blesser les couchettes dures comme du fer. Les prévoyants sortent une lampe de poche, il arrive que l'interrupteur censé commander la lampe au plafond ne réponde pas à la demande. Parfois, c'est celui du ventilateur qui fait relâche. Plus tard quelque un viendra, avec une casquette sur la tête, et arrangera tout ça. Le train démarre doucement, dans

un grand coup de sifflet, et traverse Hanoï si près des façades que le voyageur se fait voyeur. Dans les pièces éclairées, on dîne, on regarde la télé, on s'endort. Puis les lumières se font de plus en plus rares, et c'est une nuit noire, sans lune, qui défile à travers les grilles des fenêtres : elles ont été posées pour protéger les compartiments des pierres que des garnements désœuvrés seraient tentés de lancer. Car ce train roule à son allure, c'est-à-dire lentement. Il faut bien compter neuf heures pour moins de quatre cents kilomètres, toute une nuit donc pour rejoindre Lao-Cai, à la frontière du Vietnam et de la Chine. Mais le voyage, même spartiate, en vaut la chandelle. Cette ligne de chemin de fer a été tracée au début du siècle par les Français. L'été, ils étouffaient dans la chaleur de Hanoï. Là-haut, au nord-ouest du Tonkin colonisé, ils avaient repéré un massif montagneux, le Hoàng Lién Son, avec un sommet culminant à 3 143 mètres, le mont Phan si Pan, et des vallées vertes gorgées d'eau qui leur rappelaient les Alpes. Ils ont fait du village de Sa Pa, 1 600 et quelques mètres, leur lieu de villégiature. Les Français sont partis, le train est resté presque le même. Le contrôleur a vérifié les billets, les conversations sont devenues chuchotées puis ont fini par s'éteindre, il n'y a plus que le roulement délicieux des wagons d'antan. Qu'importe l'inconfort de la couche étroite, la moiteur que le ventilateur ne parvient pas à chasser, la lumière dans le couloir qui fatigue les yeux et attire des nuées d'insectes virevoltants. Qu'importe même le sifflet strident qui casse les rêves : le conducteur a dû apercevoir dans



RETOUR AU PAYS
 Des familles entières chargées de bagages embarquent dans ces trains. Elles vont retrouver, le temps d'un congé, le village de la montagne qu'il leur a fallu quitter pour trouver du travail à la ville.
 les phares de sa locomotive un animal égaré au milieu de la voie. Le train s'arrête parfois pour une halte le long d'un quai anonyme. Une bande de gamins investit les wagons, passe et repasse dans les couloirs, répétant sans cesse des noms de sodas et de bières. Ils repartent après avoir subtilisé une paire de chaussures ou un paquet de cigarettes imprudemment laissés à portée de leur main. Le sommeil revient et c'est déjà Lao Cai. Devant la gare, une escouade d'hommes casqués attend les voyageurs encore endormis. Ce sont des motos-taxis. Pour les moins aventureux, des minibus font aussi la navette vers Sa Pa. Deux bonnes heures de route, de lacets serrés, de rizières en terrasses aux douces volutes. Un homme laboureur, juste un socle de charrue tiré par un buffle albinos, presque rose. En face, dans le vert dense de la forêt, un immense champ de cannabiss aux feuilles exubérantes. Entre les deux, des enfants boueux jusqu'aux genoux. Encore quelques virages et autant de méchants trous dans la chaussée, et voilà Sa Pa, deux mille habitants aujourd'hui. Le village a été bombardé par les Chinois quand ils ont tenté, vainement, d'envahir le Vietnam en 1979. Les belles maisons des colons ont volé en éclats. Rares sont celles qui sont passées à travers la guerre, chalet savoyard ou bâtisse imitation normande... Tous les goûts étaient dans la mémoire de ces Français en mal du pays. Maintenant, ce sont les nouveaux riches de Hanoï qui construisent. Sa Pa, c'est une poignée de rues en pente, d'échoppes basses et de restaurants que fréquentent des adeptes du trekking avant d'aller arpenter les beautés de la montagne. Sa Pa, c'est aussi ces groupes de femmes de tous les âges, habillées toutes pareilles, de noir avec des fichus rouge, ou bariolées de couleurs. Ce sont des H'mong, des Yao ou des Tay. Ces peuples nomades se sont arrêtés ici il y a longtemps, on les dirait arrivés hier. Leur tenue n'est pas un costume folklorique. Quand les

Nouveau catalogue-voyages

CIRCUITS EN DEMI-PENSION AVEC LES VOLS

Magies du Rajasthan 12 j. **7 650 F**

Inde-Népal 14 j. **10 600 F**

Grands sites de l'Inde du sud 21 j. **18 300 F**



LA MAISON DES ORIENTALISTES

VOYAGES INDIVIDUELS EN VOITURE PARTICULIÈRE AVEC CHAUFFEUR + HOTELS

Rajasthan et Taj Mahal 14 j. **3 950 F**

Tamil Nadu 9 j. **2 880 F**

VOLS SECS

Paris/Delhi A/R **3 600 F**
 Paris/Madras A/R **3 700 F**

LE VOYAGE DU MILLENIUM à travers Forts et Palais du Rajasthan DU 18/12 AU 02/01 - DEMI-PENSION 16 200 F (10 participants maximum)

Conférence Sikkim & Bhoutan mardi 14 décembre (réservation obligatoire)

La Maison des Orientalistes Groupe Maison de la Chine 76, rue Bonaparte - Pl. St-Sulpice - 75006 Paris



Tél 01 40 51 95 24 Fax 01 46 33 73 03

www.orientalistes.com - info@orientalistes.com

Je désire recevoir gratuitement le catalogue-voyages et le programme des conférences

M. Mme :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

L'art de **voyager**

Clio

> Clio vous propose, des circuits culturels pour fêter le passage à l'an 2000.

> En Europe, en Égypte, et au Proche-Orient.

> Mais aussi, en Inde, en Chine, à Cuba...

34, rue du Hameau
 75015 Paris
 Tél : 01 53 68 82 82
 Fax : 01 53 58 82 60
 Internet : information@clio.fr



P. BAUDRY/VISA
N. CORNET
N. CORNET



Le contrôleur a vérifié les billets, les conversations sont devenues chuchotées puis ont fini par s'éteindre, il n'y a plus que le roulement délicieux des wagons d'antan...

femmes marchent dans la boue des chemins, quand elles repiquent le riz ou quand elles vendent aux touristes des bracelets ou des carrés de tissu, ces robes de coton et de chanvre rêches sont toujours les leurs. Elles habitent des hameaux cachés dans les replis de la montagne, comme Ta Phin, cinq cents habitants, une demi-douzaine de masures de bois, avec des toits en paille de riz. Une ampoule éclaire faiblement la grande et unique pièce, la table et les bancs. Accrochées aux parois, des photos : le jour du mariage, la soirée au restaurant et des Polaroid des enfants riant, cadeaux des visiteurs étrangers. Toute la famille participe aux rudes travaux des rizières, le dos courbé, les pieds toujours dans l'eau, pour à peine de quoi survivre. La malaria guette. Sur le mur

LONGUE DISTANCE
Au Vietnam, le meilleur moyen pour accomplir de longues distances reste le train. Les deux mille kilomètres entre Hanoï et Saïgon permettent de découvrir, en quarante-huit heures, une multitude de paysages, en couchettes « dures » ou en couchettes « molles »...

du dispensaire, des dessins expliquent les règles de base de l'hygiène. Même si la Constitution protège leurs droits politiques et civiques, ces ethnies minoritaires restent à part du pays. Les Vietnamiens ne comprennent pas toujours leur vietnamien, qu'ils prononcent à leur manière : car ils ont conservé leurs langues et leurs traditions,

parfois même leurs organisations féodales. Et toutes ces différences sont à la source du racisme qu'ils subissent. Ces H'mong, ces Yao ou ces Tay trouvent auprès des touristes l'attention qu'ils méritent. Mais ils courent le risque de bientôt être visités comme les survivants d'une époque révolue, une espèce rare, confinée dans une réserve qui serait celle des « Indiens du Tonkin ». Car ils sont beaux comme ce pays où derrière la bruine de la pluie le soleil n'est pas loin. Dans la région de Sa Pa, le temps change tout le temps. Il y a souvent de la brume. Elle descend des sommets, dans une nappe épaisse, envahit les vallées, remonte les chemins et enveloppe les silhouettes des femmes H'mong jusqu'à les faire disparaître.

Bruno Caussé

nature le léopard, le tigre et le gibbon en sursis

La réserve naturelle nationale de Hoàng Lien a été créée en 1986. Depuis deux cents ans, l'activité humaine, notamment la culture sur brûlis, a considérablement nui à cette forêt et à la végétation tropicale et subtropicale. Presque toute la vallée et les flancs les plus bas des monts sont désormais en friche. Les dommages humains diminuent en altitude. Des programmes de reboisement, subventionnés par l'Etat vietnamien et des ONG étrangères, ont été

lancés, pour fournir d'autres bois de chauffage et de construction à la population. Et des essences de bois précieuses sont aussi réintroduites. Cinquante-six espèces animales sont encore répertoriées dans la réserve, dont dix-sept en voie de disparition, notamment le léopard, le léopard blanc, le tigre ou le gibbon noir... L'écosystème de la région de Sa Pa est rehaussé par la présence de cent cinquante espèces d'oiseaux, dont certaines d'un grand intérêt biologique.

GIUBILEO 2000

Italie que jamais

Plus de musées ouverts au public. Plus d'événements culturels. Plus d'itinéraires touristiques à découvrir. Des investissements sans précédent pour développer le réseau hôtelier, améliorer et accroître les aires de stationnement et les transports en commun. Plus de 3000 oeuvres d'art et monuments restaurés rien qu'à Rome. Ne manquez pas l'Italie de l'an 2000: nous préparons cet événement depuis plus de 2000 ans.

POUR OBTENIR LA BROCHURE "GIUBILEO 2000", COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET FAITES-LE PARVENIR À:
OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME 23 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉLÉPHONE _____

PIÙ ITALIA che mai
ENTE NAZIONALE ITALIANO TURISMO

www.piutilia2000.it

Une fois en Italie, pour plus d'informations, appelez le numéro vert 800 11 77 00.

Selectour Voyages

La collection de prêt-à-partir

10 jours
Cuba 3 690 €
Aléoutique 7 890 €
Turquie 1 290 €
Chère 5 790 €
Madagascar 3 990 €

30 jours
USA 3 725 €
Macao 1 990 €
Espagne 2 990 €
Turquie 2 490 €
Thaïlande 4 990 €

Senior

Selectour

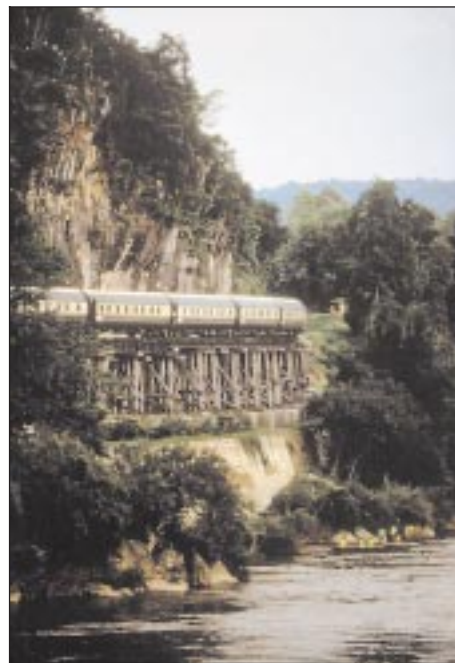
470 AGENCES DE VOYAGES

LISTE DES AGENCES DE VOYAGES SELECTOUR CONSULTABLE SUR : (2,23€/MIN)
OU SUR : - OU PAR TÉLÉPHONE AU CENTRE INFOS SELECTOUR : 01.55.07.12.12

SELECTOUR VOYAGES - LI 03590032 - GARANTIE PAR L'U.P.S. - ASSURANCE R.C.P. COMMERCIAL UNION ASSURANCES

Pas de panique : non seulement il reste encore des places pour célébrer, en grande pompe, l'année nouvelle et l'an 2000, mais les prix ont même tendance à baisser

Tous les ans à la même époque, les professionnels du voyage ont l'œil fixé sur l'état des réservations enregistrées pour Noël. Cette année, à l'occasion du réveillon de l'an 2000, ils escomptaient une demande en rapport avec ce rendez-vous mythique. Une trentaine d'entre eux (trois fois plus qu'en 1998) proposaient même une brochure entièrement consacrée aux fêtes de fin d'année. Mais, aujourd'hui, l'heure est à la morosité. A quelques semaines du Nouvel An, le raz de marée attendu se limite en effet à une houle normale qui pousse vers les agences de voyages un volume de réservations égal, au mieux, à celui enregistré l'an dernier à pareille époque. L'heure n'est plus à l'euphorie, et la déception, voire une sourde appréhension, s'installe dans les esprits, certains voyagistes s'alarmant de l'attentisme d'une clientèle qui boude des destinations normalement très prisées, en particulier l'île Maurice, les Antilles ou le nord de l'Europe. C'est ainsi que Beachcomber Tours, filiale tourisme d'un groupe hôtelier mauricien, « lesté » de quelque 500 places d'avion achetées au prix



PAILLETES

L'Eastern & Oriental Express roulera du 29 décembre au 3 janvier, de Bangkok à Singapour, pour célébrer le nouvel an à Sukhothai, l'ancienne capitale royale thaïlandaise, et sabler le champagne sur la rivière Kwai le 1^{er} janvier 2000

fort, a décidé, dès le début du mois de novembre, de baisser significativement (en rognant sa marge bénéficiaire) les prix des forfaits proposés dans cinq de ses établissements, qui offrent deux nuits gratuites pour un séjour de dix jours. Une réduction (de 3 000 à 6 000 F [457 à 914 €]), selon les hôtels concernés) qui s'applique rétroactivement. Un exemple immédiatement suivi par son principal concurrent, Sun Vacances (il accorde de 3 000 à 4 000 F [457 à 610 €] de réduction sur les séjours au Sugar Beach Resort), et, plus récemment, par Kuoni et par Havas Voyages Vacances. Ce dernier offre également 3 000 F (457 €) de réduction sur les vols à destination de la Réunion.

Quant aux séjours programmés sur les terres du Père Noël par Bennett, Scanditours et Norvista, ils font l'objet de « vraies fausses » promotions, moyennant des activités moins nombreuses et des séjours abrégés, ce qui permet d'afficher des prix comparables à ceux des réveillons ordinaires. Prix et programmes allégés sont également proposés sur d'autres destinations, à l'instar des réveillons en Cappadoce de Marmara : 3 490 F (532 €), trois nuits, au départ de Paris. Cette tendance à la baisse va-t-elle se généraliser ? Personne aujourd'hui ne se prononce formellement. Car si le niveau des prix est, à

première vue, la principale raison du relatif désintérêt manifesté par la clientèle, tous les voyagistes ne sont pas en mesure d'y remédier. A l'origine de l'escalade des prix, on trouve en effet l'optimisme et la gourmandise des prestataires aériens et hôteliers. Tandis que les premiers élargissaient les périodes d'application des tarifs les plus élevés, les seconds imposaient, outre

Certains voyagistes attribuent l'attentisme de la clientèle à la crainte du fameux bogue de l'an 2000

des suppléments, un minimum de nuits sur place. Résultat : certains voyagistes ont préféré jeter l'éponge ou, à l'instar de Transtour, limiter fortement leur production réveillons, voire, comme Clio, écarter tout voyage dont le prix se trouvait augmenté de plus de 25 % par rapport à la saison ordinaire. En fait, pour de nombreux tours-

opérateurs, renégocier les contrats n'est pas forcément la panacée. D'abord, parce que ce sont souvent les réveillons les plus chers qui sont partis comme des petits pains. Exotismes, par exemple, qui évalue à 20 % le recul de ses ventes par rapport à l'an dernier, a mieux vendu ses forfaits polynésiens à 50 000 F (7 622 €) que ses premiers prix aux Antilles et, côté aérien, regrette la pénurie de sièges de première classe et de classe affaires... Ensuite, les voyages proposés à des prix plus abordables n'ont pas pour autant fait un tabac, à l'exception des destinations moyen-courriers telles que l'Égypte. Enfin, les professionnels les plus sages (ceux qui possèdent avions et hôtels ou bénéficient de contrats à l'année), comme Nouvelles Frontières, Vacances Air Transat, Marsans, Jet Tours ou Fram, n'ont enregistré aucune hausse spectaculaire de leurs ventes, celles-ci étant simplement qualifiées de correctes. Il en va de même au Club Med, où, relève-t-on, « on a fait le maximum pour que les prix du réveillon restent le plus raisonnable possible », avec, par exemple, la semaine (de Paris) à 7 290 F (1 111 €) à Djerba-ladouce (Tunisie), à 14 890 F (2 270 €) à Eleuthera (Caraïbes) et à 15 940 F (2 430 €) à Ria Bintan, en Indonésie.

Plusieurs voyagistes qui, à l'instar de Kuoni, observent aussi un attentisme de la clientèle à l'égard des circuits classiques programmés à l'époque du réveillon attribuent cette attitude à la crainte du fameux bogue de l'an 2 000 et, notamment, à l'interdiction faite à certains cadres (un marché très

hôtels nuit de fête

L'initiative la plus séduisante revient au Beau Rivage Palace : rendant hommage à Jules Verne, le palace lausannois consacre cette soirée à *Tour du monde en 80 jours*. Dîner-buffet tour du monde (2 500 F environ [381 €]) et décors appropriés. Forfait 3 nuits et petits déjeuners, dîner du réveillon et déjeuner du 1^{er} janvier, environ 12 400 F (1 890 €) par personne. Réservation Leading Hotels of the World au 0800-136-136. A mi-chemin entre Edimbourg et Glasgow, l'Airth Castle Hotel, un château écossais du XIV^e, propose un réveillon dans le plus pur style des Highlands. Egalement au menu, visites de Stirling, Edimbourg et St-Andrews. Du 30 décembre au 2 janvier, 11 870 F (1 809 €) par personne en chambre double et pension complète, vols Paris-Edimbourg inclus. Réservation au 0800-91-60-60. A Québec, dans la féerie d'un hiver canadien, au Château-Frontenac, fleuron des hôtels Canadien Pacifique : forfait 5 nuits, à partir du 27 décembre, avec repas gastronomique, dîner du millénaire, brunch du Nouvel An et dîner au Café de la Terrasse, sur la promenade Dufferin : 14 145 F (2 156 €) pour 2 personnes, sans les vols. Réservation au 00-800-145-960-00. Le Mark, un palace sur Madison Avenue, à New York, propose de dîner tôt (768 F [117 €]) afin d'aller assister aux festivités à Times Square. Une modération justifiée par le prix de la chambre (à partir de 2 730 F [416 €]) et l'obligation de passer 5 nuits minimum sur place (à partir de 13 650 F [2 080 €]), entre le 27 décembre et le 3 janvier. Réservation Leading Hotels.

D. T.

REVEILLONS l'an 2000 à guichets ouverts



prisé) de s'éloigner à cette période critique. Ainsi Bennett, spécialiste des destinations nordiques et des réveillons, a enregistré plus d'inscriptions pour Noël que pour le Nouvel An, contrairement aux années précédentes, et, dans les agences de voyages, on enregistre un boom des réservations pour les mois de janvier, de février et même d'avril prochains. Quant à Arts et Vie, Terrien et Nouvelles Frontières, qui s'étaient contentés d'une courte sélection de forfaits réveillons et avaient préféré programmer des voyages à thème sur l'ensemble de l'année 2000, ils se félicitent d'ores et déjà de ce choix apparemment judicieux. Idem au Club Med, qui célébrera aussi son cinquantième anniversaire, et où on a décidé que « chaque jour de l'an 2000 serait une fête ».

Dans l'immédiat, ceux qui entendent à tout prix célébrer cette date symbolique ont intérêt à faire vite, les contrats en vigueur prévoyant en effet une possibilité de rétrocéder des places d'ici au début du mois de décembre. Si les chambres d'hôtel ainsi restituées pourront être proposées, à de meilleures conditions, par d'autres circuits de distribution, il n'en ira pas de même en ce qui concerne les sièges d'avion remis sur le marché. Plusieurs compagnies envisagent en effet de supprimer des vols, ainsi qu'Air France l'a déjà annoncé. A l'exception probable des Antilles, on pourrait donc se retrouver en situation de pénurie. Spécialisé dans la collecte des invendus des voyagistes, Degrif-tours avoue sa perplexité face à ce qu'il qualifie de « grande inconnue ». Seule certitude, en revanche, pour les candidats aux réveillons exotiques : reporter trop longtemps l'heure de la décision risque de réduire d'autant le choix des dates et des destinations. Avec, de plus, des programmes allégés dont le rapport qualité-prix ne sera pas nécessairement plus séduisant.

Eve Jusseaume